

LE RÔLE ESSENTIEL DES ALLUMETTIÈRES



Le travail à l'usine d'allumettes permettait aux femmes d'avoir un revenu stable pendant toute l'année. PAGES 2-3

FIER
MEMBRE
APF Association
de la presse
francophone



«On savait qu'il était capable»

La famille Duclair
n'a jamais
douté du talent
d'Anthony

PAGE 34

Les responsables du Centre de pédiatrie sociale résilients à la suite d'un incendie

La Guignolée du D^{re} Bureau
se poursuit

PAGE 5

Une des plus belles voix du Québec s'éteint

Monique Leyrac rend
l'âme à 91 ans

PAGE 22



« EN AFFAIRES DEPUIS 25 ANS! »

COMMERCIAL, INDUSTRIEL
ET INSTITUTIONNEL
vitreriepl.com



320, rue St-Louis
GATINEAU

Nous poursuivons aujourd'hui la publication de notre portrait des allumettières de la E.B. Eddy amorcé vendredi. En nous basant sur les informations colligées et publiées dans la thèse de maîtrise de Kathleen Durocher, étudiante au doctorat en histoire à l'Université d'Ottawa, nous brosons un portrait jusqu'ici inédit de ces ouvrières qui ont marqué l'histoire de la ville, de la région et du pays tout entier au tournant du 20^e siècle, notamment en déclenchant, il y a exactement 100 ans, la première grève menée par un syndicat féminin au Canada.



LIRE

Les autres textes de ce dossier sur ledroit.com

Faire des allumettes pour

MATHIEU BÉLANGER
mabelanger@ledroit.com

Dans bien des ménages, à Hull, il y a 100 ans, le revenu de l'allumettière était carrément vital. Bien plus qu'un revenu d'appoint pour combler ce que le salaire du père de famille n'arrivait pas à payer, les quelques dollars qu'une allumettière rapportait à la maison après sa semaine de 60 heures pouvaient représenter la moitié du revenu familial.

Une allumettière offrait aussi à son foyer ce qu'à l'époque, bien des hommes ne pouvaient pas assurer : la stabilité d'un revenu pendant toute l'année. « Les hommes pouvaient avoir des périodes sans emploi, ou des fois c'est l'argent fait au camp de bûcherons qui ne se rendait pas jusqu'au foyer familial, ça se voyait souvent », note l'étudiante au doctorat en histoire à l'Université d'Ottawa, Kathleen Durocher.

L'allumettière, elle, travaillait à longueur d'année et revenait à la maison tous les soirs. La fabrique d'allumettes E.B. Eddy fonctionnait tout le temps. « Même le dimanche parfois, et ça mettait en colère les curés », ajoute M^{me} Durocher. C'était la plus importante fabrique d'allumettes de tout l'Empire britannique. Sa production était essentielle à la vie de tous les jours. « On estime qu'à l'époque, les Canadiens utilisaient 15 allumettes par jour, note l'étudiante au doctorat. C'était un bien essentiel. Même si économiquement, les choses allaient mal et que les chantiers fermaient, les gens continuaient d'avoir besoin d'allumettes. »

La stabilité du travail d'allumettière a donné à ces ouvrières un rôle essentiel dans l'essor de la ville de Hull. C'est cette même stabilité qui forçait les ménages vivant le plus dans la misère à envoyer leurs filles, parfois à peine adolescentes, remplir des boîtes d'allumettes à l'usine.



« Les familles n'envoyaient pas leurs enfants à l'usine pour le plaisir, insiste M^{me} Durocher. Ils préféraient avant tout pouvoir garder les filles à la maison pour des travaux rémunérés de couture, pour s'occuper de la maison et des repas. Envoyer sa fille à l'usine était le dernier recours, mais ça garantissait un revenu stable. »

Ainsi, une allumettière pouvait faire la différence entre la misère et la grande misère de son foyer. « Quand l'usine cessait sa production ou mettait ses ouvrières en lockout, c'est toute la ville qui se retrouvait en grande difficulté, note M^{me} Durocher. C'est pour ça qu'en 1924, la Ville de Hull est elle-même intervenue dans la négociation entre les allumettières et la E.B. Eddy. L'argent que rapportaient les allumettières était trop important pour l'économie de la ville. Elle ne pouvait pas se permettre d'avoir 200 à 300 personnes subitement sans emploi. »

UNE PLACE DANS L'HISTOIRE

Les trois années consacrées par Kathleen Durocher à ses recherches sur les allumettières l'ont menée à une conclusion. « Il faut donner à ces femmes la place qui leur revient dans l'histoire, lance-t-elle. Elles sont à mon avis bien assez importantes pour devenir un symbole de notre ville. Les gens connaissent maintenant Donald Charron, mais il n'y a pas qu'elle. Il y a eu plus de 1000 allumettières à Hull. Il faut les montrer. »

Attribuer le nom des Allumettières à ce qui s'est longtemps appelé le boulevard Saint-Laurent était une première étape vers une reconnaissance. La future bibliothèque Donald-Charron en est une autre, mais ce sont deux actions relativement récentes. « C'est triste qu'on ait pris autant de temps avant de s'intéresser aux femmes ouvrières de Hull, estime M^{me} Durocher. Il en

reste d'autres. On ne sait pratiquement rien sur l'industrie du textile à Hull. Les femmes qui ont travaillé à la Hanson, on n'en sait rien. D'autres villes ont documenté ça depuis longtemps. C'est important de montrer à quel point la condition des femmes n'était pas du tout celle des hommes. Elles n'étaient pas toutes des petites filles. Il y avait des veuves, des vieilles filles et des enfants dans les usines. Le portrait est beaucoup plus nuancé qu'on pourrait le croire. »

M^{me} Durocher a offert au Centre régional d'archives de l'Outaouais les informations qu'elle a colligées sur les 315 allumettières qu'elle a identifiées. L'information sera rendue disponible à la population sous peu. M^{me} Durocher espère que cela permettra de continuer la recherche sur les allumettières, voire à des descendants de découvrir le passé ouvrier de leur famille.

EN CHIFFRES

18 ans*

Âge moyen d'une allumettière en 1910 (ce chiffre grimpe à 19 ans en 1920)

*Le nombre d'enfants à l'usine n'est à peu près pas compilé et donc très sous-estimé.

223 \$

Revenu annuel moyen d'une allumettière en 1910 (pour la même époque, le revenu annuel moyen est de 354 \$ pour un homme)

439 \$

Revenu annuel moyen d'une allumettière en 1920 (pour la même époque, le revenu annuel moyen est de 836 \$ pour un homme)

50 à 60 h

Durée d'une semaine de travail moyenne

97 %
ne sont pas mariées

98,5 %

des allumettières répertoriées sont canadiennes-françaises et catholiques

95 %

habitent chez leurs parents

100 %
(ou presque) savent lire et écrire

4,6 %

à 35 %

Hausse du bilinguisme entre 1910 et 1920

survivre

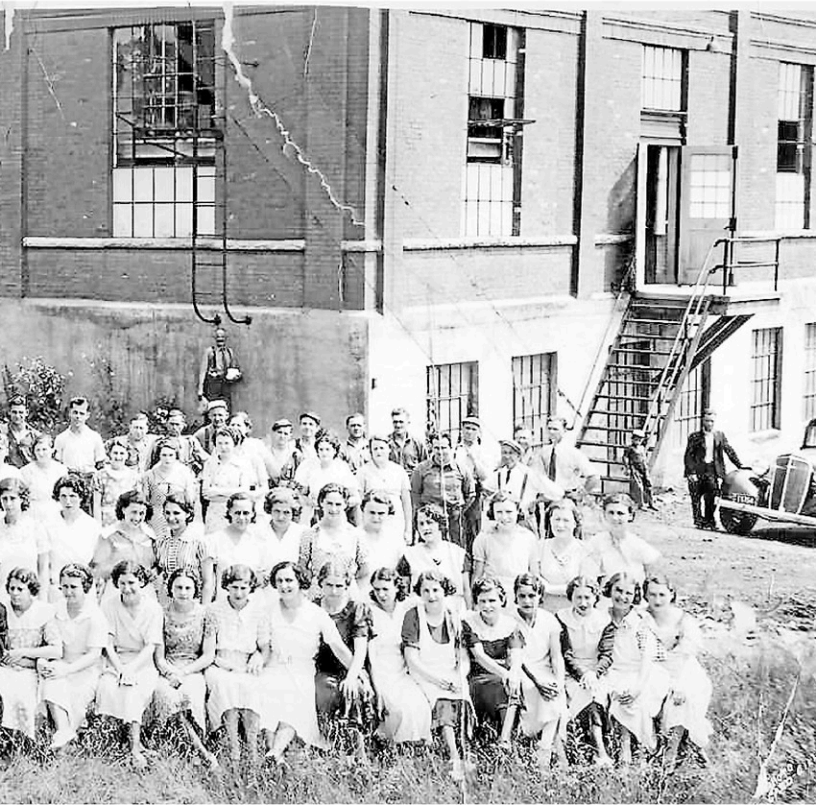


PHOTO ARCHIVES VILLE DE GATINEAU

L'allumetière hulloise typique

Elles ont été plus de 1000 allumettières à travailler pour E.B. Eddy, entre 1854 et 1928. *Le Droit* a demandé à l'étudiante au doctorat en histoire à l'Université d'Ottawa, Kathleen Durocher, de brosser le portrait type de l'allumetière hulloise. D'abord, elle est canadienne-française. Elle a entre 15 et 16 ans. Elle n'est pas mariée encore. Elle est célibataire. Elle habite chez ses parents avec ses six ou sept frères et sœurs. Il y a de fortes chances que sa mère a aussi déjà été allumetière. Elle a peu de scolarité, mais elle sait lire et écrire. Elle habite dans une maison allumette typique de l'Île-de-Hull, probablement dans le secteur situé à l'angle des rues Eddy et Saint-Laurent (aujourd'hui le boulevard des

Allumettières). Elle doit marcher entre un et deux kilomètres pour se rendre à l'usine. Elle quitte son domicile vers 6 h 30 pour être à son poste, prête à travailler lorsque la cloche de l'usine sonne à 7 h 30. Elle fait sa journée de dix heures et retourne à la maison. «Pendant les années de la prohibition, Hull est une ville assez dangereuse, note M^{me} Durocher. Déambuler sur la rue Eddy en début de soirée n'a rien de très rassurant pour une jeune femme de 16 ans. Ça inquiète beaucoup ses parents. Une fois de retour à la maison, elle doit s'occuper de ses frères et sœurs plus jeunes, aider à faire à manger et le ménage. Elle va se coucher et recommence comme ça six jours par semaine.» **MATHIEU BÉLANGER**



L'étudiante au doctorat Kathleen Durocher a pu déterminer avec précision, maison par maison, où ont habité les allumettières dans l'Île-de-Hull entre 1900 et 1920. — SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LE DROIT

Le château fort des allumettières

Le secteur aujourd'hui formé de la rue Saint-Rédempteur et des boulevards Sacré-Cœur, Maison-neuve et des Allumettières a jadis été, en quelque sorte, le château fort des allumettières. C'est à cet endroit qu'on retrouvait la plus grande concentration de ménages comptant au moins une d'ouvrière de la E.B. Eddy au début des années 1900. Elles étaient plus d'une soixantaine dans ce secteur à certains moments. Sur des rues comme Kent et Dollard, elles étaient souvent carrément voisines l'une de l'autre.

Ces informations sur les lieux de résidence des allumettières ont été compilées par Kathleen Durocher grâce au croisement

des informations des recensements et de ce qu'on appelait à l'époque les « planches du plan d'assurance-incendie » de la Ville de Hull. L'étudiante au doctorat en histoire à l'Université d'Ottawa a ainsi pu déterminer avec précision, maison par maison, où ont habité les allumettières dans l'Île-de-Hull entre 1900 et 1920.

« Il y en a eu un peu partout, mais ce secteur-là est particulier, note M^{me} Durocher. C'était surtout une question de prix du loyer. Celles qui arrivent à s'en sortir, on les retrouve dans ce coin-là. Mais il y a aussi une autre tranche de la classe ouvrière pour qui c'est beaucoup plus difficile. Ainsi, on voit à cette époque se

développer tout un quartier, pratiquement un bidonville, dans le secteur où se trouve aujourd'hui l'Imprimerie nationale. Il y a à quelques allumettières qui vivent dans des situations très précaires, seules ou avec leur mère veuve, dans des petites maisons de tôle d'une seule pièce. Ça ressemble beaucoup à ce qu'on retrouve à la même époque près du ruisseau de la Brasserie. »

Les données compilées par M^{me} Durocher permettent d'affirmer que les allumettières vivaient dans des maisons allumettes qui comptaient en moyenne cinq pièces. Les ménages s'y entassaient souvent à six, sept ou huit personnes. Il y a aussi des exemples plus frappants comme celui de Georgina Cabana. Cette allumetière habite au 16, rue Wellington avec ses parents âgés, sa sœur, le mari de cette dernière et leurs neuf enfants. Quatorze individus dans une petite maison de bois de six pièces. **MATHIEU BÉLANGER**



神韻晚會 2020
SHEN YUN

CENTRE NATIONAL DES ARTS
26 AU 28 DÉC. 2019

TOUT NOUVEAU SPECTACLE | ACCOMPAGNÉ D'UN ORCHESTRE

« *D'une beauté exquise.
Une expérience
extraordinaire pour
nous et les enfants.* »

— Cate Blanchett, actrice deux fois gagnante d'un Oscar



fr.ShenYun.com/ottawa, 613 800-2218 | ticketmaster.ca, 1 888 991-2787

NOUS JOINDRE

ABONNEMENTS
ET LIVRAISON DU JOURNAL

tirage@ledroit.com 613-562-0555

www.ledroit.ca/abonnement 1-800-267-6961

Lundi au vendredi: 7 h — 16h30

Samedi: 7 h — 11 h

Petites annonces

petitesannonces@ledroit.com 613-562-0222

necrologie@ledroit.com 1-800-267-9555

Lundi au vendredi: 8 h — 17 h 30

Publicité

publicite@ledroit.com 613-562-7747

Lundi au vendredi: 8 h 30 — 16 h 30

Renseignements généraux:
613-562-0111TÉMOINS D'UN
ÉVÉNEMENTVOUS AVEZ DES NOUVELLES,
DES PHOTOS D'ACTUALITÉ ?613-562-0333
nouvelles@ledroit.com

SOMMAIRE

Affaires	25
Auto	18-19
Arts	22
Détente	20-21
Horoscope	21
Le monde	17
Le pays	13
Loterie	30
Nécrologie	27
Opinions	12
Petites annonces	28
Sports	28
Statistiques	29

Le quotidien LeDroit est publié et édité par LeDroit, une division de 3834310 Canada Inc dont le siège social est sis au 47 rue Clarence Bureau 222 à Ottawa, Ontario, K1N 9K1. LeDroit est imprimé à Gatineau par la compagnie Qualimax, propriété de Transcontinental.



merci de
recycler ce
journal



Le 7 octobre dernier, l'usine Fortress de Thurso a annoncé un arrêt temporaire et indéterminé de ses opérations. — PATRICK WOODBURY, ARCHIVES LE DROIT

Fortress tente de se mettre à l'abri de ses créanciers

JULIEN CODERRE
jcoderre@ledroit.com

Fortress Global a annoncé une procédure de restructuration en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies vendredi.

Selon le vice-président du développement des affaires de la compagnie Fortress, Marco Veilleux, deux prêteurs « importants » ont initié une motion avec la Loi et après l'analyse « de tous les documents », l'entreprise ne s'y est pas opposée.

« On devrait, et on espère, avoir la protection des tribunaux contre nos créanciers pour nous permettre de continuer la restructuration », indique-t-il.

La motion sera d'ailleurs entendue devant les tribunaux lundi, à Montréal.

À savoir quelle forme prendra cette restructuration, M. Veilleux a mentionné « qu'on ne le sait pas encore ».

« Pour le quotidien des gens qui sont toujours à l'usine de Thurso, ça ne change pas grand-chose, poursuit-il. Dans nos prévisions

financières, on avait géré le tout avec beaucoup de prudence. Pour ce qui est de tous nos créanciers, le syndic Deloitte initiera un processus de réclamation. Donc tous ceux qui croient qu'on leur doit de l'argent devront remplir des papiers et les envoyer au syndic. Deloitte va compiler tout ça et habituellement, à la fin du processus de restructuration, une proposition devrait être faite aux créanciers et à ce moment-là, ils pourront décider soit de l'accepter ou de la décliner. »

Le 7 octobre dernier, l'usine Fortress de Thurso a annoncé un arrêt temporaire et indéterminé de ses opérations pour une période pouvant s'étendre entre trois et quatre mois. Le différend commercial opposant les États-Unis et la Chine a particulièrement affecté l'entreprise alors qu'elle s'est retrouvée avec des surplus d'inventaires de pâte cellulosique. Le prix à la tonne qui a chuté de 25 % depuis le mois d'août 2018 représente entre 45 et

60 millions de dollars en manque à gagner pour Fortress, qui produit 150 000 tonnes annuellement.

M. Veilleux rappelle d'ailleurs que les activités de l'usine de Thurso pourront uniquement reprendre lorsque le prix à la tonne aura augmenté.

« Entre temps, il faudra restructurer », ajoute-t-il.

Tous les membres du conseil d'administration de la compagnie ont également démissionné, à l'exception de Giovanni Iadeluca, le président de Fortress Global, et de Kurt Loewen, le directeur financier de l'entreprise.

« Habituellement dans une restructuration, le conseil d'administration n'a pu vraiment son rôle à jouer. Les prêteurs en sont aussi venus à la conclusion que ces gens-là devaient partir », souligne Marco Veilleux.

La négociation des actions de Fortress Global à la Bourse de Toronto a également été interrompue.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE
CAPITALES
MÉDIAS

FOSSILIFÈRE, *adjectif*

Définition – [GÉOLOGIE] Qui renferme des fossiles.

Étymologie – De *fossile* et de l'affixe d'origine latine *-fère*, 'qui porte, qui renferme'.

Cooccurrences – site fossilifère, gisement fossilifère, calcaire fossilifère, couches fossilifères, roches fossilifères, argile fossilifère, formation fossilifère, secteur fossilifère, sédiments fossilifères...



Soignez votre langue

Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

INCENDIE AU CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE DU VIEUX-GATINEAU

« Un réveil brutal »

JULIEN CODERRE
jcoderre@ledroit.com

Le Centre de pédiatrie sociale du Vieux-Gatineau, situé sur la rue Notre-Dame, a été frappé de malchance, tôt samedi matin. Peu après 4 h 20, un incendie s'est déclaré dans le bar avoisinant (le café Renaissance), causant des dommages à l'édifice. De plus, l'incident est survenu au même moment où la D^{re} Anne Marie Bureau lançait la 11^e édition de sa guignolée annuelle en fin de semaine.

« C'a été un réveil brutal, affirme-t-elle d'entrée de jeu. Mais finalement, en arrivant sur les lieux, c'était en quelque sorte une belle surprise vu qu'on n'est pas complètement passé au feu. »

L'incendie ne devrait d'ailleurs pas compromettre les activités de la guignolée étant donné que « des équipes de bénévoles sont à pied d'œuvre dans plus de 30 commerces de la région » pour y amasser des fonds.

Cependant, les dommages causés par le feu et l'eau pourraient donner du fil à retordre pendant un certain temps à l'organisme quant à l'offre de soins et de services aux enfants dans ces locaux du Vieux-Gatineau.

« Actuellement, les évaluateurs sont là. Ce qu'on sait, c'est que la toiture a été perforée pour pouvoir arroser. J'imagine donc qu'il y a de l'eau à l'étage supérieur, indique la directrice clinique du Centre de pédiatrie sociale de Gatineau. Est-ce que notre structure est affectée? Ça on va le savoir au terme des évaluations au cours des prochains jours. »

« Il faut rapidement se remettre en selle parce que la priorité, c'est de pouvoir redonner les soins et les services aux enfants le plus vite possible, que ce soit dans nos locaux ou ailleurs, poursuit D^{re} Bureau. Juste en Outaouais, c'est presque 30 % des enfants qui arrivent en maternelle et qui n'ont pas ce que ça prend pour avoir du succès. C'est extrêmement préoccupant! »

Questionnée à savoir si le Centre allait devoir déménager temporairement, la principale intéressée répond que « ça va dépendre de l'étendue des travaux à faire ».

Néanmoins, elle et son équipe ressentent déjà un appui fort de la part de la communauté.

« On a des partenaires extraordinaires et depuis ce matin, nos téléphones ne cessent de vibrer et de sonner. On se fait entre autres offrir des locaux et de l'aide. On sent vraiment que la communauté se rallie pour nous aider. On va se relever! », mentionne-t-elle.

Le conseiller municipal du district Lac-Beauchamp, Jean-François LeBlanc, s'est également déplacé sur les lieux samedi avant-midi pour constater l'ampleur des dégâts.



La D^{re} Anne Marie Bureau
— JULIEN CODERRE, LE DROIT



Les dommages causés par le feu à l'édifice abritant le Centre de pédiatrie sociale sont toujours inconnus. — JULIEN CODERRE, LE DROIT

« C'est un organisme qui est un point névralgique pour les enfants dans le quartier. C'est certain qu'à l'aube de l'hiver, quand il y a de grands besoins, ce n'est pas le

fun pour personne », a-t-il réagi. Selon le Service des incendies de Gatineau, le brasier a été déclaré sous contrôle à 9 h 52 après l'intervention de 46 pompiers. Le montant approximatif des dommages

est évalué à plus de 230 000 \$ et l'enquête afin de déterminer les causes de l'incendie a été transférée au Service de police de Gatineau.

« C'est un incendie d'origine inconnue et possiblement suspecte », indique le SPVG.

Créé en 2009, le Centre de pédiatrie sociale de Gatineau a pour mission de soigner les enfants fragilisés par leur milieu de vie et d'améliorer leurs conditions de vie.

ASSISTEZ AU LANCEMENT DE LA PROCHAINE ÉDITION
DU MAGAZINE LE DROIT AFFAIRES

MERCREDI 18 DÉCEMBRE



312, rue Saint-Louis

Inscription
GRATUITE et OBLIGATOIRE :
ledroitaffaires.ca

SACRIFICES ANIMALIERS ET IDÉES TROUBLANTES

Il veut oublier ses idées de torture

LOUIS-DENIS ÉBACHER
ldebacher@ledroit.com

Le profil inquiétant d'un jeune Gatinois qui s'adonnait à des sacrifices animaliers dans un cadre satanique, il y a un an et demi, s'est amélioré, plaide son avocat. Dave Larose-Guertin, 22 ans, semble avoir fait assez de progrès derrière les barreaux pour qu'il puisse retrouver sa liberté dans les prochains jours.

Le juge Richard Meredith a entériné la sentence de deux ans de pénitencier proposée par la défense et la Couronne, cette semaine, au palais de justice de Gatineau. En détention préventive depuis le mois d'août 2018 (calculé au ratio d'un jour et demi par jour de détention préventive), le jeune homme sera libéré à temps pour le Nouvel An.

Le chien pisteur a fait le lien avec une deuxième grange abandonnée, où les autorités ont fait une découverte extrêmement dérangeante.

« Il y a une différence énorme entre la première fois où je l'ai vu, et aujourd'hui », a fait valoir l'avocat de la défense, M^e Jacques Belley.

M. Larose-Guertin avait tout pour inquiéter les psychiatres au dossier, en 2018. Il cultivait le désir de voir couler le sang, aimait obtenir la confiance des animaux de compagnie pour ensuite les martyriser et les regarder mourir, et avait en sa possession des vidéos de pornographie juvénile et de torture provenant du Web profond. L'accusé maintenant des pensées homicidaires, songeait à faire du mal aux autres et à lui-même.

Le 9 juin 2018, les pompiers de Gatineau ont éteint un brasier qui s'était déclaré dans une grange du secteur Buckingham. L'enquête a été transférée à la police de Gatineau, et à son unité canine.

Le chien pisteur a fait le lien avec une deuxième grange abandonnée, où les autorités ont fait une découverte extrêmement dérangeante.

« On y a trouvé une scène de rituel avec un pentagramme dessiné avec son sang (celui de l'accusé). Au milieu, se trouvait un hamster découpé », a décrit la procureure de la Couronne, M^e Sandra Bonnanno.

Les policiers ont pu relier le jeune homme en effectuant la tournée de certaines animaleries des environs.

DÉLINQUANT À CONTRÔLER

À cette peine d'emprisonnement, s'ajoute l'inscription du Gatinois au registre des délinquants à contrôler pendant trois ans, et l'obligation de poursuivre ses thérapies.

« Mon client veut se faire aider le plus possible, a répété M^e Belley. Il comprend qu'il n'était pas sur la bonne voie. »

La peine de deux ans est inscrite dans le régime fédéral, ce qui permet à l'accusé d'accéder à un plus grand éventail de services, comparativement au régime provincial.

« J'ai longuement réfléchi pendant que j'étais détenu », a dit le principal intéressé, au moment de recevoir sa sentence.

En mai dernier, Dave Larose-Guertin a plaidé coupable aux chefs de cruauté animale, d'incendie criminel, d'avoir accédé à de la pornographie juvénile et de distribution d'images obscènes. « Je regrette profondément mes actions, a-t-il dit à ce moment. La prison m'a donné du temps pour réfléchir. J'ai les idées plus claires qu'auparavant. »



Dave Larose-Guertin avait tout pour inquiéter les psychiatres, en 2018. Mais son avocat note une « différence énorme » entre la première fois qu'il l'a vu et aujourd'hui — COURTOISIE

EN BREF

Un piéton happé mortellement

Un homme dans la vingtaine a perdu la vie après avoir été

heurté par une voiture dans le secteur Orléans, à Ottawa. L'accident est survenu à l'intersection de la promenade Visenueau et du chemin Innes, peu après 17 h vendredi soir, indique

le Service de police d'Ottawa. Aucun détail supplémentaire n'a été dévoilé alors que l'enquête pour déterminer les circonstances de la collision se poursuit. **LE DROIT**

LOCATION
À PARTIR DE

0,99%
JUSQU'À
30 MOIS

L'événement
On s'emballe
pour
HONDA

CR-V 2019

BONI 750\$[†]
APPLICABLE À LA LOCATION
OU FINANCEMENT

OU

APPLICABLE SUR DES
PNEUS D'HIVER

- 10 EN INVENTAIRE -

**Gatineau
Honda**

GATINEAUHONDA.COM
819 568-4646
1255, BOUL. LA VÉRENDRYE O.

TOUS LES 2019 DOIVENT PARTIR! FAITES VITE!

† Le Boni de 750 \$ (déduit du prix de vente négocié après l'application des taxes) est disponible aux clients au détail admissibles à la location ou au financement d'un modèle CR-V 2019 neuf, sur approbation de crédit par l'entremise de Services Financiers Honda (SFH). Le Boni peut être combiné aux taux de financement à la location ou à l'achat par l'entremise de SFH et peuvent être modifiés ou retirés en tout temps. Le Boni de 750 \$ peut être applicable à l'achat de pneus d'hiver sélectionnés si le client choisit cette option plutôt que de l'appliquer à la location ou au financement d'un modèle CR-V 2019 neuf. L'achat de pneus d'hiver est valide à l'achat au détail d'un nouvel ensemble de pneus d'hiver (4 pneus) sélectionnés achetés (commandés en cas de rupture de stock) au moment de la location ou au financement d'un modèle CR-V 2019 neuf. Toute partie du boni inutilisée ne peut être conservée pour utilisation future. Installation et tous autres frais reliés aux pneus d'hiver en sus. † Taux de location à partir de 0,99% jusqu'à 30 mois applicable sur les modèles CR-V 2019 neufs. Sur approbation de crédit par l'entremise de Services Financiers Honda (SFH). *† Certaines conditions s'appliquent. Offres d'une durée limitée et sujettes à changements ou annulation sans préavis. Offres valides sur les véhicules neufs seulement. Jusqu'à épuisement des stocks. Photos à titre indicatif. Voyez Gatineau Honda pour plus de détails.

GG
GROUPE GRENIER

HONDA



L'application Waze permet aux usagers de signaler des problèmes routiers comme des embouteillages ou des collisions. — SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LE DROIT

La Ville d'Ottawa s'allie avec Waze

JULIEN CODERRE
jcoderre@ledroit.com

La Ville d'Ottawa a signé un partenariat avec l'application de circulation Waze, de Google, jeudi dernier.

Le but de cette alliance est d'aider les résidents à s'orienter dans les rues de la capitale fédérale. La Ville entend ainsi fournir « encore plus » de mises à jour sur la circulation pour permettre aux usagers de la route de planifier leurs déplacements de manière plus efficace.

« Ce partenariat novateur illustre bien comment nous pouvons établir des partenariats et partager des données afin de créer une situation gagnant-gagnant qui profite à la Ville, à la collectivité, aux partenaires commerciaux et

aux résidents », a déclaré le maire d'Ottawa Jim Watson.

L'initiative s'inscrit dans le cadre d'un nouveau partenariat de partage de données avec le projet Connected Citizens, de Waze. D'ailleurs, plusieurs grandes villes telles que Montréal, Toronto, New York et San Francisco ont joint ledit programme.

Se voulant une application de navigation en externalisation ouverte, Waze se distingue notamment grâce à son interactivité avec les utilisateurs. Les usagers de la route peuvent soumettre, de façon anonyme, des données sur les endroits où ils ont rencontré des problèmes routiers comme des embouteillages, des collisions, des véhicules en panne et des fermetures de routes.

« De nombreux résidents ont besoin d'information sur les routes

et la circulation pour planifier leurs déplacements dans leur vie professionnelle et familiale très active, indique le conseiller municipal et président du Comité des transports, Stephen Blais. Qu'il s'agisse d'aller chercher leurs enfants à la garderie ou de les emmener à la patinoire pour un entraînement ou un match de hockey, choisir le meilleur itinéraire possible est essentiel pour établir leur horaire. »

VILLE INTELLIGENTE

Ce partenariat entre Waze et la Ville permet également de répondre aux exigences du plan de ville intelligente de la Ville d'Ottawa, qui vise à améliorer l'expérience de ses citoyens lorsqu'ils cherchent de l'information et des services.

« Récemment, Ottawa est arrivée au troisième rang dans le classement des villes ouvertes, souligne

le conseiller Jeff Leiper. Ce partenariat offre donc une nouvelle preuve que notre Ville continue de mettre ses données à la disposition de tous afin de favoriser l'innovation communautaire et de permettre à ses résidents de choisir le canal d'information qui leur convient le mieux pour planifier leurs déplacements. »

La Ville tient toutefois à rappeler que le Code de la route de l'Ontario, ainsi que les modalités de service de Waze, « interdisent l'envoi de mises à jour en conduisant ».

« Tous les automobilistes doivent conduire en respectant toutes les lois sur la circulation et en tenant compte des conditions routières et météorologiques », insiste-t-on.

Les citoyens peuvent aussi obtenir les plus récentes données sur la circulation en consultant la carte interactive de la ville sur Internet.

Bilan de mi-saison : près de 700 raccourcissements pour Opération Nez rouge en Outaouais

Après huit soirées d'activité, les quelque 460 bénévoles d'Opération Nez rouge en Outaouais ont effectué près de 700 raccourcissements.

Jusqu'à présent, 18 225 \$ ont été amassés par l'Opération Nez rouge en Outaouais. Ces dons seront d'ailleurs remis à la Fondation Pat-Burns afin d'offrir un appui financier aux jeunes athlètes et entraîneurs de la région.

Au cours du plus récent week-end, 349 raccourcissements ont été effectués par 92 équipes, ce qui a permis à l'organisme de récolter un peu plus de 9100 \$.

« Le virage vers l'application mobile a grandement contribué à augmenter le nombre de raccourcissements dans la région, en plus de faciliter grandement les communications entre les équipes et la répartition, indique Opération Nez rouge. Les clients ont pu constater une baisse significative du délai d'attente entre leur demande de transport et la prise en charge du raccourcissement par les bénévoles. »

L'Opération Nez rouge se poursuivra pour six autres soirées, soit les 19, 20, 21, 27, 28 et 31 décembre. D'ailleurs, l'organisme rappelle qu'il a « toujours besoin de bénévoles, même le jeudi ». Les intéressés peuvent s'inscrire sur le site Web d'Opération Nez rouge.

Ceux et celles qui souhaiteraient plutôt utiliser le service de raccourcissement peuvent le faire en composant le 819-485-0575, entre 20 h et 3 h du matin.

JULIEN CODERRE, LE DROIT



leDroit AFFAIRES
GATINEAU/OTTAWA

**LIVRAISON DE BIENS :
LA RESPONSABILITÉ DE QUI ?**

Le Père Noël est responsable de livrer un cadeau à chaque enfant en une nuit, sans jamais manquer son rendez-vous. Dans le monde des affaires toutefois, la réalité peut être bien différente.

À lire dans l'édition du 18 décembre.



L'éditeur Sylvain Perron vous invite à découvrir *Mangez et Buvez-en Tous*, un livre de recettes à base de bières de microbrasseries. — ÉTIENNE RANGER, LE DROIT

MANGEZ ET BUVEZ-EN TOUS

Bonne bouffe et bonnes bières

CHARLES-ANTOINE GAGNON
cagagnon@ledroit.com

Feuilleter et croquer des yeux les images du nouveau livre culinaire de l'éditeur Sylvain Perron fait saliver. *Mangez et Buvez-en Tous* propose plus de cinquante recettes à base de bière de microbrasseries de partout au Canada, dont certaines ont été soumises par des gastropubs/microbrasseurs bien connus à Gatineau.

Moules, sauces, soupe à l'oignon, saumon poché, macaroni au fromage, burgers et bien sûr la poutine sont au menu du collectif de recettes publié par la maison d'édition Klorofil.

La microbrasserie Gainsbourg y est allée d'un Magret de canard à

la Bonnie Parker et purée de chou-fleur signé par le chef Grégory Hawel. Les Brasseurs du Temps se sont faulxés dans l'ouvrage avec le Burger de porc Berkshire concocté par le chef Francis Lapratte.

Originaire de Saguenay, M. Perron avait publié un premier livre du genre en 2015, *À table avec les microbrasseries du Québec*, qui mettait en vedette exclusivement des microbrasseries québécoises.

« J'adore les bières des microbrasseries, j'adore cuisiner. Le monde des microbrasseries est tellement agréable à fréquenter. C'est une belle gang. Ce sont des gens que j'aime côtoyer », a partagé M. Perron plus tôt cette semaine lors du lancement de son dernier-né aux Brasseurs du Temps.

« Je voulais aussi démocratiser la cuisine avec la bière », a continué

l'éditeur, suggérant qu'il n'est pas péché de substituer le vin blanc dans la cuisson de moules par « une bonne bière douce ».

Mangez et Buvez-en Tous, un clin d'œil au patrimoine religieux, souligne Sylvain Perron. Le livre a nécessité deux ans de travail. Quelque 54 chefs ont acheminé leur recette à M. Perron. Une chef a préparé les plats et M. Perron s'est occupé de prendre les œuvres culinaires en photo.

« Ce sont des recettes très, très innovantes », a souligné M. Perron, dont le Donair au bison de la NWT Brewing Co. lui a particulièrement charmé les papilles gustatives.

« Le Donair peut se faire avec du porc ou n'importe quelle viande hachée. C'est un succès. Si vous avez des invités, c'est un succès coup sur coup », a-t-il indiqué.

Le livre est en vente dans les librairies depuis le 4 décembre au prix de 29,95 \$. L'ouvrage est aussi disponible en anglais et porte le titre *Beer, Food and Friends - Beer-based recipes from*

microbreweries.

Sylvain Perron est bien connu en Outaouais.

Il a notamment été président et stratège principal de l'agence de publicité Tactik & Astus.

EN BREF

Incendie majeur à Ottawa

Un violent incendie s'est déclaré dans un bâtiment abandonné de la rue Rochester, à Ottawa, samedi soir. Au moment de leur arrivée sur les lieux, les pompiers ont constaté qu'une fumée dense provenait de l'immeuble et ont immédiatement commencé à arroser le feu. À 21 h 17, une deuxième alarme a été déclenchée. L'évacuation de l'édifice voisin a été nécessaire afin de permettre aux pompiers d'effectuer leur travail. Le service d'aide aux victimes a été appelé sur les lieux afin d'aider les résidents de l'immeuble. OC Transpo a également dépêché des autobus sur les lieux pour abriter les personnes évacuées. Aucun blessé n'a été rapporté par le SIO. **LE DROIT**



Bienvenue aux nouveaux patients !

Consultation esthétique **GRATUITE**
Prix rég. : 135\$



50% de rabais*
sur examen et nettoyage complet
Prix rég. : 460\$



Dr Monzer Tamim | Dr Rachid Azzouzi

395, rue Main, Gatineau 819.663.3687

Sur présentation de cette annonce ✂



Innover pour exalter

NISSAN INTELLIGENT MOBILITY^{MC}

DU 16 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER

VENTE FLASH DE FIN D'ANNÉE



OBTENEZ **1000\$*** DE RABAIS FLASH ADDITIONNEL

À la location ou au financement sur modèles sélectionnés.



ROGUE 2020



QASHQAI 2019



KICKS 2019



PATHFINDER 2019

CONSULTEZ CHOISISSEZNISSAN.CA POUR PLUS DE DÉTAILS. L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

* Offres en vigueur du 16 décembre 2019 au 2 janvier 2020. Le rabais flash de fin d'année de 1000 \$ est applicable à la location ou au financement à l'achat, uniquement par l'entremise de NCF, d'un modèle KICKS 2019 / Qashqai 2019 / Rogue 2019 / Rogue 2020 / Murano 2019 / Murano 2020 / Pathfinder 2019 / Armada 2019 neuf en stock. Cette offre peut être combinée à un taux de location ou de financement subventionné et aux autres offres en vigueur. Le montant du rabais sera déduit du prix de vente négocié après les taxes. L'offre est sous réserve de l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance; elle peut être modifiée, prolongée ou annulée sans préavis. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Visitez www.choisisseznissan.ca ou votre concessionnaire Nissan du Québec participant pour tous les détails. Des conditions s'appliquent. © Nissan Canada Inc., 2019.

NOTRE HISTOIRE

L'ancienne gare de Montebello

PAUL GABOURY

Collaboration spéciale

Chaque semaine, *Le Droit* vous fait découvrir un personnage qui se cache derrière le nom d'une rue, d'un parc, d'une école ou d'un édifice, l'appellation d'une ville ou d'une institution d'ici, de façon à découvrir l'histoire de la région. Aujourd'hui : la gare de Montebello.

La gare de Montebello a été construite en 1931 par le Canadien Pacifique, avec une architecture de style « chalet suisse », qui s'agence avec le style en bois rond du Château Montebello situé non loin.

Dessinée par les architectes Kent et White, la gare a été construite avec des billots de cèdre rouge montés à l'horizontale, selon une technique scandinave, d'après les archives du Répertoire du patrimoine culturel du Québec.

Cette gare se trouvait dans l'axe du circuit transcontinental reliant les villes québécoises, canadiennes et américaines.

Les billots provenaient des surplus arrivés à la Petite-Nation de la Colombie-Britannique et l'Ouest canadien par trains du CP pour l'érection du Château Montebello.

Cette gare se trouvait dans l'axe du circuit transcontinental reliant les villes québécoises, canadiennes et américaines, dont Montréal, Ottawa, Québec, Chicago, Buffalo, Pittsburgh, Cleveland, Boston et New York.

Toutefois, de 1972 à 1981, malgré le fait que la gare permettait

encore d'accueillir des passagers, il n'y avait plus de personnel permanent pour les passagers. En 1981, la liaison ferroviaire Montréal-Lachute-Montebello-Ottawa est mise hors service.

La gare est ensuite mise en vente par le Canadien Pacifique, et la Corporation de la gare de Montebello l'acquiert et la déménage sur son site actuel au centre de Montebello pour être transformée à des fins publiques. On y retrouve aujourd'hui un bureau d'information touristique, ainsi que l'économusée du chocolat, Chocomotive.

L'ANCIEN COUVENT DE PAPINEAUVILLE

L'ancien couvent de Papineauville occupe une place importante dans l'histoire de l'éducation de cette localité qui était confiée à des communautés religieuses dès le début du XX^e siècle. En 1900, la Congrégation des Sœurs de Sainte-Marie s'établit dans Papineauville, puis est remplacée en 1906 par les Filles de la Sagesse qui commandent la construction d'un couvent, au nord de l'église.

L'édifice, aussi connu sous le nom d'académie Sainte-Jeanne-d'Arc, est alors érigé en 1907 et 1908. En 1922, les Sœurs Grises de la Croix (Sœurs de la Charité) reprennent l'enseignement au couvent et y résident jusqu'en 1966. Les Frères de l'instruction chrétienne occupent aussi une partie du bâtiment entre 1942 et 1949.

C'est le chanoine Georges Bouillon (1841-1932) qui a réalisé les plans de cet édifice, de même que ceux de plusieurs églises de la région, de même que le presbytère de Papineauville.



PHOTO TIRÉE DE LIEUX PATRIMONIAUX DU CANADA



PATRICK WOODBURY, LE DROIT

> D'HIER À AUJOURD'HUI

JULIEN CODERRE

jcoderre@ledroit.com

PATRICK WOODBURY

pwoodbury@ledroit.com

La centrale électrique #2 d'Hydro Ottawa a été construite en 1891.

Composée de trois principales parties, à savoir la salle des génératrices en calcaire, la conduite forcée abritant les turbines et l'aile en brique où se trouvent les transformateurs, la centrale électrique

#2 a été érigée sur l'île Victoria. En 1908-1909, la structure et l'équipement mécanique de la centrale seront modernisés de façon importante, notamment avec l'installation d'appareils électrogènes, ce qui lui permettra de devenir l'une des plus anciennes centrales hydrauliques toujours en fonction aujourd'hui au Canada.

Ainsi, en raison de son importance historique et de sa valeur architecturale et environnementale, la centrale a été inscrite au répertoire des lieux patrimoniaux du Canada en 2008.

ÉCRIVEZ-NOUS

Tous les lundis, *Le Droit* vous propose un clin d'œil sur l'histoire de notre région par la juxtaposition d'une image du passé et d'un cliché actuel. Nous vous invitons à contribuer à la série D'hier à aujourd'hui. Vous pouvez nous envoyer vos photos à nouvelles@ledroit.com. Il peut s'agir d'à peu près n'importe quoi, une rue, un carrefour, un commerce ou encore un parc. Pourvu qu'il s'agisse d'une photo d'un lieu urbain qui a un certain âge.



L'édifice de l'ancienne gare abrite aujourd'hui un bureau d'information touristique, ainsi que l'économusée du chocolat, Chocomotive. — ARCHIVES, LE DROIT

tête d'affiche

ÉLIZABETH DUNCAN

Une vision du monde humanitaire



PAUL GABOURY
collaboration spéciale

Depuis plus de 15 ans, Élisabeth Duncan, opticienne de Gatineau, participe à des missions humanitaires dans des régions du monde où les soins en optométrie sont souvent inaccessibles.

Tout juste rentrée de Tanzanie, où elle a travaillé pendant trois semaines, M^{me} Duncan tient à dire qu'elle a reçu plus des gens qu'elle a soignés qu'elle a donné au fil des ans. C'est tout dire de sa grande générosité et de son engagement pour l'entraide envers les plus démunis de la planète.

«L'idée de faire une mission me trottait dans la tête et le projet s'est présenté pour aller en Amazonie, en 2004. J'avais trois enfants, âgés de 16, 13 et 10 ans. Avec l'entreprise et les enfants, il fallait que je m'organise. Mais après la première mission, j'ai eu un coup de cœur», a expliqué M^{me} Duncan, qui, depuis, a toujours dit oui à aller offrir ses services dans diverses missions à travers le monde.

Sa mission en Tanzanie était sa 15^e, avec Terre sans frontières. L'organisme québécois s'occupe de réunir une équipe multidisciplinaire composée de divers professionnels de la santé, notamment d'optométristes, d'opticiens, de dentistes, de physiothérapeutes, de médecins et d'infirmières, qui vont offrir de la formation aux professionnels locaux et des soins à la population.

L'opticienne gatinoise a ainsi offert ses services dans divers pays notamment en Haïti, au Bénin, au Togo, au Mexique.

«Chaque mission a son lot de défis au niveau de la logistique, puisqu'il faut s'adapter aux conditions dans lesquelles on doit offrir les soins. Nous ne sommes pas dans nos bureaux. Quand on arrive sur les lieux, il faut trouver des tables, des chaises, des cordes d'extension, des batteries pour faire fonctionner nos appareils. Nous avons toujours une belle collaboration sur place», a expliqué M^{me} Duncan.

En Tanzanie, M^{me} Duncan affirme avoir encore une fois eu la grande satisfaction d'avoir pu offrir des soins à plus de 1917 personnes en moins de 10 jours. De



«Après la première mission, j'ai eu un coup de cœur», affirme l'opticienne de Gatineau, Élisabeth Duncan. — COURTOISIE

longues journées de travail, près de 10 heures par jour, qui demandent beaucoup d'énergie, pour offrir des services qui peuvent changer la vie des gens.

«L'attente est souvent longue pour obtenir des services, mais les gens restent pacifiques et résilients. Et la réalité que les gens vivent est très différente de ce qu'on connaît ici. Par exemple, nous avons vu plusieurs personnes pour lesquelles il était nécessaire de faire des interventions pour des cataractes. Souvent, la perte de vision est presque totale. Alors, l'intervention qui sera faite au cours des

prochains mois permettra dans plusieurs cas de libérer un enfant qui s'occupait de cette personne plus âgée afin qu'il puisse retourner sur les bancs d'école.»

Au cours de ces missions, des liens se tissent entre les professionnels. Et plusieurs d'entre eux acceptent de renouveler l'expérience.

«Sur les 22 participants de la mission en Tanzanie, j'en connaissais dix.» Elle ajoute que ses collègues sentent aussi le besoin de venir en aide à ces populations pour qui les soins sont difficiles d'accès ou carrément inaccessibles.

Ils sont aussi là pour vivre cette expérience unique qui permet de vivre de beaux moments, souvent inoubliables.

«Quand on revient d'une telle mission, il y a quelque chose qui te permet de remettre les choses à la bonne place», dit-elle.

Quand on lui demande si elle sera d'une 16^e mission humanitaire, M^{me} Duncan voit déjà dans sa boule de cristal et répond sans hésitation : «Il y en a déjà une en préparation pour l'automne prochain. C'est à peu près certain que je vais m'organiser pour y aller.»

Chaque semaine, Le Droit rencontre une personne afin de souligner une réalisation exceptionnelle ou une contribution significative à la vie ou au rayonnement de la région. Vous connaissez une personne qui mérite d'être notre tête d'affiche, écrivez-nous à nouvelles@ledroit.com.

Écrivez-nous à nouvelles@ledroit.com

opinions

PIERRE-PAUL NOREAU
PRÉSIDENT ET ÉDITEUR
pnoreau@ledroit.com

PATRICE GAUDREULT
RÉDACTEUR EN CHEF
pgaudreult@ledroit.com

GENEVIÈVE TURCOT
DIRECTRICE DE L'INFORMATION
gturcot@ledroit.com

Un « bilinguisme officiel » très embryonnaire

SÉBASTIEN
PIERROZ

CHRONIQUE
Collaboration spéciale



15 décembre 2017. Dans une salle de l'hôtel de ville d'Ottawa, une trentaine de militants, élus et leaders ottavien, ont pris rendez-vous pour célébrer « le caractère bilingue d'Ottawa » reconnu par une loi omnibus 177 passée la veille à Queen's Park. Après des années de lutte pour le bilinguisme officiel, l'affaire semble enfin réglée...

Deux ans plus tard, force est d'admettre que rien n'a vraiment changé à la Ville d'Ottawa. La formule légale n'a en fait qu'enchâsser le *statu quo*, sans véritables progrès, ni objectif définis pour améliorer les services bilingues.

En 2019, le réflexe « franco » n'a pas été présent dans les nominations de hauts fonctionnaires comme en témoignent les promotions de Wendy Stephanson, à titre de chef des finances de la Ville, et la confirmation de l'embauche de Dean Lett comme directeur des soins de longue durée.

Le hic, c'est que la politique sur le bilinguisme de la Ville d'Ottawa stipule pourtant que tous les candidats externes considérés pour des postes de gestion de niveau 1 à 3 doivent être bilingues. Une obligation alors contournée avec une exemption votée de la part du conseil municipal...

En août dernier, Peter Sloly devenait le premier Noir nommé à la tête du Service de police d'Ottawa. Si le bilinguisme n'entraîne pas ici dans les critères d'embauche, le fait qu'un unilingue succédait au francophone Charles Bordeleau créait un léger malaise.

À certains égards, la représentation du français a même semblé reculer à la Ville d'Ottawa en 2019. Aucune réunion du « caucus » francophone, cette rencontre réunissant les conseillers municipaux francophones et francophiles, n'a été tenue depuis octobre 2018, date de la réélection de Jim Watson comme maire.

Il y a dix ans, les élus Michel Bellemare, Jacques Legendre et

Georges Bédard constituaient un « caucus » solide et naturel. Une époque désormais très lointaine...

Pour ne rien arranger, ce « bilinguisme officiel », s'il existe vraiment, n'a jamais bénéficié en deux ans d'une mention de la part de la Ville d'Ottawa, que ce soit dans les discours du maire, ou dans les communiqués municipaux.

On peut tout de même espérer quelques éclaircies. Au milieu du brouillard, Mathieu Fleury, éternelle voix des francophones à la table municipale, travaille présentement sur un plan stratégique pour améliorer les services en français. Une avancée *a priori* concrète. Enfin.

Par ailleurs, Jean Cloutier est beaucoup plus investi pour les francophones qu'il ne l'était lors de son premier mandat. Le conseiller d'Alta Vista a même présenté une motion au comité des finances et du développement économique pour inclure le caractère bilingue d'Ottawa dans plusieurs priorités.

Deux ans après la « reconnaissance du caractère bilingue d'Ottawa », Jim Watson n'est dorénavant plus houspillé sur le bilinguisme officiel. Mais l'amélioration du processus de plainte, la généralisation de l'offre active, une évaluation de la politique existante tous les cinq ans, ou l'augmentation de la visibilité de la politique existante sont autant de réelles pistes qui méritent réflexion.

Les circonstances sont difficiles aujourd'hui pour demander des comptes à la Ville.

Le Commissariat aux services en français a perdu son rôle de « chien de garde » depuis les coupes du gouvernement ontarien, et les militants sont focalisés à réparer les pots cassés du « jeudi noir ». Un véritable bilinguisme officiel dans la capitale serait pourtant bénéfique pour tous les francophones du Canada.

Sébastien Pierroz est rédacteur en chef et journaliste aux Affaires francophones pour la production ONFR+ Groupe Média TFO



À VOUS LA PAROLE

Quand la fin du carnage ?

Encore et encore des morts sur l'autoroute 50 : cinq morts et 16 blessés en 15 mois, n'est-ce pas suffisant pour faire enfin bouger le ministère des Transports ? Une poursuite collective au criminel devrait-elle être intentée par les parents de toutes ces victimes ?

Si le MTQ est vraiment sensible à cette catastrophe qui menace tous les usagers de cette autoroute, il devrait de toute urgence faire installer des murs de béton infranchissables et afficher des panneaux de vitesse réduite à tous les 2 km jusqu'à ce que l'autoroute soit élargie à quatre voies séparées. Loin de régler le problème, la solution envisagée de construire l'an prochain une glissière à câble franchissable ne fera qu'empirer la situation.

André Beauregard, Gatineau

Irrespectueux conseillers

Je trouve irrespectueux que des conseillers municipaux élus pour défendre les intérêts de leurs commettants refusent de soumettre des projets pour leur district en marge de l'étude du budget de la Ville de Gatineau. Cette stratégie dépassée, très narcissique et

nombriliste de leur part, prive de fonds les résidents des quartiers qu'ils représentent pouvant servir à des projets innovants et structurants pour la communauté. La politique exige que des conseillers élus servent les intérêts de ceux qui les ont élus avant de servir leurs ambitions ou biais politiques.

Mon conseiller Jocelyn Blondin fait partie du lot de ces conseillers en manque d'empathie ou d'imagination et constamment en guerre contre l'administration de Gatineau. Une ville à l'aube de 2020 c'est beaucoup plus que de l'asphalte, ne lui en déplaise. Qu'il mette ses priorités à la bonne place ou qu'il se présente à la mairie s'il est à ce point frustré.

Pierre Larabie, Gatineau

La formation professionnelle

Bravo à tous les intervenants qui ont mis sur pied les journées Portes ouvertes à Buckingham qui ont permis à au-delà de 250 jeunes de secondaire 4 de mieux apprivoiser les divers programmes sur le territoire de la commission scolaire Coeur-des-Vallées. Pareille initiative se veut une approche gagnante pour répondre aux besoins criants de relève dans un grand nombre de secteurs.

Raymond Ménard, Plaisance

Ledroit.ca/Question du jour

Gatineau a dévoilé son plan pour le Quartier-du-Musée : qu'en pensez-vous ?

Envoyez vos courriels à editorial@ledroit.com



le pays

La nouvelle Charte des voyageurs divise

MICHEL SABA

La Presse canadienne

MONTREAL — L'entrée en vigueur dimanche de la deuxième phase de la charte des voyageurs aériens constitue un pas dans la bonne direction, selon plusieurs défenseurs des droits des consommateurs, mais un peu à l'image d'un gruyère, certains d'entre eux remarquant qu'elle ne manque pas d'échappatoires qui pourraient permettre aux compagnies aériennes d'éviter de payer des indemnités à leurs clients.

Les nouvelles règles contraignent les compagnies aériennes à asseoir les parents à côté ou à proximité de leurs enfants sans frais supplémentaires, de même qu'à indemniser les voyageurs pour les retards et les annulations de vol dont le transporteur est responsable. Les retards résultant de conditions météorologiques ou mécaniques sont exemptés.

La charte canadienne est « beaucoup plus floue et est beaucoup moins encadrée » que la réglementation européenne, a tranché Jacob Charbonneau, le cofondateur et PDG du cabinet d'avocats Vol En Retard.

Dans le modèle européen, le transporteur doit réacheminer les passagers dans les meilleurs délais qu'il s'agisse de circonstances exceptionnelles ou pas, a expliqué M. Charbonneau en entrevue avec La Presse canadienne. C'est « simple » et ça « couvre large », a-t-il souligné, alors qu'au Canada les critères sont parfois si nombreux qu'on en perd son latin.

Par exemple, il a raconté que l'application de certaines règles varie si c'est un petit ou un gros transporteur, si la situation est attribuable au

transporteur ou pas, et lorsqu'elle l'est si c'est par mesure de sécurité, s'il y a des places disponibles sur le prochain vol de la compagnie, sur des lignes d'un partenaire d'affaires ou sinon sur l'ensemble des lignes aériennes et ça dépend aussi de combien de temps avant le départ le passager a été avisé.

Le lobby des compagnies aériennes est-il trop fort? « Exactement, lance-t-il. On a l'impression que certaines portions de la charte ont été écrites de façon à (leur) plaire. »

M. Charbonneau constate que les passagers profitent néanmoins d'un « beau gain » avec le fait que le montant des indemnités forfaitaires est maintenant précisé.

Jusqu'à présent, seule la convention de Montréal s'appliquait, forçant le passager lésé à prouver un préjudice. Elle continue de s'appliquer et permet de chercher des montants plus élevés que ceux prévus par la nouvelle charte.

« UN PAS DE GÉANT »

Il n'y a qu'à comparer avec le parcours du combattant que les voyageurs devaient parcourir pour faire valoir leurs droits auprès des compagnies aériennes pour constater qu'ils ont désormais toutes les raisons de se réjouir, selon CAA-Québec qui a milité pour la création d'une charte.

« On part de loin, a souligné Pierre-Olivier Fortin, un porte-parole de l'organisme. On n'avait rien avant. On était dans une situation de David contre Goliath. »

En fin de compte, M. Fortin estime que le résultat est « très comparable » à ce qu'on trouve aux États-Unis et en Europe et que c'est « tout à l'avantage des voyageurs canadiens ».

Selon lui, la charte canadienne pourrait bien être améliorée à



La charte canadienne est « beaucoup plus floue et est beaucoup moins encadrée » que la réglementation européenne, a tranché Jacob Charbonneau, le cofondateur et PDG du cabinet d'avocats Vol En Retard. — ARCHIVES, LA PRESSE CANADIENNE

l'avenir. Lors des consultations, le CAA réclamait notamment que les indemnités soient versées de façon automatique lorsque les passagers y ont droit.

M. Fortin appelle à la vigilance lorsque les transporteurs invoqueront le mauvais temps ou les ennuis mécaniques. Il estime néanmoins qu'il « ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs », préférant plutôt voir à l'usage comment ça se passe.

AirHelp, une entreprise dont le siège social est situé à Berlin et qui se spécialise dans les droits des passagers, craint pour sa part que l'exclusion des retards liés à la météo ou aux problèmes mécaniques

permette aux compagnies aériennes d'éviter d'indemniser les passagers.

D'autres défenseurs des droits des consommateurs affirment qu'il est difficile pour les passagers d'obtenir une compensation financière puisqu'ils doivent présenter des preuves détenues par la compagnie aérienne.

Les régulateurs promettent également d'informer les voyageurs de leurs nouveaux droits à la lumière de données qui révèlent que bon nombre d'entre eux ne connaissent pas le contenu de la charte.

Il s'agit de la deuxième phase de mise en œuvre de la charte des voyageurs. La première, qui est

entrée en vigueur à la mi-juillet, a forcé les compagnies aériennes à indemniser les passagers en cas de refus d'embarquement, de retards sur le tarmac et de bagages perdus ou endommagés.

Air Canada et Porter Airlines, ainsi que 15 autres transporteurs et deux groupes de l'industrie, ont entamé une poursuite judiciaire contre les nouvelles dispositions au cours de l'été, faisant valoir qu'elles dépassent l'autorité de l'Office des transports du Canada. Leur recours est actuellement devant la Cour d'appel fédérale.

AVEC DES INFORMATIONS DE JORDAN PRESS ET DE CHRISTOPHER REYNOLDS

Les partis fédéraux n'assurent pas la confidentialité de leurs données

Les principaux partis politiques fédéraux échouent à demander à leurs membres un consentement éclairé à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de leurs renseignements personnels, conclut une analyse du commissariat à la protection de la vie privée, obtenue par La Presse canadienne grâce à la Loi d'accès à l'information et rédigée à la fin du mois d'août.

Les informations sur les électeurs potentiels peuvent être extrêmement précieuses pour les partis politiques. Elles leur permettent de mieux repérer les sympathisants ou de rédiger leur programme.

Cependant, l'inquiétude grandit depuis longtemps quant à la façon dont les partis utilisent les données personnelles, d'autant plus que les principales lois fédérales sur

la confidentialité ne s'appliquent pas à eux.

Le bureau du commissaire a évalué les politiques de confidentialité des libéraux, des conservateurs, des néo-démocrates, des verts et des bloquistes à la suite de l'entrée en vigueur des modifications à la Loi électorale du Canada, le 1^{er} avril.

La loi oblige désormais les parties à rédiger des politiques de

confidentialité pour protéger les renseignements personnels, à les soumettre à Élections Canada et à les publier en ligne.

Le commissaire à la protection de la vie privée, Daniel Therrien, avait critiqué les nouvelles dispositions, notamment le fait que son bureau ou tout autre organisme indépendant ne soit pas obligé de superviser les enquêtes et de statuer sur les plaintes relatives aux atteintes à la vie privée.

M. Therrien et le directeur général des élections Stéphane Perrault avaient conseillé aux partis de se conformer à la nouvelle loi.

Dans un document d'orientation, ils avaient publié des lignes directrices pour aider les partis à adopter des meilleures pratiques en matière de protection des renseignements personnels.

« Aucun des cinq partis analysés n'a respecté les 10 principes », indique le nouveau rapport.

Selon le rapport, même si les partis ont établi un cadre pour obtenir le consentement des individus quant à l'utilisation et la collecte de données personnelles, ils n'ont pas fourni de preuves suffisantes que celui-ci est valide et informé.

LA PRESSE CANADIENNE



En février dernier, le juge François Huot de la Cour supérieure a imposé à Alexandre Bissonnette 40 ans de prison ferme pour le meurtre de six personnes. — ILLUSTRATION COLLABORATION SPÉCIALE, HBE

ANNÉE JUDICIAIRE 2019

De lourdes peines et des actions collectives en environnement

RETOUR SUR 2019

STÉPHANIE MARIN
La Presse canadienne

L'année 2019 aura été celle lors de laquelle des peines de prison record ont été demandées pour des meurtriers québécois, dont une de 150 ans pour le tireur de la mosquée de Québec Alexandre Bissonnette. L'année fut aussi marquée par des actions collectives en environnement visant à indemniser tous les Québécois pour la pollution et l'impact des changements climatiques.

Voici un retour sur l'année judiciaire au Québec.

Ces demandes de peines plus lourdes sont relativement nouvelles au Québec, comme dans les autres provinces canadiennes. Elles ont été rendues possibles par une modification apportée au Code criminel en 2011.

Normalement, un meurtre entraîne une peine de prison à vie, sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans. S'il y a plusieurs meurtres, le Code permet désormais d'additionner ces périodes de 25 ans, à coup d'une par meurtre.

ALEXANDRE BISSONNETTE

Comme Alexandre Bissonnette a abattu six fidèles à la mosquée de Québec en janvier 2017 — en

plus de faire plusieurs blessés —, on arrive à ce total de 150 ans, que la Couronne a réclamé.

Bissonnette a plaidé coupable à ces meurtres en 2018 et en février dernier, le juge François Huot de la Cour supérieure lui a imposé 40 ans de prison ferme.

Il a qualifié de « déraisonnable » la proposition de la poursuite, qui réclamait qu'Alexandre Bissonnette purge jusqu'à 150 ans de prison avant de pouvoir demander une libération conditionnelle. « Quand l'incarcération dépasse l'espérance de vie, les objectifs perdent leur pertinence », a fait valoir le juge Huot.

L'histoire ne se terminera pas là. À la fois Bissonnette, la Couronne et le procureur général du Québec ont porté la durée de la peine en appel. Les avocats de Bissonnette

contestent aussi le verdict de culpabilité et la constitutionnalité de l'article du Code criminel qui permet le cumul des peines. En appel, la Couronne a révisé sa position et exige désormais 50 ans de prison ferme.

UGO FREDETTE

Ugo Fredette, lui, a été reconnu coupable de deux meurtres au 1^{er} degré en octobre dernier. Le 14 septembre 2017, il a d'abord tué son ex-conjointe Véronique Barbe de 17 coups de couteau chez elle. Lors de sa cavale, il a croisé Yvon Lacasse dans une halte routière à Lachute et lui a volé son véhicule pour poursuivre sa fuite. L'homme de 71 ans est mort de plusieurs fractures causées à sa tête.

Comme il y a eu deux meurtres, la Couronne exige 50 ans de pénitencier avant toute possibilité de libération conditionnelle, soit le cumul de deux périodes de 25 ans. Elle fait notamment valoir que les deux meurtres découlent d'événements totalement distincts.

Fredette conteste sa condamnation en appel, et, comme Bissonnette, la constitutionnalité du même article du Code criminel. Quant à sa peine, elle n'a pas encore été prononcée. D'ailleurs, elle ne le sera pas avant le résultat de l'appel dans la cause de Bissonnette.

Avant eux, le record de la peine la plus sévère de l'histoire moderne du Québec était détenu par Benjamin Hudon-Barbeau pour avoir commandé le meurtre de deux hommes à son homme de main en 2012. Connu pour sa spectaculaire évasion en hélicoptère de la prison de Saint-Jérôme, l'homme a été condamné en 2018 à passer au moins les 35 prochaines années derrière les barreaux.

DIESELGATE ET LE FÉDÉRAL

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) a réussi à faire autoriser en 2018 une action collective contre Volkswagen et Audi pour tenter d'obtenir une indemnisation pour l'ensemble des résidents de la province de Québec qui ont respiré de l'air pollué par leurs voitures. Cette action découle du scandale du Dieselgate ayant éclaté en 2015 : il fut à ce moment révélé que Volkswagen et Audi avaient installé sur certains de leurs véhicules carburant au diesel un logiciel qui pouvait permettre de fausser les résultats des tests d'émissions polluantes.

La Cour suprême du Canada a rejeté en novembre l'appel des constructeurs automobiles qui cherchaient à se débarrasser de l'action. Cela lui permet désormais de franchir toutes les étapes

devant mener au procès.

Disant vouloir protéger la planète, un groupe de jeunes Québécois s'en est pris quant à lui au gouvernement fédéral. Il a demandé à la cour, au nom de tous les 35 ans et moins, d'autoriser une action collective contre Ottawa. Ils lui reprochent son inaction dans la lutte contre les changements climatiques et veulent qu'il soit forcé d'agir.

En juillet, la Cour supérieure a refusé d'autoriser l'action. Mais les jeunes ne baissent pas les bras et ont porté la cause en appel.

AIDE MÉDICALE À MOURIR

En septembre, un jugement de la Cour supérieure a élargi l'aide médicale à mourir, la rendant potentiellement accessible à un plus grand nombre de personnes au pays. Nicole Gladu et Jean Truchon sont les deux Québécois qui ont porté à bout de bras cette contestation des lois, car bien qu'atteints de maladies dégénératives et incurables, ils n'étaient pas admissibles à l'aide médicale à mourir.

Ce jugement a invalidé le critère du Code criminel fédéral qui la restreignait à ceux dont « la mort naturelle est raisonnablement prévisible » et celui de la Loi québécoise concernant les soins de fin de vie qui exigeait que le requérant soit « en fin de vie ».

Les gouvernements n'ont pas fait appel de ce jugement.

FILLETTE DE GRANBY

Une fillette de sept ans est morte à Granby le printemps dernier dans des circonstances extrêmement troublantes, après avoir fait l'objet d'un signalement auprès de la DPJ. Des accusations criminelles ont été portées contre le père et la belle-mère de la fillette.

La mort de la fillette a secoué le Québec et mené à la création d'une commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse qui scrute le fonctionnement de la DPJ.

MICHEL CADOTTE

L'homme de 58 ans a été reconnu coupable de l'homicide involontaire de son épouse, et a écopé en mai d'une peine d'emprisonnement de deux ans moins un jour.

Au cours de son procès, M. Cadotte avait avoué avoir étouffé en 2017 sa femme âgée de 60 ans, Jocelyne Lizotte, qui résidait dans un CHSLD. Elle était atteinte de la maladie d'Alzheimer à un stade avancé, et ne pouvait plus parler ni prendre soin d'elle-même.

Cette cause a suscité de nombreux questionnements sur l'épuisement et la détresse des proches aidants.

Sami Bebawi coupable

Les jurés ont rendu leur verdict dans le procès de l'ancien cadre de SNC-Lavalin

La Presse canadienne

MONTRÉAL — L'ancien cadre de SNC-Lavalin Sami Bebawi a été reconnu coupable de l'ensemble des cinq chefs d'accusation portés contre lui.

Les jurés à son procès pour fraude et corruption ont rendu leur verdict dimanche, à leur quatrième journée de délibérations.

Aujourd'hui âgé de 73 ans, Sami Bebawi est jugé pour des accusations de fraude, de recyclage de produits de la criminalité, de possession de biens volés et de corruption d'un agent public étranger.

Ni l'accusé ni son avocate n'ont voulu commenter la décision du jury. Un journaliste leur a demandé s'ils comptaient interjeter appel, mais sa question a été accueillie par un silence profond.

Quant à la procureure Anne-Marie Manoukian, elle a refusé de dire ce qu'elle comptait réclamer comme peine. Les observations sur la peine se dérouleront jeudi prochain.

Le juge Guy Cournoyer de la Cour supérieure du Québec a rejeté la demande de détention provisoire de la poursuite, en l'absence de faits nouveaux qui porteraient à croire que Sami Bebawi risque de prendre la fuite.

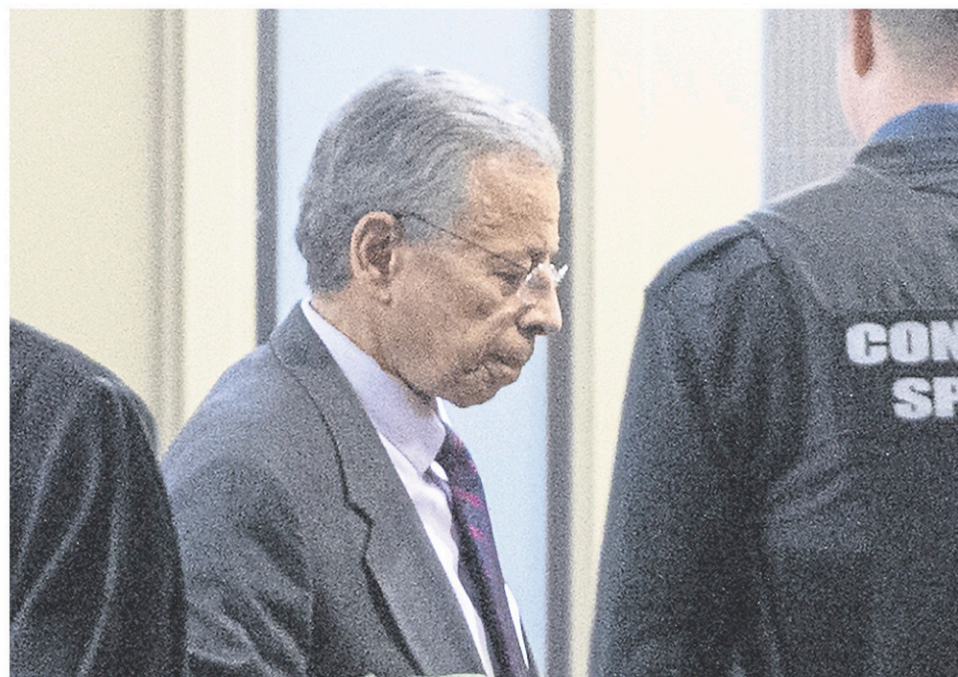
En mêlée de presse, M^e Manoukian a tenu à saluer le travail du jury dans une cause aussi complexe. « Il y avait beaucoup de preuves, six semaines de procès, a-t-elle souligné. Je pense que dans cette cause, la justice a été rendue. »

Le procès a examiné plusieurs grands projets d'infrastructure et s'est concentré sur les relations avec Saadi Kadhafi, l'un des fils du défunt dictateur libyen Mouammar Kadhafi, pour faciliter les accords.

POTS-DE-VIN

La poursuite a allégué que la firme de génie montréalaise avait transféré environ 113 millions \$ à des sociétés fictives pour payer des gens, dont Saadi Kadhafi, qui l'ont ensuite aidée à recueillir de l'argent et à décrocher des contrats en Libye, à partir de la fin des années 1990. La Couronne a soutenu au procès que ce qui restait dans les comptes après le paiement des pots-de-vin et des factures était divisé moitié-moitié entre M. Bebawi et son ancien subordonné Riadh Ben Aissa — chacun empochant 26 millions \$.

Dans leurs plaidoiries finales au procès, les avocats de la défense ont soutenu que l'argent avait été versé à M. Bebawi pour son travail et que



Aujourd'hui âgé de 73 ans, l'ancien cadre de SNC-Lavalin Sami Bebawi est reconnu coupable de fraude, de recyclage de produits de la criminalité, de possession de biens volés et de corruption d'un agent public étranger.

— PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

soumettez votre projet d'ici le 20 déc. 2019

c'est business d'être bilingue

Obtenez une subvention qui vous donnera un coup de pouce dans un projet faisant la promotion de la francophonie à Ottawa.

vitalité · inclusion · développement économique · rapprochement



OttawaBilingue.ca

Programme de recherche sur les pertes cognitives reliées à la maladie d'Alzheimer en recrutement

ATTENTION

Vous ou un être cher avez :

Des pertes de mémoire. Êtes diabétique ou avez un taux de glycémie élevé
Non traité à l'insuline. Êtes âgé(e) entre 50 et 85 ans

Contactez-nous immédiatement

Le tout est sans frais

Information au 819 510-1000
ou au 613 702-1000



Clinique mémoire Outaouais
Ottawa Memory Clinic

160, boul. de l'Hôpital, suite 30
Gatineau 819 510-1000
1600 Carling Av., suite 100
Ottawa 613 702-1000

www.cliniquememoire.ca

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille)

District de : Gatineau
Dossier N° : 550-04-014057-109

ROXANNE SÉGUIN
Partie demanderesse
c.
JUSTIN LÉTOURNEAU
Partie défenderesse
Et
DIRECTEUR DE L'ÉTAT CIVIL DU QUÉBEC
Mis-en-cause

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(Art. 112, 135 à 137 C.p.c.)

AVIS EST DONNÉ :
Avis est donné à Justin Létourneau de vous présenter au greffe de la Cour Supérieure du district de Gatineau, situé au Palais de Justice de Gatineau, 17, rue Laurier à Gatineau, province de Québec, dans les trente (30) jours afin de recevoir la demande qui a été laissée à votre intention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 10 décembre 2019 par le greffier de la Cour Supérieure, dans le dossier numéro 550-04-014057-109.

Signé à Gatineau, le 11 décembre 2019
M^e Isabel Prud'homme, avocate

Passionnés du vin

FOR BREWERS
DEFALCO'S
FOOD & WINEMAKERS
Depuis 1962

MAIS PRIN QUOTIDIENS
Même qualité
à moins

VENTE EN COURS MAINTENANT!

Faites votre propre bière & vin à domicile! ou en 3 étapes faciles..

FAITES VOTRE VIN DE QUALITÉ COMMERCIALE DANS NOS EMPLACEMENTS

Pour aussi peu que **69,99 \$** par cuvée (contient 29 btl)

435, promenade Moodie, Bells Corners 613 721-9945
957, avenue Gladstone Ouest, Ottawa 613 722-9945
2030, promenade Lanthier, Orléans 613 590-9946

NOTRE RÉPUTATION EST VOTRE GARANTIE DE SUCCÈS!
www.defalcowines.com

François Legault pense déjà sa sortie

L'ivresse du pouvoir a une date de péremption pour le premier ministre François Legault, qui commence déjà, malgré une cote de popularité au zénith, à préparer sa sortie.

Pas question pour lui de chercher à s'incruster en réclamant un troisième, voire un quatrième mandat. Quoi qu'il arrive, avant la fin d'un éventuel deuxième mandat, il aura quitté la politique.

En entrevue à La Presse canadienne, cette semaine, en marge de la mission qu'il dirigeait en Californie, M. Legault a dit qu'il n'entendait pas déroger à son plan de match : il sera sur les rangs en 2022 pour obtenir un second mandat. Et s'il l'obtient, il prévoit partir dans la seconde moitié du mandat.

Il semble hésiter à aborder de front ce sujet, en pensant au moment où il devra passer la

main. « Je vois très bien qu'à la fin du deuxième mandat... il faudrait... » La phrase reste en suspens. Il ne se voit pas, comme tant d'autres, dit-il, comme un politicien de carrière, obsédé par ce qu'il appelle « le plaisir du pouvoir ».

« Je ne donnerai pas de noms », dit-il, à propos « des gens qui font de la politique pour de la politique. Ils prennent goût au pouvoir, puis c'est de rester au pouvoir pour rester

au pouvoir ».

Pas son style.

La durée et le nombre de mandats n'ont donc aucune importance pour lui, assure-t-il, disant être motivé par une seule chose en politique, un seul objectif : « Pouvons-nous être meilleurs, être plus fiers d'être Québécois ? C'est ça qui me motive, ce n'est pas la question du pouvoir. » PC

À propos de la perte de temps au Parlement...

JEAN-MARC SALVET

CHRONIQUE

jmsalvet@lesoleil.com



Un vidéo de la solidaire Catherine Dorion agite une partie du système politico-médiatique québécois depuis quelques jours. On est ici devant un arbre cachant une forêt.

Dans un montage vidéo réalisé sur ce qu'on appelle une « interpellation » parlementaire dans le jargon de l'Assemblée nationale, on y voit et entend la députée de Taschereau déplorer que la ministre de la Culture et des Communications ait passé son temps à éluder ses questions lors d'un tel exercice tenu récemment.

Ce que Catherine Dorion voulait savoir était tout simple. Pourquoi la presse écrite québécoise devrait-elle bénéficier de l'aide gouvernementale de Québec non seulement pour les journalistes à proprement parler, pour ceux qui rapportent les faits, mais aussi pour les « chroniqueurs d'opinion », pour ceux qui les commentent ?

Le problème avec la vidéo mise en ligne par la députée est que la ministre Nathalie Roy a bel et bien répondu à sa question à un moment pendant la séance, contrairement à ce qu'elle déplore. Malheureusement, son montage ne le montre pas, ne le donne pas à entendre.

Une interpellation parlementaire dure toujours deux longues heures, deux heures lors desquelles les élus devraient pouvoir débattre et véritablement aller au fond des choses. En réalité, on y apprend rarement quoi que ce soit. En général, on y tourne même très en rond.

Si la ministre Nathalie Roy a répondu à Catherine Dorion, il est cependant vrai qu'il n'y a pas eu de débat comme tel sur le sujet, puisque sa réponse la plus directe à la question est tombée à la toute fin de la séance.

Le vrai sujet derrière cette petite polémique est ailleurs. Il est dans le temps perdu par les parlementaires à l'Assemblée nationale et les non-réponses trop souvent fournies par les membres d'un gouvernement, quel qu'il soit. Et le vrai problème n'est pas et ne sera jamais l'exercice d'interpellation parlementaire, qui se déroule une fois par semaine lorsque les députés siègent. Non.

À CÔTÉ DE L'ESSENTIEL

C'est une marotte, mais je ne peux m'empêcher de revenir une fois de plus sur la perte de temps et l'inefficacité d'un autre exercice parlementaire — beaucoup plus important à mes yeux —, celui dit de « l'étude des crédits budgétaires ». Il se déroule généralement en mars ou en avril et dure pas moins de 200 heures. Les élus sont censés y passer au tamis le budget annuel de quelque 100 milliards \$ de l'État québécois.

Ils passent surtout à côté de l'essentiel.

Elle est là l'immense et dense forêt que cache l'arbre de l'interpellation.

L'opération d'étude des crédits est pourtant colossale. En amont, des centaines et des centaines de fonctionnaires passent au total des milliers d'heures à préparer cet exercice.

Pendant qu'il se déroule, les députés se penchent certes sur des dépenses, mais la vérité est qu'ils les effleurent la plupart du temps. En fait, ils y transposent bien souvent les querelles des périodes des questions.

Les partis d'opposition cherchent à « faire mal paraître » le gouvernement. Les députés du gouvernement, lorsqu'ils interrogent les ministres lors de ces séances, cherchent, eux, à « faire bien paraître » leur groupe. Tout le monde avance sans boussole. On y perd du temps qui pourrait être tellement mieux employé.

Et c'est ainsi que chaque année, les élus passent à côté d'une fonction essentielle au bon fonctionnement de notre démocratie, celle de la reddition de comptes — cette opération par laquelle l'« exécutif » (le gouvernement) rend des comptes au « législatif » (représenté par les députés).

Au bout du compte, les députés approuvent et votent des milliards de dollars de crédits à l'aveugle. Et vogue la galère...

Pour que cet exercice produise de bons fruits, il faudrait que les parlementaires puissent s'appuyer sur des éléments de base comme des analyses de performance des missions et des programmes de l'État. Combien tel programme devait-il soutenir de personnes à l'origine, par exemple ? Combien en aide-t-il finalement ? Les aide-t-il vraiment ? Les outils mis en place sont-ils les bons ? Doit-on en chercher d'autres ?

L'ŒUR D'ESPOIR ?

Récemment, les ministres du gouvernement Legault ont tous « déposé » à l'Assemblée nationale les « plans stratégiques » des ministères dont ils sont responsables — plans que le Conseil du trésor a supervisés. Passons sur le fait que le ministre Christian Dubé ait indiqué que des collègues



Dans un montage vidéo réalisé sur ce qu'on appelle une « interpellation » parlementaire dans le jargon de l'Assemblée nationale, on y voit et entend la députée de Taschereau déplorer que la ministre de la Culture et des Communications ait passé son temps à éluder ses questions lors d'un tel exercice tenu récemment.

— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, YAN DOUBLET

à lui pourraient perdre leur poste s'ils sortent des clous, car cela n'arrivera pas. Pas sur la seule base de manquements à la réalisation de ces plans, en tout cas.

Cela étant, ces plans stratégiques sont plus complets que ceux qui existaient jusqu'à présent. Tant mieux !

Avec le temps, il faut souhaiter qu'ils soient toujours de plus en plus précis, de sorte que tous ceux qui le voudront pourront connaître les objectifs poursuivis par les ministères et les organismes de l'État québécois. Souhaitons-le aussi pour que

leurs responsables puissent être eux-mêmes interrogés tant sur la pertinence des buts poursuivis que sur les moyens mis en place pour les atteindre, ainsi que sur les résultats réellement atteints année après année.

Avec le temps, ces documents pourraient enfin faire en sorte que l'exercice annuel d'étude des crédits budgétaires serve mieux ce pour quoi il existe — car les députés auraient devant leurs yeux le tableau de bord gouvernemental. Et des feuilles de route sur lesquelles s'appuyer. Ils verraient un peu mieux la forêt.

le monde

Enquête russe : l'ex-patron du FBI reconnaît de « véritables négligences »

WASHINGTON — L'ex-directeur du FBI James Comey a admis dimanche que de « véritables négligences » avaient été commises par la police fédérale au début de l'enquête sur l'ingérence de la Russie dans l'élection présidentielle de 2016 aux États-Unis.

Donald Trump, qui avait limogé ce responsable en 2017, a immédiatement suggéré qu'il pourrait être condamné à une peine de « plusieurs années » de prison.

James Comey a toujours défendu le FBI contre les attaques du président des États-Unis. Mais dimanche, il a concédé que Carter Page, un conseiller pour la politique étrangère de l'équipe de campagne du candidat Trump en 2016, rapidement mis en cause dans l'enquête ouverte par la police fédérale sur l'ingérence russe, avait été traité de manière injuste.

Dans une interview à la chaîne Fox News, il a estimé que le mandat de FBI pour le surveiller, qu'il avait signé, contenait des

« erreurs significatives ». « Il y a eu de véritables négligences, 17 choses auraient dû être dans les mandats, ou au moins auraient dû être évoquées et qualifiées différemment », a-t-il dit.

Ces erreurs sont détaillées dans un rapport de l'inspecteur général du ministère de la Justice publié le 9 décembre. Ce document rejette toute arrière-pensée politique de la part du FBI dans l'ouverture de l'enquête, mais souligne les « erreurs et omissions »

commises par certains agents quand ils ont demandé à la justice un feu vert pour placer sur écoute Carter Page.

« Donc maintenant Comey avoue qu'il avait tort. Ouah, mais il ne le fait que parce qu'il a été pris la main dans le sac », a fustigé le président américain sur Twitter.

« Quelles sont les conséquences pour ce comportement illégal ? Est-ce que ça pourrait être plusieurs années de prison ? », a-t-il ajouté, en demandant des « excuses ». **AFP**

Situation « dramatique »

Nouveaux heurts au Liban avant « le moment de la vérité » lundi

TONY GAMAL-GABRIEL
Agence France-Presse

BEYROUTH — De nouveaux heurts ont opposé dimanche soir des manifestants libanais aux forces de l'ordre, près du Parlement à Beyrouth, au lendemain de violents affrontements ayant blessé des dizaines de personnes.

Les contestataires antipouvoir ont jeté bouteilles d'eau et pétards sur les policiers, qui ont répliqué avec des tirs de gaz lacrymogènes et des canons à eau, selon un photographe de l'AFP.

Brandissant des drapeaux libanais, les manifestants, mobilisés depuis le 17 octobre contre une classe politique accusée de corruption et d'incompétence, ont scandé toute la journée des slogans hostiles au premier ministre démissionnaire Saad Hariri.

À la veille de consultations parlementaires pour nommer un nouveau chef de gouvernement, les contestataires — qui réclament un cabinet composé de technocrates et d'indépendants — refusent une possible reconduction à son poste de M. Hariri, qui a démissionné le 29 octobre sous la pression de la rue.

Lundi sera « le moment de la vérité », a estimé sur Twitter le coordinateur spécial de l'ONU pour le Liban, Jan Kubis. « Soit les politiciens montreront [...] qu'ils



Des contestataires antipouvoir ont tenté de faire tomber des clôtures qui les séparaient des policiers près du Parlement, à Beyrouth. — PHOTO AP, HUSSEIN MALLA

comprennent les besoins du Liban [...] soit ils resteront prisonniers de leurs habitudes. »

« Nous n'accepterons pas Hariri à la tête du prochain gouvernement parce qu'il a contribué à la corruption et au « système » qui gouverne le pays », a déclaré Carla, une manifestante de 23 ans, à l'AFP.

« HONTEUX »

Samedi soir, des dizaines de personnes ont été blessées à Beyrouth, les forces de sécurité ayant fait usage de gaz lacrymogènes et de balles en caoutchouc. Ces heurts sont « honteux, parce que nous sommes pacifiques », s'est indignée auprès de l'AFP Nour, une manifestante.

Les heurts ont éclaté quand des manifestants ont tenté de franchir un barrage de police bloquant l'entrée d'une avenue menant au Parlement, avant de se poursuivre

ailleurs dans le centre-ville, enveloppé par l'épaisse fumée des gaz lacrymogènes.

Un photographe de l'AFP a alors vu des hommes en civil matraquer des manifestants. La police anti-meute a tiré des balles en caoutchouc et les manifestants ont jeté des pierres, selon la même source.

Selon la défense civile, 36 personnes ont été hospitalisées et 54 autres soignées sur place.

La Croix-Rouge libanaise a dit avoir transporté 15 blessés vers des hôpitaux et soigné 37 personnes sur place, selon un bilan donné à l'AFP. Les blessés étaient des civils, mais aussi des membres des forces de sécurité.

Les Forces de sécurité intérieure ont évoqué quant à elle dimanche sur Twitter une vingtaine de blessés dans leurs rangs, évacués vers des hôpitaux, et d'autres soignés sur place.

Au lendemain de ces violences, le chef de la diplomatie française Jean-Yves Le Drian a appelé sur la radio France Inter « les autorités politiques » libanaises à « se secouer », estimant que le pays se trouvait « dans une situation dramatique ».

« USAGE EXCESSIF DE LA FORCE »

Ces heurts sont les plus significatifs depuis le début de la mobilisation, qui s'est globalement déroulée dans le calme. Les accrochages se sont récemment multipliés et les forces de sécurité ont plusieurs fois eu recours à la force.

La ministre de l'Intérieur Raya el-Hassan a réclamé dimanche aux Forces de sécurité intérieure l'ouverture d'une enquête « rapide et transparente » pour déterminer les responsabilités dans les violences.

Elle a évoqué la présence de

personnes « infiltrées » et alerté les manifestants sur « des parties » qui tenteraient « d'instrumentaliser » les rassemblements pour provoquer une « confrontation » avec les forces de l'ordre.

Le chef des Forces de sécurité intérieure, Imad Othman, a appelé les manifestants à la retenue. « Nous devons tous être pacifiques », a-t-il dit.

Sur Twitter, Diala Haidar, de l'ONG Amnesty International, a dénoncé un « usage excessif de la force » par les forces de sécurité, évoquant la présence d'hommes en civil, parfois masqués, attaquant les manifestants.

POUR UN GOUVERNEMENT « EFFICACE »

Jusqu'à présent, les principaux partis du Liban n'ont pas réussi à s'entendre sur le successeur de M. Hariri qui continue de gérer les affaires courantes avec son gouvernement.

Car si le système politique du Liban doit garantir l'équilibre entre les différentes communautés religieuses, il ouvre la voie à des tractations interminables. La formation du nouveau cabinet pourrait donc s'éterniser, dans un pays économiquement au bord du gouffre.

Réunis mercredi à Paris, les principaux soutiens internationaux du Liban, dont la France ou encore les Émirats arabes unis et les États-Unis, ont conditionné toute aide financière à la mise en place d'un gouvernement « efficace et crédible », qui engagerait rapidement des réformes « d'urgence ».

La Banque mondiale prévoit une récession économique pour 2019 avec un taux de croissance négatif qui dépasserait les -0,2 %. Environ un tiers des Libanais vivent sous le seuil de pauvreté, selon l'organisation.

ÉLECTRIFICATION DE L'AVIATION

UN NOUVEAU JALON FRANCHI AU CANADA

Un vol historique de trois minutes a été accompli la semaine dernière le long de la rivière Fraser.



PAUL-ROBERT RAYMOND
praymond@lesoleil.com

AU VOLANT

On met de côté exceptionnellement l'auto cette semaine et on jase aviation. De toute façon, dans ce type d'appareil, il y a un volant — même deux! — qui sert à le contrôler.

Mardi dernier, le transporteur régional Harbour Air, basé à Vancouver, a fait voler pendant trois minutes un avion De Havilland Canada DHC-2 Beaver, construit en 1956, converti à une motorisation électrique.

Ce vol historique a été effectué par le pdg de Harbour Air, Greg McDougall, un pilote chevronné ayant cumulé plus de 12 000 heures dans son carnet de vol. «Pour moi, c'était comme piloter un Beaver normal, sauf que c'était un Beaver sous stéroïdes électriques», a-t-il commenté à l'AFP après un vol le long de la rivière Fraser, qui jouxte l'aéroport de Vancouver. «En fait, j'ai même dû contenir la puissance.»

Cette conversion a été rendue possible avec l'aide de la firme américaine magniX qui a installé un moteur de 560 kilowatts (équivalent à 750 chevaux) dans le nez du Beaver. La pile, quant à elle, donne une autonomie d'une centaine de kilomètres.

Originellement, le Beaver était livré avec un moteur radial à pistons de 450 chevaux (336 kW). Plusieurs appareils similaires ont été convertis avec des turbines.

Comme on pouvait s'y attendre, l'électrification du Beaver le rend beaucoup plus silencieux (comme on peut le constater dans la vidéo à bit.ly/35sQCeQ), sauf quand le pilote met toute la gomme pour le décollage à cause des pales de l'hélice qui fendent l'air. Pour le reste du vol, tout se fait dans le silence, sans les pétarades traditionnelles du moteur à pistons.



Mardi dernier, le transporteur régional Harbour Air, basé à Vancouver, a fait voler un avion De Havilland Canada DHC-2 Beaver, construit en 1956, converti à une motorisation électrique pendant trois minutes. — PHOTO FOURNIE PAR HARBOUR AIR

Il demeure que l'autonomie est somme toute réduite. Mais dans le cas de Harbour Air, ce n'est pas un problème. «Nos vols sont très courts. Nous faisons des liaisons entre Vancouver et Victoria ou Nanaimo [entre autres], ce qui donne des vols d'une durée qui peut varier de 15 à 30 minutes», explique M. McDougall au *Soleil*.

Par ailleurs, le poids des batteries demeure un enjeu de taille. «Même s'il s'agit d'une batterie à faible densité, elle pèse tout de même 2100 livres.» Ce qui explique l'utilisation potentielle pour de courts vols, jusqu'au jour où il y aura des batteries plus performantes à poids moindre.

Cependant, M. McDougall affirme que le temps de recharge après un vol équivaut à une minute par minute de vol avec une borne de 240 volts. Ce qui est quand même acceptable.

Également, il vante la fiabilité du moteur électrique par rapport à celle

des moteurs à pistons ou même à turbine. «Le moteur électrique beaucoup plus fiable, dit-il. Il a l'avantage aussi de se refroidir de lui-même!»

D'ICI DEUX ANS

Harbour Air et magniX espèrent que le système de propulsion électrique soit homologué d'ici deux ans auprès de Transports Canada. La prochaine étape sera la conversion d'un autre aéronef De Havilland Canada, un DHC-3 Otter de 13 passagers. «Cependant, avant de passer à cette étape, on doit s'assurer de l'homologation du système de magniX sur le Beaver. Dans le cas du Otter, ce ne sera pas très différent, on va utiliser le même moteur électrique que dans le Beaver», résume M. McDougall.

Évidemment, il y a une question de coûts. M. McDougall affirme que le coût d'une conversion d'un Beaver avec un moteur radial à pistons

vers une turbine varie de 600 000 \$ à 1 million \$, avec les frais de certification sur type. «Notre objectif est de rendre la conversion vers l'électricité moins coûteuse qu'une conversion classique de moteur à pistons vers la turbine. Je crois que ça pourrait coûter jusqu'à la moitié moins cher», estime-t-il. Sans compter les frais d'exploitation grandement réduits, ajoute-t-il.

La firme magniX a présenté au Salon du Bourget à Paris, en juin dernier, son système magni500, le même qui a été installé dans l'avion à six passagers. Elle a aussi conçu un système plus petit, le magni250, qui pourrait être installé sur de plus petits aéronefs, comme des Cessna 152 ou 172.

On n'a pas pu s'empêcher de demander au passage quelle voiture conduit M. McDougall. «Évidemment, je roule en Tesla Model S. J'en suis à ma deuxième, une P100D.» **AVEC AFP**



PHOTO FOURNIE PAR KIA

KIA FORTE5 GT 2020

Une autre preuve que Kia raffine ses modèles. Redessinée pour l'année-modèle 2020, la Forte5 (GT comme celle qu'on a pu essayer) a plutôt des airs de Stinger. Et le résultat n'est pas vilain du tout. Le moteur Gamma à quatre cylindres de 1,6 litre livre la marchandise et offre toute la souplesse et le dynamisme voulus d'une voiture aux allures sport. Surtout quand on opte pour le mode Sport qui change la fermeté de la conduite et la sonorité. Parlant de fermeté, les amateurs de suspension un peu plus sèche seront ravis. Néanmoins, elle demeure assez confortable. Dans la version d'entrée de gamme (EX), un quatre-cylindres de 2,0 litres à injection multipoint se trouve sous le capot. Sur papier, le 1,6 litre consomme plus que le 2,0 litres. On se serait attendu à l'inverse... **PAUL-ROBERT RAYMOND**

PRIX	de 27 395 \$ à 29 995 \$ (22 245 \$ pour la EX)
PRIX DU MODÈLE ESSAYÉ	29 995 \$ (GT Limited)
MOTEUR	L4 1,6 l Gamma Turbo à injection directe
PUISSANCE	201 ch (150 kW) à 6000 tr/min
COUPLE	195 lb-pi (264 N.m) entre 1500 et 4500 tr/min
TRANSMISSION	automatique à double embrayage à sept rapports
CONSOMMATION RÉALISÉE	11,2 l/100 km (8,9/6,9, ville/route, selon Kia)

Une version plus complète de cet essai routier est accessible sur ledroit.com et dans notre application

Les meilleurs pneus à l'arrière, vibrations dans le volant et litiges avec le constructeur

LES CONSEILS DE LA SEMAINE



Collaboration spéciale

Q Je possède une camionnette (*pick-up*) et j'ai remplacé mes deux pneus d'hiver à l'arrière, car ils étaient très usés. Ai-je bien fait d'installer ces deux nouveaux pneus à l'arrière du véhicule?

R Oui. Que vous soyez propriétaire d'un véhicule à propulsion (roues motrices arrière), à traction (roues motrices avant) ou à quatre roues motrices, vous devriez toujours installer les meilleurs pneus à l'arrière afin de diminuer les risques de dérapage. Pour une traction, certains conducteurs diront qu'ils préfèrent mettre les meilleurs pneus à l'avant pour améliorer la motricité, mais cela se fait au détriment de la sécurité.

Notez que pour les véhicules à quatre roues motrices, il ne doit pas y avoir une trop grande différence d'usure entre les pneus avant et arrière, afin de ne pas occasionner le bris du rouage d'entraînement. Il est donc préférable de remplacer les quatre pneus d'une traction intégrale en même temps. Consultez votre garagiste à ce propos.

Q Depuis la pose de mes pneus d'hiver, je sens une vibration dans le volant lorsque je circule sur l'autoroute. Que me proposez-vous de faire?

R Vos roues sont fort probablement mal équilibrées ou, comme on entend plus souvent,



Pour enrayer les vibrations dans le volant, votre garagiste vérifiera l'équilibrage des ensembles roues-pneus afin de s'assurer que le poids est également réparti sur le pourtour des pneus. Des pesées seront ajoutées au besoin afin de corriger le problème. — 123RF

«déséquilibrées». Pour enrayer ces vibrations, votre garagiste vérifiera l'équilibrage des ensembles roues-pneus afin de s'assurer que le poids est également réparti sur le pourtour des pneus. Des pesées seront ajoutées au besoin afin de corriger le problème.

Avant d'aller au garage, nous vous recommandons de vérifier vous-même l'intérieur de vos jantes : le déséquilibre pourrait simplement provenir d'une accumulation de sable ou de boue séchés. Le même phénomène de vibration pourrait se produire si vos roues sont remplies de neige ou de glace. Il vous faudra alors les débarrasser de ce poids qui cause le déséquilibre.

Q J'ai un litige avec le constructeur de mon nouveau véhicule à propos de problèmes mécaniques. Le constructeur ne

semble pas vouloir faire quoi que ce soit et je ne suis pas satisfait. Y a-t-il une solution autre que les tribunaux afin de faire valoir mes droits?

R Il existe un programme tout à fait gratuit et peu connu du public : le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC). En vertu de celui-ci, vous pouvez présenter une requête à une tierce partie neutre pour tâcher de trouver une solution à tout désaccord avec un constructeur de véhicules, relativement à des défauts de fabrication ou à l'application

de la garantie d'un véhicule neuf. La décision arrive habituellement plus vite qu'en passant par les tribunaux, et elle est finale et sans appel. N'hésitez pas à aller consulter le site Web du PAVAC (pavac.ca) afin de savoir si le programme s'adresse à vous.

Les services-conseils automobiles offerts par CAA-Québec sont exclusifs à ses membres. Ceux-ci peuvent communiquer autant de fois qu'ils le désirent par Internet mbr.caaquebec.com/fr ou par téléphone au 1-888-471-2424.



PHOTO PRO PERFORMANCE

MOTO, QUAD ET C^{ie} Vos questions

Q Je désire renouer avec la motoneige pour faire des randonnées avec ma conjointe. Quelles sont les principales catégories de motoneiges sur le marché?

R Il existe plusieurs catégories de motoneiges : celles conçues pour la montagne, avec des chenilles longues et mordantes; celles conçues pour la performance pure, avec un moteur vitaminé; des modèles pour parcourir les sentiers, où la performance et la stabilité dans les virages sont primordiales; des versions utilitaires faites pour travailler et tirer des charges; et enfin, des motoneiges conçues pour parcourir de longues distances à deux en tout confort. Ce dernier type pourrait particulièrement vous convenir, mais il existe aussi des machines hybrides, capables de passer du sentier à la montagne ou du travail à la randonnée! Consultez votre marchand de véhicules de loisirs. **CAA-QUÉBEC (COLLABORATION SPÉCIALE)**

Besoin d'un conseil en lien avec votre VTT ou votre quad? Le scooter de votre fils? Une motoneige ou un cyclomoteur convoité? Contactez les services-conseils automobiles, un service exclusif aux membres CAA-Québec.



ÉCRIVEZ-NOUS

Des questions sur votre auto? Besoin de conseils? Transmettez-nous vos questions à auto@gcmedias.ca. Elles pourraient être publiées dans cette rubrique.

HOROSCOPE

Lundi 16 décembre 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)

Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Si vous ressentez de l'insatisfaction par rapport à votre conduite passée, vous pouvez faire quelque chose pour changer l'impression que les autres se font de vous. Les gestes spontanés rétabliront la situation et répareront les pots cassés. Et avec la Lune en Lion, un heureux hasard pourrait également venir charmer votre soirée.

Taureau (20 avril au 20 mai)

La présence de Jupiter maintenant en Capricorne, Signe de Terre comme le vôtre, risque d'attiser votre gourmandise et d'éveiller votre goût pour les articles de luxe. Cette influence devrait vous gâter et vous immerger dans une confortable et généreuse abondance. Par contre, si vous ne vous retenez pas, vous pourriez facilement sombrer dans l'excès et la mégalomanie...

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Les effets de la Lune en Lion vous demanderont peut-être de prendre les événements avec un brin de philosophie. Certaines frustrations risquent de survenir relativement à l'installation de nouveau matériel ou à la défektivité d'un équipement. Rappelez-vous que votre patience et votre sens de l'humour seront des atouts indispensables.

Cancer (22 juin au 22 juillet)

Avec un amas planétaire en face de votre Signe, dont Saturne, vous redoubleriez de sérieux et gagnerez des points au travail. Vous pourrez progresser dans un domaine qui requiert une organisation méthodique. Parallèlement, vos affaires financières devraient connaître une influence positive. Une proposition d'investissement pourrait même s'avérer particulièrement lucrative.

Lion (23 juillet au 22 août)

Avec le cycle de la Lune encore de passage en Lion, vos démarches entraîneront des conséquences heureuses si vous ne négligez pas de considérer les attentes des autres. Mieux vaudra consulter vos proches avant de prendre une décision qui les influencera directement ou indirectement. Et inutile de vous endetter pour faire plaisir aux personnes que vous aimez...

Vierge (23 août au 22 sept.)

La conjonction de Vénus avec Pluton dans un Signe de Terre comme le vôtre pourrait attiser votre gourmandise et éveiller vos appétits sensoriels. Vous devriez bénéficier d'un climat d'abondance particulièrement généreux. Si vous ne vous gâtez pas, les autres s'en chargeront. Sachez en profiter, mais rappelez-vous que tout excès pourrait conduire au déplaisir...

Balance (23 sept. au 23 oct.)

Vous devriez saisir une opportunité, même si elle ne correspond pas parfaitement à vos aspirations. Il est probable qu'une étape intermédiaire soit nécessaire afin d'atteindre votre objectif ultime. Plus votre emploi du temps sera flexible et déchargé, plus il y aura de place pour d'agréables surprises. Et avec la Lune en Lion, vivez pleinement votre instant présent.

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)

Joindre l'utile à l'agréable, voilà ce qui devrait caractériser votre journée. Si vous trouvez un moyen de vous amuser tout en effectuant votre travail, celui-ci semblera plus rapide à exécuter. Par extension, il est probable qu'un lien s'établisse entre vos loisirs et votre vie professionnelle. Mais avec Mars en Scorpion, évitez de faire des confidences personnelles à vos collègues...

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)

Si vous surveillez ce que vous dites et que vous n'en racontez pas trop, ce début de semaine sera loin d'être catastrophique, et ce malgré Neptune au carré de Mercure dans votre Signe. En cette étape anniversaire, vous devriez peut-être calmer les esprits échauffés, mais vous possédez toutes les aptitudes nécessaires pour apaiser votre entourage.

Capricorne (22 déc. au 19 janv.)

Profitez de Jupiter, de Saturne, de Pluton et de Vénus en Capricorne, pour exprimer vos attentes et émettre des propositions. Votre entourage devrait se montrer particulièrement réceptif à vos idées. On dit que tant qu'il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir, il suffira donc de demander ce que vous désirez obtenir. La Lune en Lion devrait vous y aider...

Verseau (20 janv. au 18 fév.)

Pourquoi ne pas viser plus haut? Vous ne devez pas vous contenter de la deuxième place alors que vous êtes parfaitement en mesure de vous approprier la première. Faites-vous pleinement confiance et tentez d'obtenir ce qu'il y a de mieux. Avec le cycle de la Lune en Lion, en face du Verseau, les résultats pourraient vous étonner.

Poissons (19 fév. au 20 mars)

Vous serez en mesure de faire une excellente première impression auprès des gens que vous rencontrerez. Voici un bon début de semaine pour passer des entrevues, subir des examens ou aborder quelqu'un de spécial. Votre apparence extérieure pourrait aussi vous aider à gagner des points. Avec la Lune en Lion, portez votre tenue préférée et partez conquérir le monde.

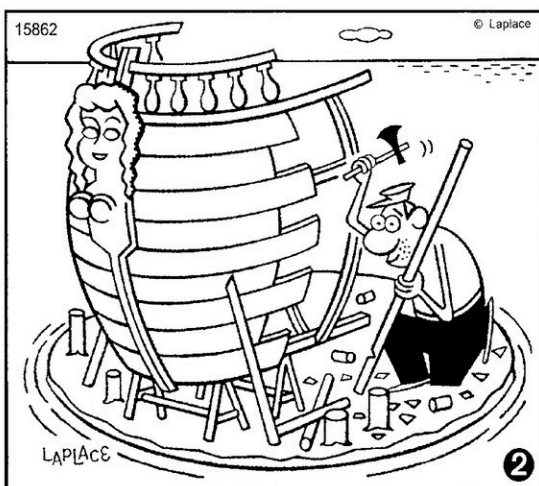
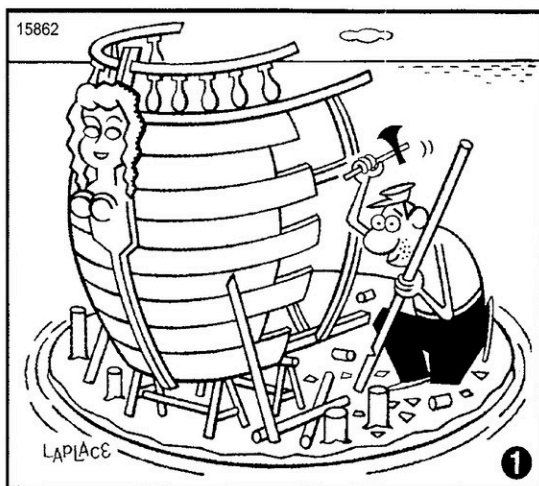
Pour information : marylene@marylene.com

MOTS FLÉCHÉS

SAVANT FOU PARTIEL	PEUT ÊTRE D'OR PETITE FLEUR	APPUIE FORTEMENT	TONIQUE RACONTE	VILLE DU CANADA EST EN ACTION	GRISÂTRE MATÉRIEL
ELLE EST FÉTIDE EXPLOSIF		OUVRIR UNE VEINE TITANE			
		ACHEVER BRUIT MAL VU			
COIFFURE MILITAIRE ELLE A ENFANTÉ			BRILLE D'UN VIF ÉCLAT ENFLÉ		
		PAREIL PASSE À BERNE		SPACIEUX	VOLTE-FACE
POINT CARDINAL	LETTRE GRECQUE ABRIS DE VÉGÉTATION		CÔTÉ DE MÉDAILLE PRIS PAR FORCE		
		AGENCÉE VILLE DU BRÉSIL			
COURS D'EAU CONSCRÉ				ONT-DIT	SITUÉE À L'ÉCART
		FANER LISSES			
INCROYABLE ÉLÈVE IGNORANT			ARROSE CHARTRES DÉCOLLAGE		
		PLAQUE DE NEIGE UN SENS		PLACE ATTACHÉ	
BOIT DE L'ALCOOL	RÈGLE IMPÉRATIVE SOLUTION		RIVAL AUTOUR DE L'ÎLE		
			DESTINER		
MONNAIES ON S'Y CONNECTE			DIFFÉRE		
			AGILE		

No 1747

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?



Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

- 1 Le genou droit de l'homme est plus court.
- 2 Sa main incomplète sur la manche de la hachette.
- 3 Un copeau en plus derrière l'homme.
- 4 Les pieds du cheval et de droite.
- 5 Une bûche plus courte sous le cheval et de droite.
- 6 Pied de la souche d'extrême gauche plus court.
- 7 Le cou de la figure de poue est incomplet.
- 8 La barre du bastingage est plus courte à droite.

E	T	S	E	L	U	A	E	S	E	R
E	N	U	O	J	A	B	E	I	E	L
R	E	U	O	V	R	E	S	E	C	E
I	M	N	E	N	E	I	O	L	O	N
T	E	M	B	E	V	E	N	E	N	V
E	R	E	R	E	E	I	O	I	N	I
R	I	R	I	E	T	R	E	N	I	B
V	A	S	T	S	N	T	O	R	R	E
E	E	G	E	N	A	M	E	S	T	E
S	R	S	A	V	E	R	A	U	N	N
U	P	L	E	T	E	R	E	P	K	E
E	L	E	R	U	T	I	L	E	R	T
R	E	R	M	I	N	E	R	A	S	E
R	E	R	A	S	E	S	A	I	G	N
E	R	A	G	M	E	N	T	A	I	R
T	W	S	P	A	R	E	N	E	L	E

CALENDRIER DE L'AVENT



COURTOISIE

LUNDI 16 DÉCEMBRE

Une Christmas Caravan bonifiée

Le centre des arts Shenkman accueille à nouveau le spectacle de Noël des Sultans of String, Christmas Caravan, mais dans une version bonifiée. La formation sera à Orléans le 19 décembre, à 20 h. Cette année, cinq invitées spéciales – toutes originaires d'Ottawa – se greffent au spectacle : Rebecca Campbell, Kellylee Evans, Lynn Miles, le duo Twin Flames ainsi que Kristine St-Pierre. Cette dernière vient de faire paraître des chansons de Noël originales en français; l'une d'elles sera interprétée par les Sultans. La troupe est menée par le musicien Chris McKhool, lui aussi natif de la capitale fédérale. Christmas Caravan se veut un grand voyage où les airs de Noël s'imprègnent de sonorités de tous les coins de la planète (Caraïbes, Huronie, Orient, jazz manouche, flamenco, etc.).

Billets : shenkmanarts.ca; 613-580-2700

Monique Leyrac s'est éteinte

MARIE VASTEL
STÉPHANE BLAIS
La Presse canadienne

MONTRÉAL — La chanteuse et comédienne québécoise Monique Leyrac est décédée dimanche matin le 15 décembre 2019 à l'hôpital de Cowansville. Elle était âgée de 91 ans.

L'auteur de sa biographie, François Dompierre a confirmé la nouvelle dimanche soir.

« Elle était malade depuis deux ans, elle avait subi un accident vasculaire cérébral (AVC) et s'en était jamais vraiment remis » a précisé François Dompierre à La Presse canadienne.

« Encore la semaine dernière, je suis allé joué du piano avec elle à sa maison de retraite, elle se rendait compte que c'était les derniers moments de sa vie » a ajouté celui qui est aussi compositeur et chef d'orchestre.

Née Monique Tremblay, dans une famille d'ouvrier de Montréal, Monique Leyrac a eu une brillante carrière, notamment au Québec et en France, en tant qu'ambassadrice de la musique francophone à l'étranger.

« Je considère qu'elle est la plus grande chanteuse qu'on ait eue au Québec, tous styles confondus » a affirmé François Dompierre.

Le premier ministre François Legault a offert ses condoléances aux proches de la chanteuse dimanche soir.

« Une des plus belles voix du Québec. Une grande Québécoise. Mes condoléances à tous les proches de Monique Leyrac » a écrit le premier ministre sur Twitter.

Comptant une quinzaine d'albums originaux et quelques compilations à sa discographie, M^{me} Leyrac s'est néanmoins d'abord fait connaître comme comédienne, son premier métier.

« Dans ma tête, j'étais d'abord et toujours une comédienne, la chanson est venue se greffer par hasard

et par besoin de gagner ma vie », avouait-elle au quotidien *Le Devoir*, en 1999, lors de la parution d'un enregistrement inédit d'un spectacle-portrait de Félix Leclerc donné par la chanteuse en 1977.

C'est dès l'âge de 15 ans que Monique Leyrac entreprend des cours avec la chanteuse et comédienne belge, Jeanne Maubourg, laquelle lui conseille d'entrée de jeu de se trouver un nom d'artiste. Monique Tremblay devient alors Monique Leyrac.

Elle obtient son premier rôle de comédienne en 1943, sur les ondes de la radio CKAC, et interprète Bernadette dans *Le Chant de Bernadette*, de Franz Werfel.

Monique Leyrac se tourne toutefois rapidement vers la chanson et commence à chanter au cabaret le Faisan Doré, en remplaçant au pied levé l'une des chanteuses. Elle y interprétera des chansons sud-américaines et françaises aux côtés de Charles Aznavour, Pierre Roche et Jacques Normand.

En 1950, Monique Leyrac part une première fois découvrir la France, destination qui donnera suite à plusieurs allers-retours avec le Québec. La chanteuse y fait cette année-là une tournée de quelques mois, foulant également les planches des salles de spectacle suisses, belges et même libanaises.

De retour à Montréal, elle retrouve le défunt cabaret Au Faisan Doré, devenu Le Montmartre, et chante aussi Au Saint-Germain-des-Prés. Elle rencontre à la même époque le comédien français Jean Dalmain, qui deviendra son époux en 1952 et avec qui elle aura une fille.

L'arrivée des auteurs-compositeurs québécois dans l'univers musical transformera cependant le répertoire de Monique Leyrac, et c'est grâce aux œuvres qui lui sont offertes par un certain nouveau venu, dénommé Gilles Vigneault, ainsi que Claude Léveillée que la chanteuse lance son premier album complet en 1963.

Les années qui suivent consacrent



Monique Leyrac a reçu au cours de sa longue carrière de nombreux prix, dont l'Ordre du Canada, en 1967. — ARCHIVES, LA PRESSE CANADIENNE

le succès de Monique Leyrac sur la scène internationale. Elle remporte de nombreux prix en 1965, dont le Grand prix de la Journée internationale au Festival international de la chanson de Sopot, en Pologne, pour son interprétation de la chanson *Mon Pays*, de Vigneault.

Toutes les portes semblent s'ouvrir à la chanteuse québécoise, qui se produit à l'Olympia de Paris, pour le spectacle *Pleins feux sur le Canada*; en Union soviétique, notamment à Moscou, à Leningrad et à Tallinn; ainsi qu'au Carnegie Hall, de New York, avant de chanter pour la princesse Margaret, à Londres. Sans oublier ses nombreuses tournées au Québec et ailleurs au Canada.

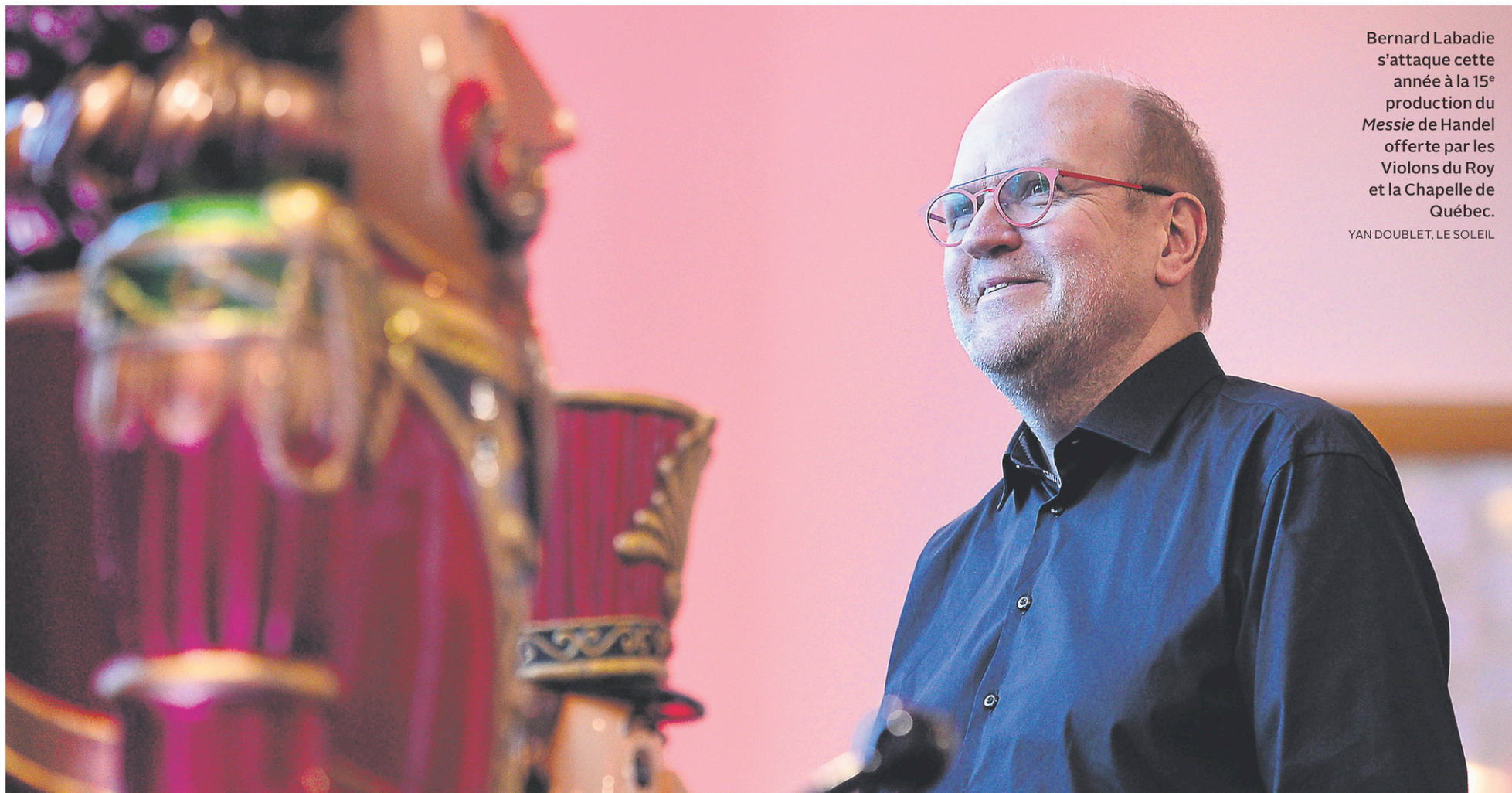
A l'occasion de l'Expo 67 qu'accueille Montréal, Monique Leyrac offre des concerts à l'Expo-théâtre et au Pavillon du Canada, accompagnée du pianiste André Gagnon.

Les talk-shows la demandent eux aussi et elle est invitée au *Rolf Harris Show* de la BBC de Londres, en 1968, ainsi qu'au *Ed Sullivan Show* américain du réseau CBS-TV, en 1969.

Pendant les seules années 1960, Monique Leyrac enregistre un album presque tous les ans, dont deux en langue anglaise. Elle a également été sacrée interprète féminine de l'année au Gala du disque québécois, en 1965.

Entamant un nouveau chapitre de sa carrière, Monique Leyrac consacre d'abord en 1975 un récital à Émile Nelligan, lors duquel elle récite et chante ses poèmes. L'idée donnera suite à une série de spectacles thématiques, au cours des années 1980, dans lesquels l'artiste allie à nouveau ses deux passions. Félix Leclerc, Sarah Bernhardt et Charles Baudelaire se mériteront chacun un spectacle conçu par la chanteuse.

« Elle était dans les années 1960, toute proportion gardée, ce que Céline Dion est aujourd'hui, quelqu'un de très connu qui rassemblait les foules. Elle a pris sa retraite en 1992 et elle n'est jamais revenue chanter, c'est pour ça que les gens l'ont oublié » a raconté l'auteur de sa biographie, François Dompierre.



Bernard Labadie s'attaque cette année à la 15^e production du *Messie* de Handel offerte par les Violons du Roy et la Chapelle de Québec.

YAN DOUBLET, LE SOLEIL

BERNARD LABADIE

Souvenirs du *Messie*

JOSIANNE DESLOGES

jdesloges@lesoleil.com

QUÉBEC — À l'occasion de la 15^e production du *Messie* de Handel par les Violons du Roy et la Chapelle de Québec, Bernard Labadie a accepté de remonter le fil du temps : de la toute première fois où il s'y est frotté, à 24 ans, au concert qu'il dirigera cette semaine à Ottawa.

En 1987, pour leur troisième Noël, les Violons du Roy et l'ensemble vocal Bernard Labadie se massent dans l'espace exigu de la Chapelle historique du Bon-Pasteur pour présenter leur première production du *Messie*. La petite église existe toujours, à côté de l'édifice Marie-Guyart (plus souvent appelé Complexe G), mais est laissée à l'abandon depuis 2007. « Quand je passe devant, j'ai un petit serrement au cœur parce que c'est un endroit d'une beauté extraordinaire », souligne Bernard Labadie.

Celui-ci ne s'était jamais plongé dans la colossale partition de 2 h 40 de Handel avant de décider de la diriger. « Je dirais que la

première fois, on s'en est bien tiré grâce à l'inconscience de la jeunesse! » Il se rendait alors deux fois par an à Paris pour étudier le chant grégorien. « Je me souviens d'avoir passé mes journées à apprendre le *Messie* de Handel dans une petite chambre de bonne, en haut d'un hôtel pas cher à cinq minutes de marche de l'église où le compositeur baroque Marc-Antoine Charpentier avait été organiste pendant une partie de sa vie. » Le maestro s'était justement attaqué à la *Messe de minuit pour Noël* dudit compositeur l'année précédente. Disons que dès la fondation des Violons, les menus musicaux étaient déjà costauds.

« Je me souviens d'affaires folles, de problèmes de concentration. Il y a un air où toutes les phrases sont de la même longueur et des instrumentistes dans deux sections différentes ont sauté la même ligne en même temps. Ce qui nous a mis dans une situation périlleuse, mais dont on s'est sorti. »

La chapelle, qui ne comporte pas plus de 400 places, accueillait trois représentations du *Messie*. L'engouement du public de Québec pour ce morceau du répertoire

force à caser des gens au deuxième étage de la sacristie. « Il y avait un appétit pour que le répertoire du XVIII^e siècle — Bach, Handel, Mozart — soit monté de façon plus régulière et approfondie, se souvient Bernard Labadie. Immédiatement, ça a causé un problème de salle, parce qu'on aurait pu le faire cinq fois, mais comme on le produisait à perte, on se serait endetté un peu plus à chaque fois. »

Deux ans plus tard, quelques semaines après l'élection de Jean-Paul L'Allier à la mairie de Québec, M. Labadie se présentait en chemise à carreaux, chevelu, barbu et avec des lunettes de fond de bouteille (la description est de lui) aux séances de consultations sur l'avenir du vieux Palais Montcalm, qu'on voulait alors transformer en Maison du théâtre. « Malgré ses défauts et son côté vétuste, ça restait encore la meilleure salle qu'on avait à Québec pour la musique classique. Le maire m'avait dit qu'on allait se réparer. »

Une trentaine d'années plus tard, les Violons sont logés dans le nouveau Palais Montcalm devenu Maison de la Musique, où sera repris le *Messie* dans

quelques jours. Entre-temps, il y a eu des productions de l'oratorio à l'église Saint-Dominique, à l'ancien Palais Montcalm, à la Salle Albert-Rousseau et à la Basilique Sainte-Anne de Beauport. « Une très mauvaise idée de notre administrateur de l'époque, note M. Labadie. C'est vraiment immense. Et avec un peu de chance, on doit entendre la fin du concert tellement il y a de l'écho. »

NEW YORK, NEW YORK

En 2009, les Violons et la Chapelle présentent le *Messie* et l'*Oratorio de Noël* de Bach à Québec, à Montréal, puis à New York. « C'était le résultat d'une double invitation de Carnegie Hall, qui était une première pour nous autres et une forme de consécration. C'est le genre de traitement qu'ils réservent à de grands chœurs européens », souligne Bernard Labadie, qui avait alors dédié le concert à sa mère, qui venait de souffler 90 bougies. Cette année, la nouvelle centenaire entend bien assister de nouveau à l'œuvre qu'elle chérit, mais s'évitera la longue soirée en

assistant à la générale. Sans que le *Messie* soit associé à une tradition particulière chez les Labadie, les grandes œuvres chorales, surtout s'il y a des trompettes, suscitent l'enthousiasme.

Trois des quatre solistes qui chanteront cette semaine n'avaient jamais travaillé avec La Chapelle auparavant. Marie-Sophie Pollak (soprano), Tim Mead (contre-ténor) et Aaron Sheehan (ténor) rejoignent Matthew Brook (baryton-basse), qui a fait le *Messie* avec La Chapelle et le Philharmonique de Los Angeles en 2016. Il faudra porter attention à l'avant-dernier air, *If God Be For Us*, habituellement chanté par la soprano, qui sera interprété pour la première fois dans sa version alto, par Tim Mead.

« L'avantage de diriger une œuvre que le chœur et l'orchestre connaissent déjà et ont beaucoup faite ensemble est qu'on peut faire des nuances, de petites différences de tempo, des articulations un peu différentes, souligne Bernard Labadie. Il n'y a pas beaucoup d'endroits où je peux faire ça. Quand tu as quatre répétitions et que tout le monde a la tête dans la partition, tu ne commences pas à leur jouer des tours. » Le maestro se fait tout de même un point d'honneur de répéter chaque fois comme si c'était la première.

Le *Messie* sera présenté les 18 et 19 décembre au Centre national des arts à Ottawa.

science

bloguesciences.lesoleil.com

JEAN-FRANÇOIS CLICHE jfcliche@lesoleil.com



La gastro a été décrite pour la première fois en 1929, mais elle a touché toutes les époques.

— 123RF

LA « NAISSANCE » DE LA GASTRO

« S » e pourrait-il que la « gastro » soit une maladie d'origine très récente? À ma souvenance, ni le concept de « gastro » ni la réalité d'une telle maladie contagieuse n'existaient du temps de la Grande Noirceur, c'est-à-dire avant la Révolution tranquille. Personnellement, j'ai 75 ans et je ne l'ai jamais eue. Je n'ai vu personne l'avoir, même si j'ai fréquenté plusieurs collègues résidentiels ici ou là, suivis d'universités, séjours à l'étranger loin des tout-inclus, etc.», demande Léonce Naud, de Deschambault.

En fait, « ce n'est pas récent du tout : la gastroentérite est causée par des virus, des bactéries et des parasites qui existent depuis des centaines de milliers d'années », dit d'emblée D^r Jasmin Villeneuve, de l'Institut de la santé publique du Québec.

Tenez, en 1952, deux médecins d'un hôpital de Manchester, en

Angleterre, écrivaient ceci dans la revue médicale *Archives of Disease in Childhood* [bit.ly/34e8qj7]:

« La gastroentérite infantile demeure encore un des problèmes les plus épineux de la pédiatrie. En 1945, les décès dus à la diarrhée et à l'entérite représentaient 11 % de la mortalité infantile totale. Les taux de mortalité ont continué de chuter [depuis le début du XX^e siècle] et, en 1948, 2304 enfants de moins d'un an, ou 2,88 par 1000 naissances vivantes, ont succombé à cette maladie en Angleterre et au Pays-de-Galles. » (Notons que c'est surtout la déshydratation provoquée par la diarrhée et les vomissements qui cause les décès.)

La gastro a été décrite pour la première fois en 1929 – sous le nom « maladie du vomissement hivernal » –, mais on peut mesurer à quel point elle a touché toutes les époques en consultant un article paru dans la revue savante

Alimentary and Pharmacology Therapeutics [bit.ly/34oq10U], qui retrace l'histoire des traitements de la gastro. Ainsi l'expression d'origine anglaise « avoir du *guts* » remonterait au XIX^e siècle, quand la diarrhée faisait des ravages parmi les militaires et empêchait beaucoup, ceux qui n'avaient pas les intestins assez « solides », de monter au front.

On trouve des descriptions de la gastroentérite dans les écrits d'Hippocrate.

Un code d'éthique militaire de la Guerre civile américaine (1861-1865) interdisait même « de tirer sur les hommes qui sont en train de répondre à l'appel urgent de la Nature! »

Et pour tout dire, on trouve même des descriptions de la

gastroentérite « d'une précision étonnante » dans les écrits du célèbre médecin de la Grèce antique Hippocrate (460-370 av. J.-C.), s'émervillaient récemment deux chercheurs dans une revue médicale [bit.ly/2taTXkl].

Alors pourquoi des gens comme M. Naud n'en auraient jamais entendu parler pendant leur jeunesse? Il semble clair pour le D^r Villeneuve que les niveaux de sensibilisation de l'époque n'étaient pas ceux d'aujourd'hui, tant chez le personnel médical que dans la population en général. « Dans les années 60, on n'allait consulter le médecin que quand c'était vraiment très grave », dit D^r Villeneuve.

Dans le même ordre d'idée, rappelons qu'à cette époque un peu tout le monde allait se baigner dans le fleuve Saint-Laurent malgré une contamination bactériologique qui interdirait toute baignade de nos jours. Imaginez, à la plage de l'Anse au Foulon, une des plus populaires à Québec dans les années 70,

les comptes de bactérie pouvaient atteindre 2000 à 3000 « unités formant des colonies » par 100 ml (ufc/100 ml, c'est la manière « classique » de mesurer la concentration de bactéries dans l'eau) alors que la norme actuelle pour la baignade est de 200 ufc/100 ml au maximum.

À cet égard, dit D^r Villeneuve, « il y a une théorie qui dit que l'exposition fréquente aux agents pathogènes fait qu'on finit par développer une sorte d'immunité. Ça peut varier d'un individu à l'autre, mais si les gens étaient plus exposés dans le temps, peut-être que leurs symptômes étaient moins sévères qu'aujourd'hui. Et comme on oublie plus facilement les maladies bénignes qu'on a eues que les fois où on était cloué au lit pendant des jours, on peut imaginer que des gens [de cette époque] auraient oublié leurs gastro parce que ça ne les rendait pas très malades. Mais la gastro n'en existait pas moins, c'est sûr ».

Une autre possibilité, pourrait-on ajouter, est que la gastro est une sorte de « maladie générique » qui en recouvre plusieurs. Comme l'a dit D^r Villeneuve en début d'article, elle peut être causée par bien des microbes différents, ce qui peut aussi lui faire porter bien des noms différents. Ainsi, l'infection alimentaire fréquente nommée salmonellose, qui doit son nom à la bactérie en cause (salmonelle), est souvent considérée comme une forme de gastroentérite, puisque ses symptômes sont semblables. La dysenterie est elle aussi un type de gastro, qui est connu depuis longtemps d'ailleurs – l'empereur byzantin Constantin IV, par exemple, en est mort en l'an 685. Et c'est sans compter d'autres noms que la maladie a pu porter dans le passé, comme « grippe d'estomac ».

Bref, s'il demeure possible que M. Naud ait un système immunitaire exceptionnel qui l'a protégé de la gastro toute sa vie durant (c'est la grâce qu'on lui souhaite), on peut aussi raisonnablement penser qu'il en a eu quelques-unes pendant sa jeunesse, mais qu'elles n'étaient pas appelées de cette manière. Soulignons à cet égard que le microbe le plus souvent derrière les cas de gastro, soit le norovirus, n'a été identifié qu'à la suite d'une éclosion particulièrement sévère dans une école primaire de Norwalk, en Ohio... en 1968.

 **ÉCRIVEZ-NOUS**

Vous vous posez des questions de nature scientifique sur le monde qui vous entoure? Notre journaliste se fera un plaisir d'y répondre. Écrivez-nous à jfcliche@lesoleil.com

Procès de la vente itinérante d'appareils de chauffage

GARY FROST
CHRONIQUE
Collaboration spéciale



CONSOmmATEUR AVISÉ

À l'heure des bilans portant un regard sur l'année 2019 concernant les plaintes formulées par les consommateurs, les domaines de l'automobile, des meubles et électroménagers ainsi que de la rénovation domiciliaire figurent généralement dans les trois premières positions des domaines ayant fait l'objet du plus grand nombre de plaintes. Cela n'est pas surprenant étant donné qu'il s'agit de postes de dépenses qui concernent la plupart des consommateurs.

Une autre constante remarquée dans ces palmarès de fin d'année concerne un domaine qui tout en visant un nombre beaucoup plus restreint de consommateurs, n'en continue pas moins de causer bien des ravages : le commerce itinérant de thermopompes. Ce domaine à lui seul se classe au 7^e rang de ce palmarès annuel avec près de 1 000 plaintes. Les griefs soulevés par les consommateurs sont de divers ordres et en considérant les sommes en jeu, il n'est pas inutile de les aborder un à un.

1^{ER} CHEF D'ACCUSATION: PRÉTEXTER UN MOTIF

Pour les vendeurs itinérants de thermopompes, le mode de mise en marché qui consiste à frapper aux portes des consommateurs afin de conclure un contrat laisse place depuis plusieurs années à des moyens plus sophistiqués pour appâter d'éventuels prospects intéressants.

Aujourd'hui, il est fréquent pour ces commerçants, d'avoir recours aux services de spécialistes de la sollicitation qui ont pour mission de recueillir des listes de consommateurs à qui des rendez-vous ont été fixés.

C'est ainsi qu'à partir d'un compte Facebook présentant des allures crédibles, les personnes intéressées par une évaluation

gratuite de leurs besoins et de leur admissibilité à des subventions gouvernementales se retrouvent sur une liste de sollicitation en quelques clics. Ces listes sont alors relayées aux équipes de vente qui se présenteront au domicile des consommateurs armés, pour employer un euphémisme, de leur force de persuasion.

2^E CHEF D'ACCUSATION: PROMESSES D'ÉCONOMIES JOVIALISTES

Les représentations fausses, trompeuses ou exagérées relativement aux économies d'énergie que ces thermopompes permettront aux consommateurs de réaliser figurent parmi les griefs les plus fréquemment signalés. Bien souvent, les économies promises sont exagérées voire irréalistes et les représentations voulant que les économies réduisent d'autant le coût d'achat s'envolent en fumée.

3^E CHEF D'ACCUSATION: PRIX ABUSIFS

Autre grief des consommateurs : le prix de vente de ces appareils. Plusieurs découvrent après-coup que l'appareil pour lequel ils ont payé 15 000 \$ soit couramment vendu au prix de 5 000 \$ par le commerçant du coin. À leur décharge, plusieurs consommateurs signalent avoir été étourdis par la tempête de chiffres orchestrée par le vendeur quant aux projections des coûts de chauffage et aux économies d'énergie à prévoir, projections auxquelles on ajoute des données financières relatives au prix de vente de l'appareil, aux subventions, au financement de l'appareil sur 10 ans et *tutti quanti*.

À cet égard, il importe de signaler que la Loi sur la protection du consommateur (LPC) prévoit que les consommateurs peuvent exercer un recours devant le tribunal



Les vendeurs itinérants de thermopompes utilisent des moyens sophistiqués pour appâter d'éventuels prospects intéressants. — 123RF

lorsque les prix sont abusifs. Selon les circonstances, ces consommateurs pourraient obtenir une réduction du prix de vente voire l'annulation du contrat.

4^E CHEF D'ACCUSATION: SERVICE APRÈS-VENTE ALÉATOIRE

Une des particularités propres au secteur de la vente itinérante de thermopompe concerne la durée de vie plutôt limitée de plusieurs de ses acteurs. Lorsque vient le temps de communiquer avec le commerçant pour signaler un mauvais fonctionnement de l'appareil, beaucoup de consommateurs se butent à des messages à l'effet qu'il n'y a plus de service au numéro composé. Quand la compagnie ferme ses portes et ne répond plus, les consommateurs sont livrés à eux-mêmes.

INDEMNISATION POSSIBLE

Si vous avez été laissés en plan par l'un de ces aventuriers de la vente itinérante, vous pourriez sous certaines conditions, être admissible à une indemnisation. Une indemnisation est possible quand un commerçant a fourni

un cautionnement à l'Office de la protection du consommateur (OPC). Elle peut faire suite à la fermeture ou la faillite d'un commerce; un jugement obtenu contre un commerçant titulaire d'un permis en règle au moment de la conclusion du contrat d'achat de la thermopompe.

PRÉVENIR

Avant de céder aux belles promesses ou à la pression exercée par le vendeur, il importe de faire les vérifications d'usage. Le commerçant est-il bien titulaire d'un permis en règle, a-t-il fait l'objet de plaintes des consommateurs ou d'interventions de l'OPC dans le passé? Toutes ces informations sont facilement accessibles en communiquant avec l'OPC ou en quelques clics sur son site web.

Faire affaire avec une entreprise locale ayant pignon sur rue et bonne réputation demeure cependant la meilleure stratégie de prévention pour se soustraire aux risques de transiger avec ces commerçants éphémères.

Gary Frost est directeur des services aux clientèles à l'Office de la protection du consommateur

La fin des incitatifs financiers ralentit les ventes de voitures électriques

TORONTO — Les ventes de véhicules électriques en Ontario ont chuté depuis que le gouvernement progressiste-conservateur a annulé un incitatif financier.

Au cours des six premiers mois de cette année, les ventes en Ontario ont dégringolé de plus de 55 % par rapport à la même période en 2018, selon les données de Mobilité électrique Canada. Au deuxième trimestre de cette année, 2933 véhicules électriques ont été vendus dans la province, une baisse par rapport à 7110 à la même période l'an dernier.

L'Ontario est la seule province où les ventes de véhicules électriques n'ont pas augmenté.

Le Québec et la Colombie-Britannique, qui ont leurs propres incitatifs provinciaux, sont depuis longtemps en tête des ventes totales au pays. L'Ontario s'était portée à égalité avec ses deux provinces jusqu'à ce qu'elle annule son incitatif financier.

Sous le gouvernement libéral précédent, l'Ontario offrait jusqu'à 14 000 \$ aux acheteurs d'un véhicule électrique. Après sa

victoire électorale en juin 2018, le nouveau premier ministre Doug Ford disait qu'elle ne profitait qu'aux personnes ayant les moyens de s'acheter ces véhicules.

Peu de temps après cette décision, les ventes de véhicule électrique ont fortement chuté en Ontario et, du même coup, au Canada.

Les ventes nationales ont repris de la vigueur au printemps lorsque le gouvernement fédéral a offert un rabais de 5000 \$ pour les acheteurs. Toutefois, ces ventes

ne représentent que 3,5 % de l'ensemble des ventes de véhicule au pays. L'objectif du gouvernement fédéral vise à atteindre 10 % d'ici 2025.

« Il sera difficile pour le gouvernement fédéral d'atteindre cet objectif ... puis encore plus d'ici 2030 [quand Ottawa espère que ce nombre atteindra 30 %], constate Al Cormier de Mobilité électrique Canada. Si l'Ontario était de nouveau dans le match, cela rendrait le tout beaucoup plus facile. »

LA PRESSE CANADIENNE

Les entreprises avantagées au Canada

L'environnement fiscal est plus profitable qu'aux États-Unis

JORDAN PRESS
La Presse canadienne

Le ministre des Finances Bill Morneau était au courant que l'environnement fiscal des entreprises ayant des activités au Canada était supérieur à celui des États-Unis – même après les fortes réductions du gouvernement dirigé par Donald Trump – plusieurs mois avant de donner un nouveau coup de main aux entreprises canadiennes.

L'analyse réalisée en août 2018 souligne que les réformes fiscales « avaient réduit, mais n'avaient pas éliminé » l'avantage fiscal dont jouissent les entreprises au nord de la frontière.

En novembre 2018, M. Morneau a publié un énoncé politique contenant des mesures permettant aux entreprises de passer en charge immédiate du coût total des machines et du matériel et de déduire une plus grande part du coût des biens nouvellement acquis lors de l'année pendant laquelle un investissement est effectué. Ces mesures devraient coûter 14 milliards \$ sur cinq ans au Trésor public.

M. Morneau devrait présenter lundi une mise à jour qui exposera les perspectives de l'économie et des finances fédérales. Bien que peu s'attendent à des mesures comme celles annoncées dans l'énoncé économique de l'an dernier, la mise à jour dressera le tableau du budget fédéral de 2020 et devrait indiquer comment les mesures de 2018 ont été utilisées.

Les données sur l'investissement des entreprises sont mitigées depuis l'entrée en vigueur des nouvelles règles.

L'incertitude entourant le nouvel accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique

(ACEUM) devrait disparaître lorsqu'il sera ratifié. Cela pourrait encourager les entreprises à utiliser davantage les règles d'amortissement accéléré, estime Brian Kingston, vice-président aux politiques internationale et budgétaire au Conseil canadien des affaires.

Selon lui, M. Morneau devrait toujours viser à abaisser le taux d'imposition combiné fédéral-provincial aux entreprises à 20 % par rapport au taux actuel d'un peu moins de 27 %, ce qui est supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE.

« Quand on essaie d'attirer des capitaux en Amérique du Nord, en particulier dans un environnement protectionniste défendu par le président américain, les entreprises veulent être à l'intérieur de la forteresse américaine. Le Canada, en tant que petite économie, a toujours un avantage sur les États-Unis pour se rendre plus attrayant. »

TAXES INFÉRIEURES

En juillet, le ministère des Finances a publié un document qui examinait le « taux d'imposition effectif marginal », qui tient compte des taxes provinciales et autres pour estimer le coût pour les entreprises de faire de nouveaux investissements. Le taux d'imposition effectif a servi de base à l'analyse de l'été 2018 qui a révélé que les taxes des entreprises du Canada étaient inférieures à celles des États-Unis, et pour les chiffres de la mise à jour de novembre 2018.

Le Canada est le seul pays à avoir adopté des mesures concernant l'amortissement accéléré en réponse aux réductions fiscales de M. Trump. Une vingtaine de pays ont préféré réduire le taux d'imposition des sociétés, mentionne Jack Mintz, expert en politique fiscale à l'Université de Calgary.

Les propres calculs de M. Mintz, qui tiennent compte de secteurs



Le ministre des Finances, Bill Morneau, devrait présenter lundi une mise à jour qui exposera les perspectives de l'économie et des finances fédérales. — LA PRESSE CANADIENNE

comme le pétrole et le gaz que le ministère laisse de côté, laissent entendre que le taux d'imposition effectif du Canada sur le capital était un peu plus élevé qu'aux États-Unis avant et après les changements de l'an dernier.

« Le leur était inférieur, affirme-t-il. Mais si c'était vraiment le cas, cela soulève des questions. Pourquoi prôner l'amortissement accéléré ? C'est une mauvaise politique qui génère des distorsions. »

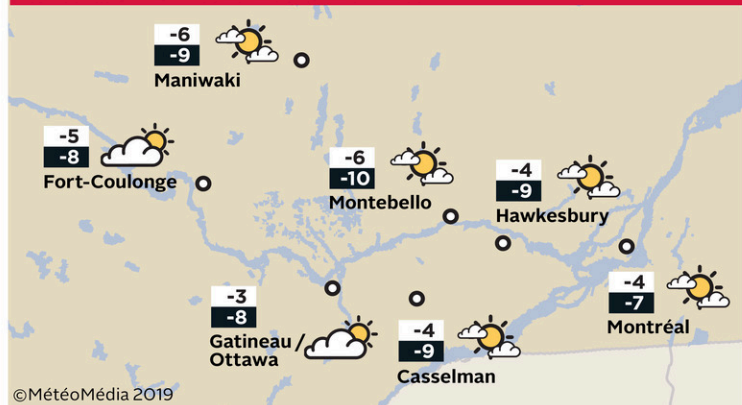
La décision américaine permettant l'annulation immédiate des coûts de certains équipements a été considérée comme la mesure la plus importante par les entreprises indépendantes au sud de la frontière, soutient Dan Kelly, président de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

La réponse du Canada a été un pas dans la bonne direction, ajoute-t-il. Mais les modifications apportées à la taxe sur les petites

entreprises adoptées en 2017, la taxe fédérale sur les émissions de carbone, les augmentations des cotisations au Régime de pension du Canada pour financer ce programme ont nui aux sociétés.

« Tout cela nous a coupé l'herbe sous les pieds, dit M. Kelly. On veut stimuler l'économie d'une main, mais on la freine de l'autre. On peut ainsi comprendre pourquoi cela n'avait pas vraiment fouetté le monde des affaires. »

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. -2
Min. -7

Nuageux avec éclaircies
Précipitations: 30 %
Vents légers

Jeu
Max. -16
Min. -21

Ensoleillé
Précipitations: 10 %
Vents de l'ouest 18 km/h

Mercredi
Max. -5
Min. -21

Averses de neige
Précipitations: 40 %
Vents du nord-ouest 20 km/h

Vendredi
Max. -13
Min. -15

Généralement ensoleillé
Précipitations: 10 %
Vents légers

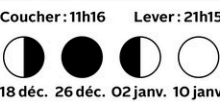
AILLEURS

Cornwall	Beau	-2	-6
Francfort	Averses	10	3
Kennebunkport	Beau	0	-3
Kingston	Variable	0	-4
La Havane	Orages	29	23
Londres	Pluie	10	7
Mont-Tremblant	Beau	-6	-9
New York	Ave neige	1	-1
Orlando	Soleil	28	21
Paris	Pluie	11	10
Québec	Soleil	-8	-9
Saguenay	Beau	-13	-14
Sherbrooke	Soleil	-6	-8
Sudbury	Éclaircies	-3	-15
Toronto	Variable	1	-6
Trois-Rivières	Soleil	-5	-9
Washington	Pluie	6	4

LE SOLEIL



LA LUNE



ALMANACH

Maximum hier	1,0°
Minimum hier	-8,0°
Normale le jour	-4,3°
Normale la nuit	-12,2°
Record max	6,7°/1971
Record min	-21,7°/1970
Précipitations (avant-hier)	
Ce mois-ci	31,2 mm
Ce mois-ci l'an dernier	29,2 mm
Cet hiver	228,4 mm
L'hiver dernier	170,1 mm
1 mm d'eau = environ 1 cm de neige	

VOTRE MÉTÉO PERSONNALISÉE

Recevez vos alertes météo en tout temps où que vous soyez.



les petites annonces 613 562-0222 1-800-267-9555



Du lundi au vendredi de 8 h à 17 h 30 / Courriel: petitesannonces@gcmédias.ca

Toute annonce reçue avant 17 h 30 du lundi au vendredi sera publiée le lendemain. Toute annonce pour publication le lundi devra être reçue avant 17 h 30 le vendredi. Ces heures s'appliquent également pour les annulations, les modifications et les prolongations d'annonces. Veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, veuillez nous aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à 48 heures, soit à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée. Toutes les petites annonces sont payables à l'avance et aucun remboursement ne sera émis pour tout crédit d'annonce de moins de 5,00 \$.

ABONNEMENT

LIVRAISON À DOMICILE: 309,40 \$ pour 52 SEMAINES payable à l'avance, 6,30\$/semaine payable au camelot. 613 562-0555 / 1-800 267-6961. Tous ces tarifs n'incluent pas les taxes. Toute transaction pour le lendemain pour votre abonnement papier doit être reçue avant 14 h du lundi au vendredi et avant 11 h le vendredi pour le samedi.

NÉCROLOGIE: PAGES SUBSÉQUENTES AUX PETITES ANNONCES

IMMOBILIER VENTE

2686 Commerces et bâtisses commerciales à vendre

Édifice à louer pour bureau-commerce, 1,800 pi2 incluant garage-entrepôt, 13 rue Dumas, Gatineau (secteur Hull) 819-777-3877 poste 220

PLUSIEURS propriétés commerciales à vendre ou à louer dans l'Outaouais. Pour infos: Gaston Lemieux, courtier immobilier agréé, 819-773-0666.

Possibilité d'affaire dans l'Outaouais, 2 franchises à vendre, une de nettoyage après-sinistre, et l'autre de construction avec équipement, produits et outillage, appeler après 18h au 819-360-1462

2687 Terrains, terres et fermes à vendre

TERRAINS à vendre, bord de l'eau à St-Sixte, lac privé, bateau sans moteur, idéal pour prétraité, possibilité de financement, 819-665-7361, 819-210-0162, 819-664-0351.

IMMOBILIER LOCATION

2737 Logements à louer Aylmer

1-2-3-4 CHAMBRES, Aylmer/Hull avec balcon, 750\$ et +, sans tapis, prises lav./séch., stat., près arrêt autobus et centre d'achats, André: 819-639-7757.

2738 Logements à louer Gatineau

1 ET 2 chambres, près Promenades, chauffés, éclairés, 2 appareils, buanderie, pas d'animaux, asc. 680\$ et +. 819-561-3324
2 CHAMBRES, spacieux, triplex, style condo, pl. bois, balcon, tranquille, pas de chien, non-fum. 613 324-5828.

2741 Logements à louer Hull

1, 2 ET 3 chambres, Cité-des-Jeunes, 2 appareils, remise, stat., pas d'animaux, 675\$ +. Tél.: 819-328-4845, 819-328-4704.

1 et 2 CHAMBRES en coopérative, 55 ans et +, 545\$ et 595\$, 819 770-0767.

3 CHAMBRES à coucher, sur 2 étages, 2 s/bains, stat. inclus, 2 800\$/mois, entièrement meublé, avec internet et télé. Situé près du parc Jacques Cartier. Vérification de crédit avec Appro-bail. Communiquer avec avec 819-664 5621,

3 CHAMBRES, ch./écl., eau ch., libre 1^{er} janvier, 830\$, 613 912-8770

2761 Chambres à louer

1 CHAMBRE, tout inclus, propre, à partir de 400\$, 819-598-1007.

St-Jospeh Hull, ch./écl., buand., internet, travailleur permanent, 525\$, janv. 819-209-4227

2763 Chalets à louer

CHALET tout équipé, pêche sur glace, près des sentiers fédérés de VTT et motoneige, sentier ski de fond, observation de chevreuils, resto-bar sur place, 819-597-2617

2767 Bureaux et locaux à louer

À LOUER

Locaux et bureaux à Gatineau. Communiquez avec Adrien LeBlanc aux Immeubles E. Tassé: 819-568-5151, poste 6. www.etasse.com

GATINEAU, face Promenades, 46 Savane, 500-1,000 à 3,000 pi2, 819-568-8815

2768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

GATINEAU, près Costco, garage 21'X11' sécuritaire. 240\$/mois. 613-698-8886.

SERVICES ET EXPERTS

2784 Esthétique et coiffure

SALON coiffure à louer existant depuis 30 ans, Gatineau 819 643-5222

2787 Argent à prêter

ATTENTION
PRÊTS 2e hypothèque, aucune évaluation requise, service rapide. 819-773-1440

PRÊTS DE 500\$ sans enquête de crédit. www.creditcourtage.ca 1-866-482-0454

2791 Entretien et travaux domestiques

NETTOYEUR YVON Lavage de tapis, vitres, sofa, etc. Service complet d'entretien d'édifices. 30 ans d'exp., 819-568-5777

2793 Chauffage, électricité, climatisation et plomberie

A LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES PIERRE CHARLEBOIS INC.
Électricité, chauffage, climatisation
À votre service depuis 30 ans
Évaluation gratuite. 819-568-4034

www.ledroit.ca

2795 Réparation, rénovation et construction

FABRICATION d'armoire, vanité, comptoir, et meuble sur mesure, résidentiel et commercial. RBQ: 8279-7648-01, 819-643-0050, projetsrenovations.ca

2796 Toitures

COUVREURS Ray Matte & Fils 30 ans d'exp., estimation gratuite. Toiture: bardeaux d'asphalte, tôle, etc. 819-663-3718

SERVICES PERSONNELS

2819 Messages personnels

100% Adorable belle demoiselle, comblera vos désirs, discret privé, ♥ 819-800-2213 ♥

100% CANDY. Exquise de folie! Privé, discret, propre, accès douche. 9 h à 21h, ♥ 819 931-4226 ♥

DÉLICIEUSE BEAUTÉ

Bonne à croquer, Mélodie: 819 635-8474

FEMME mature, professionnelle, Excellent massage, sensuelle, douche, bcp d'expérience. 8h à 18h, Maureen, 819-246-0958

2819 Messages personnels

MASSAGE INTIME POUR HOMME PAR HOMME, DISCRET, 819 771-0877.

NOUVEAU. Massage de détente, relaxation, je reçois en privé à Gatineau. 438-220-8831

★★★ OCÉANA ★★★
Super massage
179 Prom. du Portage s/sol nous embauchons
819 775-4726

EMPLOIS

2834 Offres d'emploi

CHAUFFEURS classe 5 et 3, pour livraison dans les hôpitaux de l'Outaouais, 16 h à 20 h Contacter M. Pilote au 819 282-0707

2834 Offres d'emploi

CHERCHE ouvrier(e) (framing), minimum 1 an d'exp., avoir outils et une voiture, Ontario, salaire à discuter, 613 266-4063.

CONCIERGE, résident, avec exp., entretien, 2 chambres fournies + salaire, 819-328-4845.

GARDIENNE demandée pour un garçon de 18 ans, durant ses jours de congé, de 8h45 à 17h. Rien à faire. 819-700-1912.

LOISELLE SPORTS GATINEAU INC. recherche
1 Commis aux pièces et
1 Mécanicien pour la marine
PONCTUEL, FIABLE, ENTREGENT,
SOURIANT, qui aime travailler avec le public. Connaissance des véhicules récréatifs/marines un atout.
Apportez votre C.V
au 776 boul. Maloney Est
Par courriel:
rosie@loisellesports.com
ou par télécopieur: 819 669-9812

Les petits bonshommes

16/12/2019

HAGAR DUNOR
TU PEUX DIRE CE QUE TU VEUX AU SUJET DE MA NOURRITURE, MAIS SACHE QU'IL Y A DES GENS QUI MANGE CARRÈMENT DE LA TERRE!
VEUX-TU DIRE QUE J'AI LE CHOIX?

BLONDINETTE
ET PUIS? QU'EN DITES-VOUS?
JE N'AI PAS DE MOTS...
MON DIEU...
CE N'EST PAS PAREIL...
INCROYABLE...
EUH... UNE ÉTOILE, PEUT-ÊTRE...?

BEN
SNAP SNAP
QU'EST-CE QUI SE PASSE?
PARTY DE NOËL DU BUREAU!
TRAVAILLER SEUL CHEZ SOI, C'EST PAS TOUJOURS DRÔLE...

2834 Offres d'emploi

PRÉPOSÉ à l'entretien ménager ou en santé mentale, exp. non requise, jour, soir et nuit, poste temps plein et partiel, formation sur place, 819 595-1708 ou info@residencesmontbleu.com

RECHERCHE plongeur (boss-boy) ou (boss-girl) 20 à 25h sem. vous présenter avec C.V. au **Prasat Thai** 460 Boul. Gréber

RECHERCHE, poseur de système intérieur, spécialisé en charpente de mur extérieur/ mur intérieur/ Gypse/ Plafond/ Plâtrage pour Gratte-ciel (High-rise) dans le secteur d'Ottawa. Travail à la pièce (Piece work). Contacter 613 769-3094

RECHERCHE Tireur de joints pour tour à logement/Highrise (Secteur Ottawa). Travail à la pièce/pièce work
Contacteur Steve: 613-769-3094.

YAM'E recherche cuisinier(e) et hôtesse à temps plein. Se présenter au 130 Gréber (819 561-8787).

VÉHICULES**2851 Automobiles**

1984 CORVETTE, jaune, " gros muffler " bas millage, 14 000\$ ferme. 819-893-4695.

AUTOLOGIK.CA LIQUIDATION

2009 Pontiac G3	1 995\$
2007 VERSA	1 495\$
2006 Chrysler 300	1 895\$
2009 Malibu	1 295\$
22005 ELANTRA	895\$
2003 Tuiburion	1 695\$
2004 Corolla	1 995\$
2006 Canion	1 995\$
2006 Cooper	2 495\$
2003 Sauru Vue	1 495\$
2003 Civic	1 495\$

819 712-2898

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081 www.automobilebrisson.com

FORD Focus 2008, 4 portes automatique 121,000 km, 2 650\$. 819-319-2165

2856 Véhicules demandés

0.000 - 100.000.00\$

Achetons véhicules de tous genres. Fleury Autogroupe, 819-663-5888.

ACHETONS automobiles de 1920 à 2012, \$\$\$ maximum. 819-684-1561.

2859 Motos, VTT et motoneiges

JOYEUSES FÊTES!
JE VOUS ENVOIE LES PENSÉES LES PLUS CHALEUREUSES ET LES MEILLEURS VOEUX POUR UN MERVEILLEUX NOËL ET UNE TRÈS BONNE ANNÉE.

Fermé à partir du 19 décembre 2019 au 6 janvier 2020
www.sportmotothurso.com
819 985-2400

MARCHANDISES**2873 Divers à vendre**

1 À partir de 100\$, pr 4 pneus d'hiver usagés, toutes grandeurs, 7jrs, 819 319-2165

30-06 REMINGTON, POMPE, TÉLESCOPE, ÉTUIE 600\$ 613 324-4550

ISOLANT 2pi X 4pi styromousse bleu ou rose 2, 3, 4 po, 4\$ à 7\$, 819 775-8048.

MATELAS, Farm Mattress + sommier 425\$, sofa + love seat, Grey print, chaise berçante, un petit réfrigérateur Danby Ignis, comme neuf, meilleur offre, 613-834-4890

SPÉCIAL - Tôle neuve galvanisée et prépeinte, différentes longueurs et modèles, fin de ligne, 819-775-8048.

VIVEZ LA TRADITION
Coupez vous-même votre Sapin de Noël à la ferme forestière de Yvon Boucher au 276, Proulx 819 669-3477

2882 Meubles et électroménagers

LAVEUSE et sècheuse Maytag à vendre, 819-776-3650.

2886 Animaux

ÉCURIE À LOUER, places intérieur pour 10 chevaux au 555 ch. St-Thomas. Aussi FOIN disponible. 819 663-6683, cell.: 819 665-8252



Partout où il va, Tiger Woods attire beaucoup d'attention. — AGENCE FRANCE-PRESSE

Tiger Woods au bord des larmes

DOUG FERGUSON
Associated Press

MELBOURNE — Comme sur le parcours du Augusta National au printemps, Tiger Woods a été incapable de contrôler ses émotions, sauf que le contexte était différent.

Le Tournoi des Maîtres, c'était pour lui. Cette fois-ci, c'était pour 11 joueurs – parfois ses coéquipiers sur le terrain, toujours sous sa direction à titre de capitaine – qui ont mené les États-Unis à une autre victoire à la Coupe des Présidents... et Woods au bord des larmes.

Et lorsque le point décisif a été affiché sur le tableau indicateur, dimanche, à Royal Melbourne, Woods a célébré avec quiconque il pouvait trouver, les serrant assez fort dans ses bras pour les empêcher de respirer.

« Chaque fois que vous parvenez à réaliser quelque chose qui est plus grand que nous, en tant qu'individus, c'est tellement plus significatif et tellement plus spécial », a expliqué Woods.

Les Américains ressentait la même chose. Face à un déficit pour la première fois en 16 ans, les membres de la délégation américaine ont suivi la voie que Woods allait tracer. Premier joueur-capitaine en 25 ans, Woods a disputé le premier des 12 matches en simple et a vaincu Abraham Ancer pour sa 27^e victoire à la Coupe des Présidents, un record.

Il venait de donner le ton. Patrick Reed, battu lors de ses trois matches et tellement chahuté parce qu'il avait enfreint un règlement la semaine dernière lors d'un tournoi aux Bahamas – à un point tel que son cadet a bousculé un spectateur et a été tenu à l'écart dimanche –, menait par six trous après les sept premiers trous.

Dustin Johnson, à son premier tournoi depuis le Championnat du circuit à cause d'une opération à un genou, menait par quatre après sept trous.

La performance la plus inspirante est peut-être venue de Tony Finau, dans le deuxième duel. En déficit de quatre trous contre

le Japonais Hideki Matsuyama après dix trous, Finau a gagné les quatre suivants et a permis aux États-Unis de récolter un demi-point, accentuant la pression sur l'équipe Internationale.

Sans même remporter son match, Matt Kuchar a procuré le point décisif, grâce à un roulé de cinq pieds pour un oiselet sur le 17^e vert.

Les deux derniers matches en simple ont pris fin avec des égalités pour un score final de 16-14. Les Américains ont égalé un record de la Coupe des Présidents en gagnant huit des 12 duels en simple.

« C'était vraiment plaisant de faire partie d'une équipe avec Tiger comme capitaine, a déclaré Kuchar. Nous comptons sur quelques-uns des plus grands golfeurs au monde, et lorsqu'il parle, nous écoutons. Je pense que chacun d'entre nous accrochera des photos sur ses murs en disant "Nous avons joué pour et avec Tiger Woods, le plus grand joueur de l'histoire." C'était fantastique. »

Pour l'équipe Internationale, qui espérait mettre fin à une disette de deux décennies, il s'agit d'un revers cruel.

Ernie Els, qui a terminé immédiatement derrière Woods plus souvent que n'importe quel autre golfeur, avait assemblé la plus jeune équipe internationale de l'histoire. Pour la première fois depuis 2003, lors du duel tenu en Afrique du Sud, elle détenait l'avance avant les matches du dimanche.

« J'ai suivi un plan et ça n'a pas fonctionné, mais on est passé vraiment près, a déclaré Els. Si vous comparez notre équipe sur papier à d'autres équipes dans d'autres sports, vous auriez de nous. Mais nous avons offert une belle résistance et nous sommes venus vraiment près de vaincre et de surprendre l'une des plus grandes équipes de golf de tous les temps. »

Els aura probablement une deuxième chance à titre de capitaine de l'équipe Internationale. Woods? On verra. « Nous aurons cette discussion dans le futur, mais pas maintenant. Nous allons savourer celle-ci. »

**EN MÉMOIRE DE**

ANTOINE E. FOURNIER, JOANNE FOURNIER-GOULET ET SUZANNE CHARBONNEAU-FOURNIER



16 DÉCEMBRE 2004



26 JANVIER 2011



14 SEPTEMBRE 2018

Joyeux Noël et bonne année 2020.
Un nouvel arrière-petit-fils est arrivé le 22 juillet, August (Olive) votre famille s'agrandit.
Il y a longtemps que je t'aime jamais je ne t'oublierai. "Love u"

La famille.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	34	21	7	2	4	21	115	86	48	12-1-1-4	9-6-1-0	5-4-1-0	G-1
Buffalo	34	16	11	6	1	15	107	103	39	10-3-2-1	6-8-4-0	5-1-4-0	P-1
Montréal	33	15	12	5	1	13	105	107	36	8-8-3-0	7-4-2-1	4-5-1-0	P-1

SECTION MÉTROPOLITAINE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	34	24	5	3	2	21	125	97	53	9-3-2-2	15-2-1-0	8-1-0-1	G-2
N.Y. Islanders	31	22	7	2	0	20	92	72	46	13-2-1-0	9-5-1-0	6-4-0-0	G-3
Caroline	33	20	11	2	0	18	107	86	42	10-5-0-0	10-6-2-0	6-3-1-0	G-1

QUATRIÈME AS													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Pittsburgh	33	19	10	4	0	17	110	89	42	14-4-2-0	5-6-2-0	7-3-0-0	G-2
Philadelphie	33	17	11	0	5	14	101	99	39	10-2-0-4	7-9-0-1	6-4-0-0	P-3
N.Y. Rangers	32	16	12	2	2	16	103	101	36	8-6-1-1	8-6-1-1	5-3-1-1	P-1
Toronto	34	16	14	2	2	15	110	109	36	7-4-2-2	9-10-0-0	6-4-0-0	G-1
Tampa Bay	31	16	12	3	0	15	110	100	35	8-7-1-0	8-5-2-0	4-5-1-0	P-1
Floride	32	15	12	3	2	12	109	108	35	9-7-2-0	6-5-0-3	3-7-0-0	P-3
Columbus	32	12	14	5	1	12	79	98	30	8-8-1-0	4-6-4-1	3-5-2-0	P-2
Ottawa	33	14	17	1	1	14	90	103	30	9-5-0-0	5-12-1-1	3-6-1-0	G-1
New Jersey	32	10	17	1	4	9	77	115	25	4-7-1-4	6-10-0-0	2-7-0-1	G-1
Detroit	35	9	23	2	1	9	76	136	21	5-12-1-0	4-11-1-1	2-8-0-0	P-1

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	34	20	8	2	2	20	102	93	46	10-4-1-2	10-4-2-1	6-0-0-1	G-2
Colorado	32	21	8	3	0	21	117	86	45	10-3-2-0	11-5-1-0	8-1-1-0	G-2
Winnipeg	33	20	11	1	1	18	101	91	42	10-5-0-1	10-6-1-0	7-2-1-0	G-1

SECTION PACIFIQUE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Arizona	35	19	12	2	2	14	97	84	42	8-8-0-1	11-4-2-1	5-4-0-1	P-1
Vegas	36	18	13	5	0	15	109	103	41	9-6-3-0	9-7-2-0	7-2-1-0	G-2
Edmonton	35	18	13	3	1	16	106	109	40	8-6-3-0	10-7-0-1	3-6-1-0	P-4

QUATRIÈME AS													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	34	19	11	2	2	18	90	80	42	12-4-1-1	7-7-1-1	5-3-1-1	G-1
Calgary	35	18	13	4	0	15	95	104	40	10-4-2-0	8-9-2-0	8-1-1-0	P-1
Minnesota	34	16	13	4	1	15	105	112	37	9-1-2-1	7-12-2-0	7-2-0-1	P-1
Vancouver	34	16	14	3	1	13	110	105	36	8-4-2-1	8-10-1-0	4-6-0-0	P-2
San Jose	35	16	17	1	1	14	96	122	34	10-8-0-0	6-9-1-1	3-6-0-1	G-1
Nashville	31	14	12	3	2	13	102	101	33	9-6-3-1	5-6-0-1	5-3-2-0	P-2
Anaheim	33	14	15	3	1	12	87	97	32	9-7-2-0	5-8-1-1	4-5-0-1	G-1
Chicago	34	13	15	2	4	12	94	110	32	8-7-1-2	5-8-1-2	3-6-0-1	G-1
Los Angeles	35	14	18	2	1	14	90	111	31	10-6-1-0	4-12-1-1	4-5-0-1	G-1

LNH

Samedi 14 décembre

- Columbus 3 Ottawa 4 (P)
- Buffalo 2 N.Y. Islanders 3 (P)
- N.Y. Rangers 3 Anaheim 4 (F)
- Caroline 4 Calgary 0
- Dallas 4 Nashville 1
- Los Angeles 4 Pittsburgh 5 (F)
- Philadelphie 1 Minnesota 4
- Toronto 4 Edmonton 1
- Washington 5 Tampa Bay 2
- Boston 4 Floride 2
- Detroit 2 Montréal 1
- New Jersey 2 Arizona 1
- Chicago 3 St. Louis 4
- Vancouver 2 San Jose 4

Dimanche 15 décembre

- Philadelphie 3 Winnipeg 7
- Los Angeles 4 Detroit 2
- Minnesota 3 Chicago 5
- Vancouver 3 Vegas 6
- Lundi 16 décembre
- Nashville à N.Y. Rangers, 19h.
- Ottawa en Floride, 19h.
- Washington à Columbus, 19h.
- Colorado à St. Louis, 20h.
- Edmonton à Dallas, 20h30.

Mardi 17 décembre

- Los Angeles à Boston, 19h.
- Nashville à N.Y. Islanders, 19h.
- Anaheim à Philadelphie, 19h.
- Ottawa à Tampa Bay, 19h.
- Buffalo à Toronto, 19h.
- Columbus à Detroit, 19h30.
- Caroline à Winnipeg, 20h.
- Pittsburgh à Calgary, 21h.
- Montréal à Vancouver, 22h.
- Minnesota Vegas, 22h.
- Arizona à San Jose, 22h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 15 décembre.

	B	A	Pts
McDavid, Edm	20	37	57
Draisaitl, Edm	20	36	56
Mackinnon, Col	20	30	50
Marchand, Bos	18	32	50
Pastrnak, Bos	28	20	48
Eichel, Buf	23	25	48
Carlson, Was	12	33	45
Panarin, NYR	19	23	42
Kane, Chi	15	22	37
Huberdeau, Flo	11	26	37
Guentzel, Pit	17	19	36
Barkov, Flo	10	26	36
Mathews, Tor	19	15	34
Petterson, Van	13	21	34
Svechnikov, Car	13	21	34
Kucherov, TB	10	24	34
Ovechkin, Was	21	12	33
Teravainen, Car	7	26	33
Scheifele, Win	14	18	32
Kuznetsov, Was	12	20	32
Couture, SJ	11	21	32
Miller, Van	13	18	31
Hamilton, Car	12	19	31
Aho, Car	18	12	30
Olofsson, Buf	14	16	30
Pacioretty, Vegas	13	17	30
Perron, STL	12	18	30
Boeser, Van	11	19	30
Laine, Win	9	21	30
Vrana, Was	15	14	29
Stamkos, TB	13	16	29
Connor, Win	13	16	29
Tatar, Mon	12	17	29

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 15 décembre.

	MJ	B	A	PTS
Tatar	33	12	17	29
Weber	33	10	17	27
Gallagher	33	14	12	26
Danault	33	7	18	25
Domi	33	6	14	20
Armia	31	11	7	18
Petry	33	3	13	16
Drouin	19	7	8	15
Suzuki	33	6	9	15
Lehkonen	33	6	7	13
Chiariot	33	4	7	11
Cousins	27	4	6	10
Thompson	33	2	7	9
Metev	26	3	5	8
Kotkaniemi	22	3	2	5
Weal	25	3	1	4
Byron	19	1	3	4
Reilly	11	0	4	4
Kulak	22	0	2	2
Fleury	27	1	0	1
Hudon	9	0	1	1
Foïl	5	0	1	1
Poehling	6	0	0	0
Leskinen	5	0	0	0
Peca	4	0	0	0
Nilsson	3	0	0	0
Barber	3	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	1310	3	74	1	2,92	,905	
Lindgren	0	0	0	0	0,00	,000	

HOCKEY

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Laval	18	12	4	1	1	93	75	26
The. Mines	16	12	4	0	0	70	50	24
Sorel-Tracy	15	9	5	0	1	51	19	
Riv.-du-Loup	16	8	7	1	0	59	62	17
Jonquière	15	3	8	3	1	56	73	10
St-Georges	16	4	10	2	54	72	10	

Samedi 7 décembre

Sorel-Tracy 1 The. Mines 4

Dimanche 8 décembre

St-Georges 7 Laval 6 (F)

Vendredi 13 décembre

St-Georges 3 The. Mines 5

Riv.-du-Loup 3 Laval 6

Jonquière 4 Sorel-Tracy 7

Samedi 14 décembre

The. Mines 2 Riv.-du-Loup 7

Sorel-Tracy 5 Jonquière 4 (F)

Laval 3 St-Georges 4 (P)

Jeu 19 décembre

St-Georges à Sorel-Tracy, 20h.

Vendredi 20 décembre

The. Mines Riv.-du-Loup, 20h.

Laval à St-Georges, 20h.

Sorel-Tracy à Jonquière, 20h.

Samedi 21 décembre

Jonquière à Theford, 19h

Boeser, Van

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 15 décembre.

	MJ	B	A	PTS
Duclair	33	18	7	25
Pageau	33	16	8	24
Chabot	33	3	18	21
Brown	33	5	15	20
Tkachuk	33	11	8	19
Tierney	33	4	13	17
Ennis	33	8	8	16
Namestnikov	30	7	9	16
Borowiecki	33	2	8	10
Paul	28	3	6	9
Zaitsev	32	0	8	8
White	26	2	5	7
Hainsey	33	1	6	7
Brown	18	1	6	7
Demelo	32	0	6	6
Anisimov	15	4	1	5
Chlapik	18	2	3	5
Ryan	16	1	3	4
Sabourin	11	1	1	2
Brannstrom	23	0	2	2
Abramov	2	1	0	1
Anderson	16	0	1	1
Beaudin	15	0	1	1
Davidsson	6	0	1	



La cycliste gatinoise Ariane Bonhomme, au centre de la photo, a remporté le bronze ce week-end avec ses coéquipières. — COURTOISIE GUY SWARBRICK

Une médaille et un... koala pour terminer 2019

MARTIN COMTOIS
mcomtois@ledroit.com

Ariane Bonhomme a ramené une autre médaille de bronze dans ses bagages. Elle a aussi obtenu un cadeau supplémentaire pour la plus récente troisième place de ses coéquipières et elle la poursuit par équipe.

Les membres de l'équipe canadienne ont reçu un koala en peluche, vendredi, en se pointant sur le podium de la cinquième étape de la Coupe du monde de vélo sur piste à Brisbane, en Australie. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont raflé respectivement l'or et l'argent. Ce n'était pas le premier toutou que la cycliste gatinoise obtenait cet hiver. Elle a aussi terminé

troisième à la même épreuve le week-end précédent à Cambridge, en Nouvelle-Zélande.

«Souvent, je le donne à quelqu'un qui nous a aidés pendant la course, ou même de loin, que ce soit un coach ou un employé», a raconté Bonhomme.

L'heureuse élue pour le koala gris? «Je planifie le donner à la petite fille de notre coach. Ça pourrait être un cadeau de Noël.»

L'athlète âgée de 24 ans était de bonne humeur, même si elle visait un meilleur résultat avec ses amies à Brisbane.

«En position, mais aussi en temps», a précisé Bonhomme, qui fait équipe avec Allison Beveridge, Jasmin Duehring, Georgia Simmerling et Annie Foreman-Mackey.

«Nous sommes certainement déçues de notre performance, mais

nous avons beaucoup appris. Nous sommes vraiment excités de revenir à l'entraînement et de travailler fort. Nous savons que nous avons le potentiel. Il nous reste juste à mettre les pièces du casse-tête ensemble.»

Il reste que ça va quand même bien pour le Canada en piste chez les femmes. La composition officielle de l'équipe en vue des Jeux olympiques devrait être connue au printemps.

La formation canadienne sera une des favorites pour une médaille à Tokyo dans neuf mois.

Ce récent séjour en Australie s'est déroulé dans la nostalgie pour la piste de l'Outaouais.

«Brisbane est vraiment une belle piste. Ça rappelle aussi de beaux souvenirs des Jeux du Commonwealth», a expliqué Ariane Bonhomme, qui avait mis la main sur le bronze à cet événement en 2018.

«Nous sommes certainement déçues de notre performance, mais nous avons beaucoup appris. [...] Nous savons que nous avons le potentiel. Il nous reste juste à mettre les pièces du casse-tête ensemble.»

— Ariane Bonhomme, qui est montée sur le podium de la cinquième étape de la Coupe du monde de vélo sur piste à Brisbane

«J'ai eu la chance aussi de revoir mon ancien entraîneur qui a été une personne clé dans mon développement en tant que cycliste, a-t-elle dit en parlant de Cameron Jennings. Il a quitté le Canada il y a deux ans et demi pour travailler avec l'équipe paracycliste de l'Australie. C'était vraiment spécial de le revoir. Ses athlètes ont battu quatre records du monde dans la dernière semaine!»

Il s'agissait de la dernière course de l'année 2019 pour Bonhomme. Elle prenait la direction de la Nouvelle-Zélande où l'équipe canadienne a établi sa base d'entraînement depuis novembre pour trois mois.

«Beaucoup d'entraînement sous le soleil nous attend», a lancé l'athlète gatinoise, qui ne s'ennuie visiblement pas des flocons de neige.

Un autre produit local se trouve avec elle à l'autre bout du globe.

Vincent De Haître, de Cumberland, faisait partie de la poursuite masculine par équipe du Canada qui a dû se contenter du sixième rang à Brisbane. Le patineur olympique tente de participer maintenant aux Jeux en cyclisme sur piste.

EN BREF

Le GP cycliste de Gatineau disparaît

C'est fini pour le Grand Prix cycliste de Gatineau. L'événement sportif, qui a fêté son 10^e anniversaire l'été dernier, ne sera pas de retour en 2020. La présidente de l'événement, Frédérique Moulin, a confirmé l'information à Radio-Canada, dimanche soir. *Le Droit* avait révélé, au début du mois de novembre, que la survie de cet événement majeur était menacée. M^{me} Moulin parlait alors d'un manque à gagner de 50 000 \$, dans le budget d'exploitation. Elle se donnait jusqu'à la fin de l'année pour trouver de nouvelles sources de financement. L'Union cycliste

internationale (UCI) devra donc retirer l'événement de son calendrier pour 2020. Les épreuves en sol gatinois devaient avoir lieu les 4 et 5 juin prochains.

Collard finaliste à l'Orange Bowl

Un autre tournoi majeur, une autre première dans le livre d'histoire de Mélodie Collard. La Gatinoise âgée de 16 ans a été finaliste de l'Orange Bowl avec sa partenaire Jada Bui dimanche. Le duo canadien s'est incliné de justesse par la marque de 6-3, 7-6 (3), 10-5 dans le match ultime contre un duo des Philippines et de la Biélorussie. Ce titre de vice-championne en Floride va lui permettre d'ajouter 56 points à sa fiche et pourra compenser

une partie de ses 170 points qui vont s'effacer un an après sa finale en simple au Costa Rica en janvier dernier. Avant de participer à l'Orange Bowl où elle s'est inclinée au premier tour en simple face à l'éventuelle demi-finaliste Celia Belle Mohr (France), Collard occupait le 22^e rang mondial. Une victoire en finale dimanche lui aurait procuré 96 points pour l'amener au 17^e rang. Collard est rentré à Gatineau en soirée dimanche après avoir participé à trois tournois en trois semaines. Elle avait amorcé sa tournée avec une finale à Mérida au Mexique où elle a engrangé 300 précieux points. Elle termine avec une autre finale en double. Après quelques semaines de repos, elle attaquera sa prochaine étape à l'Omnium junior de l'Australie en janvier. **LEDROIT**

LOTTO QUÉBEC

RÉSULTATS DU : SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2019

Célébration 2020
Audi A3*
049C608
(non décomposable)

*Le gagnant d'une Audi A3 pourra choisir entre le véhicule ou l'équivalent en argent de 40 000 \$.

LOTTO 649: 09 12 17 23 41 44 03 compl.
Québec 49: 05 36 38 41 45 49 27 compl.

LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ (Numéro complet non décomposable) 47473361-01
Extra 0692162

TOUT-ORNIEN: 01 02 05 06 09 10 13 14 15 16 21 23
Quotidienne: 2 14 3 797 4 1918

LOTTO POKER: 6 8 8 R A
banco Turbo x2

Sprinto: 01 04 07 08 12 19 30 36 38 39 42 43 49 52 54 55 64 67 68 70

LOTTO-D: 2 4 1 1 1 1 3 4
Triplex: 06 12 13 25 41

Astro: Jour - Mois - Année - Signe
09 SEPTEMBRE 72 BÉLIER

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

SKI DE FOND

Sur les traces de sa mère Marie-Odile



MARTIN COMTOIS
mcomtois@ledroit.com

Le nom de sa mère est bien connu dans le monde sportif en Outaouais. Marie-Odile Raymond était devenue une des premières skieuses de fond francophones de la région à participer aux Jeux olympiques.

Ça se passait en 1998 à Nagano. L'athlète originaire d'Aylmer avait terminé notamment 56^e au 30 km.

Vingt et un ans plus tard, Félix-Olivier Moreau grimpe rapidement à son tour dans la hiérarchie du ski de fond au pays. Recrue au sein de l'équipe du centre national d'entraînement Pierre-Harvey, il était de passage ces derniers jours dans le patelin de sa maman.

L'ado de 17 ans, qui habite à Saint-Ferréol-les-Neiges était parmi les quelque 600 participants de la Coupe de la canne de Noël qui s'est conclue dimanche au centre Nakkertok. L'événement accueillait une étape du circuit Nor-Am.

Inscrit chez les moins de 20 ans, Moreau a remporté le bronze samedi au 10 km libre disputé dans la pluie et sur une couche fondante de neige artificielle. Le mercure indiquait deux degrés Celsius durant sa course.

«Nous ne sommes pas habitués à tester nos skis dans ces conditions-là. J'ai l'habitude du moins 15 à moins 20 degrés. C'était différent. Mais c'était pareil pour tout le monde.»

Ce qui détonnait aussi? Moreau a pu skier devant des membres de sa famille. «C'est le *fun*. Je compte aller rendre visite à ma grand-mère, de passer du temps avec elle», a-t-il souligné.

Sa tante Andrée Moreau l'a aussi hébergé durant le week-end.

Quant à sa mère Marie-Odile, elle était retenue à la maison dans la grande région de Québec. «Elle enseigne aux plus jeunes au club de ski du mont Sainte-Anne», a indiqué fiston, qui aspire vivre l'aventure olympique à son tour.

«C'est un objectif à long terme. J'en ai d'autres à court terme.»

Un de ces buts est de participer cet hiver aux championnats du monde juniors en Allemagne.

«C'est un beau défi. C'est ma première année dans cette catégorie, a-t-il noté.

«C'est une grosse année pour moi. Je suis rentré au cégep. J'ai aussi changé d'équipe en me joignant au centre national. Nous nous entraînons plus souvent. Nous sommes mieux encadrés.»

Félix-Olivier Moreau tournera bientôt la dernière page du calendrier 2019. Une année fertile en émotions et en réalisations assez impressionnantes.

On l'a vu porter les couleurs de l'équipe canadienne au Tour de l'Abitibi. Parce que le jeune homme excelle aussi sur deux roues en cyclisme et en vélo de montagne.

Ça explique la vingtaine de médailles qu'il a récoltées dans les dernières années aux Jeux du Québec.

Exceller dans plusieurs sports constitue une source de fierté chez lui. «Le ski de fond est un sport à développement tardif. Je suis jeune.



Félix-Olivier Moreau a remporté le bronze samedi au 10 km libre. — COURTOISIE, ROB SMITH

C'est donc important pour moi d'être un athlète complet et multidisciplinaire», a-t-il dit.

Bouger sans arrêt fait partie de son quotidien. C'est lui qui le dit sans détour.

«À l'école, je suis un hyperactif. Le sport m'aide à me valoriser, à me garder éveillé.»

On le devine. Ses parents en ont eu plein les bras durant son enfance.

«Je n'étais pas du monde à la maison! C'est pour ça que ma mère et mon père m'ont initié aux sports à un très jeune âge.»

Quoi d'autre retient-on de cette fin de semaine du circuit Nor-Am en Outaouais? Que les skieurs locaux sont déjà en grande forme en ce début de saison.

Katherine Stewart-Jones, de Chelsea, a gagné trois fois l'or

en autant de courses chez les femmes. Laura Leclair, elle, a notamment pris le deuxième rang au 5 km libre.

Le Hullois Antoine Cyr, a récolté l'argent au sprint, l'or au 10 km libre et le bronze au 10 km classique.

Magalie Daoust, Luke Allan et Mats Halvorsen font partie notamment des autres médaillés de l'Outaouais.

Fin de l'incroyable séquence de Blondin

Deuxième avec ses coéquipières à la poursuite par équipe à Nagano

MARTIN COMTOIS
mcomtois@ledroit.com

Toute bonne chose a une fin. La séquence dorée de la patineuse de vitesse Ivania Blondin s'est arrêtée à cinq, dimanche matin, à la Coupe du monde sur longue piste de Nagano.

Ses coéquipières Isabelle Weidemann, Valérie Maltais et elle ont dû se contenter de la médaille d'argent à la poursuite par équipe féminine, étant doublées par le

trio japonais, au grand plaisir de la foule asiatique. «Nous avons quand même été très rapides. C'était notre meilleur temps depuis que nous patinons ensemble», a souligné Blondin, qui avait monté sur la première marche du podium à ses cinq courses précédentes en Coupe du monde.

L'athlète franco-ontarienne d'Ottawa avait remporté le 3000 m, la veille, de même que le départ groupé vendredi.

Le week-end précédent à Nour-sultan au Kazakhstan, on l'avait

vu triompher au 1500 m, 5000 m de même qu'à la poursuite. C'est sans oublier les deux records de piste qu'elle s'est offerte.

Déçue que l'or lui ait échappé cette fois-ci en ce dimanche?

«Nous avons peut-être terminé deuxièmes aujourd'hui, mais nous sommes maintenant assurées de terminer premières au classement de la Coupe du monde à la poursuite», a noté Blondin avec justesse au bout du fil.

La patineuse âgée de 29 ans connaît le meilleur début de saison de sa longue carrière sur le circuit de la Coupe du monde. Cet arrêt au Japon était sa dernière sortie avant la période des Fêtes. Ivania Blondin a gagné 10

médailles, dont six d'or, en quatre étapes de la Coupe du monde cet hiver. Un retour au pays l'attend dans les prochains jours, question de refaire le plein d'énergie et rendre peut-être visite au père Noël. «Je ne sais pas ce que je veux encore», lance en riant la double Olympienne.

Cette pause fera du bien car sa machine bien huilée devra être repartie dès le début de la nouvelle année.

Les sélections de l'équipe nationale l'attendent, tout comme la cinquième étape de la Coupe du monde à Calgary, des championnats du monde à Salt Lake City et Hamar de même que la finale

de la Coupe du monde à Heerenveen. À cela s'ajoutent deux camps d'entraînements, dont un loin de la glace au Mexique.

Tout ça en l'espace de 10 semaines.

«Nous allons faire du cyclisme au Mexique. J'avais fait ça plus tôt cette saison avec Isabelle et Valérie. Nous avons eu beaucoup de plaisir. Et ça nous avait beaucoup aidées», souligne Ivania Blondin, qui n'a nullement l'intention de changer une formule gagnante.

Cette dernière dispute en ce moment sa dixième saison au sein de l'équipe nationale senior. Elle était déménagée à Calgary en 2010 afin de faire le saut en longue piste après une carrière en courte piste.

McQuaid et Bourret échangés, un attaquant d'Orléans arrive

En danger de rater les séries pour la première fois depuis 1984, le directeur des opérations hockey des Olympiques a procédé à ses deux premières transactions officielles à l'ouverture des marchés dimanche, mais pour l'instant, Alain Sear n'a pas posé de geste draconien pour améliorer son club.

Il a bien fait l'acquisition de l'attaquant Tyler Boivin des Tigres de Victoriaville en retour d'un choix de neuvième ronde, mais à 19 ans, ce dernier n'a que neuf points en 71 matches en carrière dans la LHJMQ. Natif d'Orléans, il va toutefois amener une

dimension manquante sur les deux derniers trios des Olympiques. Boivin est un joueur tenace et il travaille avec acharnement. La petite peste de 5'10" et 182 livres n'est pas toujours facile à affronter. Qui plus est, il a été coéquipier de Kieran Craig chez les Hawks de Hawkesbury il y a deux ans.

Ralenti par une mononucléose cette saison, Boivin a été limité à un point en 11 matches chez les Tigres. Il sera à l'essai à Gatineau pour six matches. Si les Olympiques ne conservent pas ses services, ils vont récupérer leur choix de neuvième ronde.

Boivin aura donc l'occasion de jouer pour le club de sa région au retour des Fêtes, tout comme Chris McQuaid, échangé chez lui à Charlottetown. Officieusement, les Islanders ont versé un choix de sixième ronde aux Olympiques pour leur soutirer le défenseur de 19 ans. En réalité, les Gatinois vont recevoir des choix de quatrième et cinquième rondes lorsque les Islanders les auront en main à la prochaine séance de sélection. McQuaid avait récolté cinq points en 28 matches à Gatineau cette saison. Sear avait versé des choix de deuxième et troisième

rondes pour l'obtenir des Huskies de Rouyn-Noranda il y a deux ans.

Enfin, Sear a pu obtenir un choix de 10e ronde pour Olivier Bourret qu'il a expédié à Rimouski même s'il avait été retourné à la maison il y a deux semaines. Fidèle à sa parole, Sear n'a finalement pas échangé le gardien Creed Jones. Selon les informations du *Droit*, il était la cible numéro un des Wildcats de Moncton, mais ils se sont finalement tournés vers Dakota Lund-Cornish du Drakkar pour aller chercher un adjoint à Olivier Rodrigue. **JEAN-FRANÇOIS PLANTE, LE DROIT**

Une pause de défaites

JEAN-FRANÇOIS PLANTE

jfplante@ledroit.com

Le congé de Noël ne pouvait pas arriver assez rapidement pour les joueurs des Olympiques de Gatineau.

Samedi soir, au centre Robert-Guertin, ils ont encaissé un douzième revers de suite. Comme dans leurs trois dernières défaites de la semaine, ils détenaient l'avance après deux périodes.

Le scénario s'est toutefois répété en fin de match quand Isiah Campbell a profité d'un avantage numérique pour marquer le but de la victoire avec 2:59 à écouler sur une passe du joueur favori de l'équipe visiteuse, Xavier Simoneau.

Les Gatinois (7-23-3) vont ainsi passer Noël au 17e rang du classement général de la LHJMQ, à 10 points des Remparts de Québec au 16e échelon. Malgré une avance de 2-0 acquise en première période sur des buts de Charles-Antoine Roy et Émile Hegarty-Aubin, les Olympiques ont vu les Voltigeurs (21-13-0) quitter le « Vieux Bob » avec une victoire de 4-3. Campbell a déjoué Rémi Poirier deux fois. Brandon Skubel et Jacob Dion ont aussi participé à la remontée des Voltigeurs, l'équipe surprise de la première moitié de saison. Comme les Olympiques, ils sont aussi en reconstruction.

Xavier Simoneau a fourni trois passes dans la victoire devant ses proches de St-André-Avellin.

Métis Roelens avait momentanément créé l'égalité avec six minutes à jouer pour redonner espoir aux quelque 800-900 spectateurs présents sur la foule annoncée à 1571, mais des punitions tardives à quelques vétérans ont coûté le match aux Gatinois.

«La tendance de notre troisième période commence à être frustrante. En troisième, les Voltigeurs ont compté dès la 11e seconde.



Les Olympiques ont perdu un 12^e match de suite samedi soir au centre Robert-Guertin. Comme dans les trois derniers duels de la semaine, ils ont laissé filer une avance après deux périodes avant de s'incliner. Est-ce que l'entraîneur-chef Éric Landry aurait dirigé son dernier match? — ÉTIENNE RANGER, ARCHIVES LE DROIT

Dans la position où nous sommes présentement, c'est sûr que ça nous affecte mentalement. Nous essayons de rester compétitifs, mais ce n'est vraiment pas facile», a expliqué le capitaine Charles-Antoine Roy avant de rentrer à la maison pour les 10 prochains jours.

Les Olympiques sont au cœur d'une deuxième séquence de plus de 10 défaites de suite. Dans la tourmente, il est permis de se demander si l'entraîneur-chef Éric Landry sera de retour après Noël. Qui sait? Le directeur des opérations hockey, qui a eu droit à quelques cris dérisoires des partisans à la 10e minute de chaque

période, pourrait aussi être forcé à quitter ses fonctions après une réunion extraordinaire entre les 10 actionnaires du club, qui a été repoussée à mardi prochain.

Au moins quatre actionnaires ont ouvertement exigé le départ d'Alain Sear la semaine dernière. Ce dernier n'était pas au match à Guertin samedi. Dimanche, le président du club, Martin Lacasse, a envoyé un communiqué de presse où il a annoncé la tenue d'une enquête interne en attendant la rencontre de mardi.

«À la suite des récentes informations publiées sur la gestion administrative des Olympiques, les actionnaires de l'équipe tiendront

leur assemblée extraordinaire mardi afin de statuer sur la situation. L'organisation mène présentement une enquête interne et communiquera toute décision pertinente par la suite aux représentants des médias.»

Lorsqu'on a demandé au capitaine si les joueurs souhaitaient un électrochoc afin d'amorcer la deuxième moitié de saison du bon pied, Charles-Antoine Roy a répondu en véritable leader.

«Ce qui se passe en haut, ça ne nous appartient pas. Ce sont des choses qui doivent se régler entre propriétaires. Les joueurs ont tous hâte au congé. Après 12 défaites, ce que je souhaite, c'est

que les joueurs prennent le temps de décrocher complètement et de penser à autre chose que le hockey. À un moment donné, c'est épuisant. Je veux que les joueurs reviennent avec un état d'esprit gagnant. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre 10-12 matches à nouveau.»

Enfin, Roy a assuré que les joueurs demeureraient unis malgré toutes les distractions intérieures et extérieures.

«Nous nous entendons bien ensemble et c'est ce qui est surprenant dans tout ça. Nous avons une bonne chimie entre joueurs et nous voulons tous rester ici et gagner ensemble.»

Dixième victoire de suite pour les 67's

À leur dernier match à la Place TD avant Noël, les 67's d'Ottawa ont explosé avec cinq buts consécutifs à partir de la deuxième période pour signer une 10e victoire consécutive en disposant facilement des Colts de Barrie par la marque de 7-2 samedi après-midi.

Jack Quinn a dirigé l'attaque des 67's (23-6-0) avec deux buts spectaculaires. Marco Rossi a ajouté un but et deux passes. Le défenseur Noel Hoefenmayer a aussi fourni trois passes dans la victoire. Il mène tous les défenseurs de la LHO avec 41 points en 29 matches.

Yanic Crête, Joseph Garreffa, Mitchell Hoelscher et Austen Keating ont été les autres marqueurs des hommes de Mario Duhamel, qui prend le relais d'André Tourigny pendant ce celui-ci est avec Équipe Canada junior.

Les Ottavians ont salué le retour du défenseur franco-ontarien Merrick Rippon dans cet affrontement contre les Colts (13-13-2). Il a amassé une passe à son premier match depuis le 11 octobre. Ranvir Gill-Shane, une recrue de 16 ans rappelée des Sénateurs d'Ottawa junior A, a quant à lui disputé un premier match en carrière dans la Ligue de l'Ontario. Il a complété son match avec un différentiel de +3.

Cédric Andrieu a repoussé 25 tirs devant le filet des vainqueurs. Les 67's vont disputer un dernier match avant la pause de Noël vendredi soir prochain à Oshawa.

JEAN-FRANÇOIS PLANTE, LE DROIT

► CROSBY JOUE AU PÈRE NOËL



HALIFAX — Un des grands joueurs de hockey de la planète a fait un don de plusieurs équipements à des programmes de la Nouvelle-Écosse qui encadrent de jeunes joueurs n'ayant pas un accès facile au sport. Sidney Crosby a récemment fait équipe avec son commanditaire et fabricant d'articles de hockey CCM pour annoncer un don de 87 équipements à des participants de trois programmes gérés par Hockey Nouvelle-Écosse. Les programmes font la promotion de l'inclusion au hockey pour les jeunes noirs, les joueuses autochtones et les nouveaux Canadiens. Amy Walsh, directrice générale de Hockey Nouvelle-Écosse, a déclaré que le don était le résultat d'une conversation avec l'agent de Crosby, ses parents et sa fondation caritative. « Il s'agit vraiment de donner accès à des enfants qui ne sont habituellement pas en mesure d'avoir les fonds nécessaires pour jouer au hockey, a mentionné Walsh. Ironiquement, le nombre 87 était exactement celui nécessaire aux besoins des trois programmes. » — LA PRESSE CANADIENNE

Peu de marge de manœuvre pour le Canadien

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
La Presse canadienne

MONTREAL — Malgré quelques hauts et un énorme bas jusqu'ici cette saison, le Canadien de Montréal s'est envolé pour son voyage du temps des Fêtes dans une position qui lui permettrait de participer aux séries éliminatoires.

Cette position demeure toutefois extrêmement précaire. Il n'y a que quatre points d'écart entre le deuxième et le sixième rang de la section Atlantique et seulement un point séparerait le Canadien

(15-12-6) au troisième rang des Panthers de la Floride au sixième rang.

Dans une telle situation, le Tricolore ne peut se permettre une glissade au cours de sa séquence de sept matches à l'étranger.

« Nous ne sommes pas dans une mauvaise position, mais nous sommes conscients qu'éventuellement, il va y avoir une équipe dans le groupe qui va prendre le dessus. J'espère que ce sera nous », a dit l'entraîneur-chef Claude Julien après le revers de 2-1 du Canadien face aux Red Wings de Detroit, samedi.

« C'est une vraie bataille chaque soir, a-t-il enchaîné. Le classement

change constamment. Si nous n'arrivons pas à gagner avec constance, nous allons glisser. (...) Chaque soir est un soir important. Chaque victoire est une grosse victoire. »

Depuis la saison écourtée par un lock-out en 2012-13, le Canadien a obtenu des résultats en dents de scie lors de son voyage du temps des Fêtes.

Il a brillé en 2014-15 avec une fiche parfaite de 5-0, mais a aussi connu des voyages difficiles en 2015-16 (2-6) et en 2017-18 (2-5). L'hiver dernier, le Tricolore s'en est bien sorti, avec un dossier de 4-2.

Cette année, le Canadien traversera le pays avant le congé de Noël, puis se rendra dans le Sud-Est des États-Unis entre Noël et le Jour de l'An.

Lors de chacune des trois dernières saisons, le Canadien a présenté un dossier de 2-1 face aux formations de l'Alberta et de Vancouver.

« Ce sont des endroits où nous avons connu des ennuis dans le passé, a souligné l'attaquant

Brendan Gallagher, qui est le joueur avec le plus d'ancienneté chez le Canadien après Carey Price. Il sera important de jouer notre meilleur hockey, de trouver un moyen d'enregistrer des points. »

« C'est un nouveau défi et ça commence mardi à Vancouver. Nous voulons bien sûr commencer le voyage du bon pied contre une équipe qui joue du très bon hockey cette saison. »

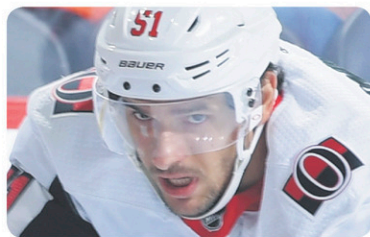
Le sort du Canadien pourrait être un peu plus précis quand les joueurs se présenteront au Centre Bell pour une première fois en 2020 le 2 janvier prochain.

« Il est indéniable que nous avons connu des hauts et des bas jusqu'ici, mais c'est une longue saison et il y a encore beaucoup de chemin à faire, a rappelé Gallagher. Nous devons éviter de connaître une longue série de défaites comme celle de huit, il y a quelques semaines. Si vous n'amassez pas de points pendant quelques jours, c'est ça qui va vous faire mal. »



Les 67's d'Ottawa ont salué le retour du défenseur franco-ontarien Merrick Rippon contre les Colts.

— MARTIN ROY, ARCHIVES LE DROIT



CHIFFRE DU JOUR

1 Passe pour Artem Anisimov cette saison après la mention d'assistance obtenue sur le deuxième but d'Anthony Duclair samedi. Il a quatre buts.



JOUR DE MATCH

Où : 19 h au BB&T Center Télé : RDS, TSN5
Radio : 94,5 Unique FM, TSN 1200

N'ayant pas perdu en temps réglementaire à leurs trois dernières sorties (2-0-1), les Sénateurs disputent leurs deux prochains matches en Floride, où ils ont traditionnellement connu du succès.



FACE À FACE

Jonathan Huberdeau contre Anthony Duclair

Sans faire trop de bruit, l'attaquant des Panthers connaît une excellente campagne avec ses 37 points (12 buts). Duclair est en feu avec ses huit buts à ses cinq dernières sorties.



À L'INFIRMERIE

Endolori, le défenseur Nikita Zaitsev a eu congé d'entraînement dimanche, mais il pourrait affronter les Panthers. Craig Anderson demeure au rancart. Chez les Panthers, l'état d'Aleksander Barkov est évalué au jour le jour.

Wendell Duclair n'a jamais douté



MARC BRASSARD
mbrassard@ledroit.com

Avant même qu'ils atterrissent en Floride samedi soir, le voyage des pères des Sénateurs d'Ottawa était déjà mémorable pour Wendell Duclair.

C'est son premier, alors qu'un périple du genre prévu en Arizona a été annulé pour lui vu que son fils Anthony a été rétrogradé dans la Ligue américaine deux jours avant le départ, tandis que l'an dernier, les Blue Jackets de Columbus ont organisé un voyage pour les mères plutôt que les pères.

Ces contretemps lui semblaient bien lointains samedi au Centre Canadian Tire quand son rejeton y est allé d'un tour du chapeau, incluant le but gagnant en prolongation, dans un gain de 4-3 contre les Blue Jackets. En prime, c'était sous les yeux de l'entraîneur John Tortorella, celui qui avait dit : « Je ne sais pas s'il sait comment jouer » en février dernier lors d'un passage à Montréal, peu avant l'échange qui l'a amené dans la capitale.

« C'est son troisième tour du chapeau et c'est le premier auquel j'assiste. Je suis très content de voir ça. C'est le *fun* que ce soit contre son ancien club... C'est bon, il a pris beaucoup de confiance en lui cette saison », a-t-il confié au *Droit*, rencontré dans le couloir attenant au vestiaire où Duclair fils venait de commenter sa performance.

Comme tous les parents de hockeyeurs qui atteignent la LNH, Wendell Duclair a eu son gros mot à dire pour aider son fils à atteindre ce niveau de jeu, le mettant sur patins dès l'âge de deux ans et lui payant d'innombrables leçons de patinage en puissance ou avec des préparateurs physiques au fil de ses

années formatives. La famille a également déménagé pour qu'il joue avec une meilleure formation mid-get AAA, les Lions du Lac St-Louis.

Alors qu'il lui a aussi fait essayer d'autres sports comme le soccer et le football (il est un ancien joueur de football lui-même, et son frère Farell a joué dans la LCF à Calgary), le père a reconnu rapidement le talent pour le hockey de son fils. « Plus que du talent, il avait l'amour du hockey, il adorait ça », dit-il.

Dans un reportage de *L'Actualité* concernant les coûts élevés au hockey, Wendell avait déclaré après sa sélection en troisième ronde du repêchage de 2013 par les Rangers de New York qu'Anthony « a assez de talent pour être admis un jour au Temple de la renommée ».

Quand il est passé des Rangers aux Coyotes, puis que les Blackhawks ont abandonné dans son cas après une saison et qu'il s'est retrouvé à Columbus, puis à Ottawa, le père n'a jamais douté qu'il débloquerait éventuellement.

« Moi, je n'ai pas eu peur. Quand Chicago l'a laissé partir, on savait qu'il aurait un autre contrat. On croyait en lui, on croyait en son talent et on savait qu'il était capable. C'était juste une question de comprendre comment ça fonctionne, puis ensuite de rentrer dans le moule et se donner à 100 %, relate-t-il. Nous [la famille], quand il appelait pendant la saison ou qu'on passait du temps ensemble l'été, on ne parlait pas de hockey en tant que tel. On restait toujours positif et on parlait de sa personne. La maturité, ce n'est pas une question de hockey, c'est une question personnelle. Il comprend qu'il a des responsabilités envers l'entreprise qui l'a embauché. Aujourd'hui, c'est Ottawa qui récolte les bienfaits. »

Auteur de huit buts à ses cinq derniers matches, Duclair en totalise maintenant 18, à deux de son sommet en carrière obtenu à sa saison recrue en Arizona.



Anthony Duclair célèbre avec Jean-Gabriel Pageau après avoir donné la victoire aux Sénateurs, samedi. Ci-contre, Wendell Duclair avec son fils. — LA PRESSE CANADIENNE



MARC BRASSARD, LE DROIT

Un tir sur réception amélioré

Anthony Duclair a compté deux de ses trois buts sur des tirs sur réception samedi, incluant celui de la victoire en prolongation, un but tout québécois sur des passes de Thomas Chabot et Jean-Gabriel Pageau en avantage numérique. L'entraîneur-chef D.J. Smith obtient du crédit pour l'explosion de Duclair cette saison, ce dernier disant après le match que lorsqu'il commet une erreur, « je

retourne sur la glace à la présence suivante, et je peux prouver que ça n'arrivera pas à nouveau, alors que parfois par le passé, j'étais collé au banc si je faisais une erreur ». Smith prend aussi du temps à la fin de plusieurs entraînements pour faire des passes à ses joueurs, dont Duclair, qui prennent des tirs sur réception. « C'est une question de répétitions. Quand j'étais rappelé dans la LNH comme 8^e

défenseur, je regardais les bons joueurs comme Steve Thomas, Joe Sakic, Rob Blake, tous ces gars-là, ils lançaient 50 ou 60 fois sous la barre. Si tu lances assez, tu vas devenir plus à l'aise lors des matches. S'il [Duclair] peut continuer à prendre des tirs dans les coins comme [samedi], ça va aider notre jeu de puissance », a souligné Smith.

MARC BRASSARD, LE DROIT

Les Texans ont raison des Titans 24-21

NASHVILLE — Les Texans de Houston se sont placés en bonne position dans la course pour le titre de la section Sud de l'Association Américaine, battant les Titans du Tennessee 24-21, dimanche.

Les Texans, qui sont champions en titre de la section Sud, tentent de terminer au premier rang pour une quatrième fois en six saisons sous la tutelle de l'entraîneur-chef Bill O'Brien. Les Titans n'ont pas remporté le titre depuis 2008.

Ka'imi Fairbairn a réussi un placement de 29 verges alors qu'il restait 3:26 à écouler au match et ce sont les trois points qui ont fait la différence.

Les Texans (9-5) ont presque laissé filer une avance de 14-0 à la demie. Deshaun Watson a lancé deux passes de touché et pour des gains de 243 verges, mais il a aussi été victime de deux interceptions à l'intérieur de la ligne de un adverse.

Les Titans (8-6) ont vu leur séquence de quatre victoires prendre fin et ils n'ont subi

qu'une deuxième défaite à leurs sept dernières sorties. Ils devront maintenant gagner leurs deux derniers matches pour participer aux séries pour une deuxième fois en trois ans.

La troupe du Tennessee a dominé les Texans 432 à 374 au total des verges. Tannehill a inscrit un touché à la suite d'une course d'une verge et il a été victime d'une interception à la ligne des buts. Derrick Henry n'a pas amassé 100 verges au sol pour une première fois en cinq matches, terminant la rencontre avec 86 verges en 21 portées. **AP**



Les partisans d'Oakland ont dû dire au revoir à leur équipe dans la défaite, dimanche. Les Raiders ont eu deux occasions de se sauver avec la victoire en fin de match, mais les deux passes du désespoir de Derek Carr n'ont pas trouvé preneur. **ASSOCIATED PRESS**

Les Jaguars gâchent le dernier match des Raiders au Coliseum

JOSH DUBOW
Associated Press

OAKLAND — Les partisans des Raiders se sont rendus au Oakland Coliseum pour une toute dernière fois en espérant pouvoir célébrer. Gardner Minshew et les Jaguars de Jacksonville leur réservaient une tout autre surprise.

Minshew a lancé deux passes de touché à Chris Conley lors des six dernières minutes du match et les Jaguars de Jacksonville ont gâché le dernier match des Raiders d'Oakland au Coliseum en l'emportant 20-16, dimanche.

« Ce fut définitivement l'une des expériences les plus extraordinaires de jouer un dernier match ici, a lancé Minshew. J'ai probablement vu plus de doigts d'honneur

aujourd'hui que dans ma vie au complet. (Les partisans) ont passé du bon temps. C'était plaisant de ruiner le spectacle pour eux. »

Les Raiders (7-7) ont pris les devants 16-3 et semblaient se diriger vers une belle victoire avant de s'effondrer dans les dernières minutes pour mettre un terme à une journée déjà sombre à Oakland.

Les Jaguars (5-9) ont parcouru 79 verges pour réduire l'écart à 16-13 quand Minshew a lancé une passe de touché de six verges à Conley.

Les Raiders ont tenté d'écouler toutes les secondes restantes et ils ont obtenu deux premiers essais grâce à Josh Jacobs et Derek Carr. Carr a toutefois glissé hors ligne avec 2:05 à jouer, permettant aux Jaguars d'économiser un temps d'arrêt.

« J'étais très très surpris, a déclaré Carr à propos de la décision. C'est

l'une des (décisions) les plus surprenantes de ma vie pour être honnête. Je crois que je conçois la règle différemment il faut croire. »

La formation d'Oakland a ensuite reçu une pénalité pour avoir retardé le match et Tyrell Williams a échappé une passe en troisième essai. Finalement, Daniel Carlson a raté un placement de 50 verges et un autre de 45 verges, après avoir obtenu une deuxième tentative en raison d'une pénalité à Parry Nickerson.

« Je suis habitué de jouer à Kansas City et j'ai joué à Oakland aussi. Cette organisation a une histoire riche et il y a beaucoup de souvenirs reliés à ce stade, a raconté Conley. De faire partie de ce dernier match joué ici, mais aussi de s'en sortir avec la victoire, c'est une histoire que je vais pouvoir raconter à mes enfants un jour. Un grand sentiment de fierté. »

Minshew et les Jaguars ont repris le ballon et ils ont remonté le terrain. Le quart a repéré Conley dans la zone des buts pour un majeur de quatre verges avec 31 secondes à jouer.

Les Raiders ont eu deux dernières occasions de se sauver avec la victoire, mais les deux passes du désespoir de Carr n'ont pas trouvé preneur.

Quelques partisans frustrés ont lancé des objets sur le terrain alors que la majorité est restée assise en silence dans les gradins pour le dernier de 327 matches disputés au Coliseum.

« C'est déchirant, a soutenu Erik Harris. En marchant dans le stade, tu vois des gens en pleurs et des trucs comme ça. Malheureusement, nous n'avons pas été en mesure de remporter le match pour eux et leur donner une fin heureuse. »

L'événement

Ça va chauffer

HYUNDAI

0% location* ou financement^o
sur les modèles sélectionnés.

500\$ en crédit pour pneus d'hiver^o
sur les Elantra, Tucson, Santa Fe 2020 et autres modèles sélectionnés.

90 jours sans paiement[^]
sur tous les modèles.

*Basé sur la fréquence des paiements mensuels. Sur le financement promotionnel de l'achat de nouveaux véhicules Hyundai, à l'exception de l'acompte, si applicable. ^^ Des restrictions s'appliquent.



+ 500\$ en boni de fin d'année^o
sur les véhicules en stock sélectionnés.
Jusqu'au 2 janvier seulement!



SANTA FE 2020
2,4L Essential à trac. av.

Louez à **75\$** pour /sem. (208 semaines)

48 mois* avec acompte de 2 195\$

#Prix au comptant: **30 724\$**



Volant chauffant gainé de cuir



Sièges avant chauffants



Rétroviseurs dégivrants

GARANTIE 5 ANS*

Garantie globale limitée : 5 ans/100 000 km

TUCSON 2020 2,0L Essential à trac. av.

Louez à **70\$** pour /sem. (208 semaines)

48 mois* avec acompte de 1 995\$

#Prix au comptant: **27 424\$**



Sièges avant chauffants



Rétroviseurs dégivrants

OU OBTENEZ LE 2,0L Preferred à trac. av.

POUR **4\$** DE PLUS PAR SEMAINE*

#Prix au comptant: **29 624\$**



Volant chauffant gainé de cuir



Alerte de collision dans l'angle mort avec assistance au changement de voie



Sièges arrière chauffants

GARANTIE 5 ANS*

Garantie globale limitée : 5 ans/100 000 km

ELANTRA 2020 Essential manuelle

Louez à **40\$** pour /sem. (261 semaines)

60 mois* avec acompte de 1 995\$

#Prix au comptant: **18 424\$**



Sièges avant chauffants



Rétroviseurs dégivrants

OU OBTENEZ LA Preferred automatique

POUR **7\$** DE PLUS PAR SEMAINE*

#Prix au comptant: **20 874\$**



Volant chauffant gainé de cuir



Alerte de collision d'angle mort avec alerte de collision transversale arrière



Écran tactile couleur de 7 po avec Android Auto[™] et Apple CarPlay[™]

hyundaicanada.com

HYUNDAI
OPTIM-ACHAT
LE PROCESSUS D'ACQUISITION AMÉLIORÉ

HYUNDAI

*Offres de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour les nouveaux modèles en stock : Elantra 2020 Essential manuelle / Elantra 2020 Preferred Auto / Tucson 2020 2,0L Essential à traction avant / Tucson 2020 2,0L Preferred à traction avant / Santa Fe 2020 2,4L Essential à traction avant à un taux annuel de 0% / 1,49% / 1,49% / 1,99% / 1,99% / 1,49%. Obligation totale de 8 902 \$ / 12 283 \$ / 14 320 \$ / 16 647 \$ / 17 871 \$ / 156 / 261 / 261 / 208 / 208 versements hebdomadaires de 45 \$ / 40 \$ / 47 \$ / 70 \$ / 74 \$ / 75 \$ pendant 36 / 60 / 60 / 48 / 48 mois sur contrat de location à montant fixe. Comptant initial de 1 895 \$ / 1 995 \$ / 1 995 \$ / 1 995 \$ / 2 195 \$ et paiement de la première mensualité requis. L'offre ne peut pas être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Bail sur 16 000 km par an; 12¢ par kilomètre excédentaire. L'offre de location inclut les frais de livraison et de destination de 1 710 \$ / 1 710 \$ / 1 710 \$ / 1 810 \$ / 1 810 \$ ainsi que les frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur) sur les modèles dotés d'un climatiseur. Frais d'assurance, du RDPRM et taxes applicables en sus. Offres de financement à l'achat sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour une Elantra 2020 Essential manuelle à un taux annuel de 0% pour une obligation totale de 18 424 \$, 261 versements hebdomadaires de 71 \$ pour 60 mois. Comptant initial requis de 0 \$. Frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur) sur les modèles dotés d'un climatiseur et frais de livraison et de destination de 1 710 \$ inclus. Frais d'assurance, du RDPRM (maximum 76 \$) et taxes applicables en sus. Offres de financement à l'achat et payables au moment de la livraison. Prix au comptant de 18 424 \$ / 20 874 \$ / 27 424 \$ / 30 724 \$ disponible pour les modèles Elantra 2020 Essential manuelle / Elantra 2020 Preferred auto / Tucson 2020 2,0L Essential à traction avant / Tucson 2020 2,4L Essential à traction avant / Santa Fe 2020 2,4L Essential à traction avant. Frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur) et frais de livraison et de destination de 1 710 \$ / 1 710 \$ / 1 810 \$ / 1 810 \$ / 1 910 \$ inclus. Frais d'assurance, du RDPRM (maximum 76 \$) et taxes applicables en sus. *Crédit pour pneus d'hiver de 500 \$ disponible au financement, à la location ou à l'achat des nouveaux modèles en stock Elantra 2020 / Veloster 2020 / Tucson 2020 / Tucson 2019 / Santa Fe 2020 / Santa Fe 2019. Le client peut refuser le crédit pour pneus d'hiver et appliquer le montant du crédit au prix d'achat du nouveau véhicule. Le crédit pour pneus d'hiver s'applique avant taxes. L'offre peut être combinée ou utilisée conjointement avec toute autre offre en vigueur. Aucun échange de véhicule requis. L'installation et l'équilibrage des pneus sont exclus de cette offre. Visitez hyundaicanada.com ou un concessionnaire pour tous les détails. **Le report de paiements (0 paiement) pour 90 jours est disponible au financement à l'achat de tous les modèles Hyundai 2019/2020 en stock restants. L'offre de report des paiements s'applique uniquement aux offres de financement à l'achat sur approbation du crédit. Si l'offre de report des paiements est sélectionnée, la durée originale du bail sera prolongée de deux mois (60 jours). Hyundai Auto Canada Corp. paiera les intérêts durant les deux premiers mois (60 jours) du contrat de financement, après quoi l'acheteur paiera le principal et les intérêts dus en versements égaux pour la durée restante du contrat. Les paiements d'un contrat de financement sont effectués à terme échu. **Pour tout contrat de financement payable sur une base hebdomadaire ou bimensuelle, l'acheteur qui sélectionne l'offre de report des paiements pourrait devoir effectuer son premier paiement hebdomadaire ou bimensuel avant la fin de la période 90 jours suivant l'achat, selon la date de l'achat. Le comptant initial ne fait pas partie de l'offre de report des paiements; il est exigible à la date de signature du contrat. Hyundai Auto Canada Corp. se réserve le droit de modifier cette offre ou d'y mettre fin, en tout ou en partie, à tout moment, sans avis préalable. Des conditions et limites supplémentaires s'appliquent. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails. *Ajustements de prix de 500 \$ de rabais du boni de fin d'année disponibles à la location, au financement ou à l'achat comptant des véhicules 2019 / 2020 sélectionnés en stock seulement entre le 3 décembre 2019 et le 2 janvier 2020. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Les stocks de modèles pour lesquels les ajustements de prix s'appliquent peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre et d'une région à l'autre. Pour plus de détails et les stocks de modèles applicables, rendez-vous chez votre concessionnaire Hyundai. ***Offres d'une durée limitée pouvant être modifiées ou annulées sans avis préalable. Couleur du véhicule sous réserve de disponibilité. Frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation et de réservoir plein de carburant. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités. Le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. Cette offre ne peut être combinée ou utilisée en conjonction avec toute autre offre disponible. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Visitez www.hyundaicanada.com ou un concessionnaire pour tous les détails. ****Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à (ou utilisées sous licence par) Hyundai Auto Canada Corp. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Pour plus de détails et connaître les modalités et conditions, visitez hyundaicanada.com/optim-achat ou rendez-vous chez votre concessionnaire. **La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication, sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien. **Android Auto[™] est compatible avec les téléphones Android qui fonctionnent avec le système d'exploitation Android Lollipop ou une version plus récente. Il se peut qu'Android Auto ne fonctionne pas avec certains appareils et qu'il ne soit pas disponible dans certains pays et certaines régions. Des applications supplémentaires pourraient être requises. Visitez www.android.com pour plus de détails et connaître les limites. Android et Android Auto sont des marques de commerce de Google Inc. **Apple CarPlay[™] fonctionne avec les iPhone 5s, iPhone 5c, iPhone 5 et les modèles plus récents qui fonctionnent avec la plus récente version de iOS 7 et les versions ultérieures. Il se peut que Apple CarPlay[™] ne fonctionne pas avec certains appareils et qu'il ne soit pas disponible dans certains pays et certaines régions. Visitez www.apple.com pour de plus amples renseignements et connaître les limites applicables. Apple, Apple CarPlay et iPod sont des marques de commerce de Apple Inc.